

MASTERARBEIT | MASTER'S THESIS

Titel | Title

L'écriture inclusive dans les manuels scolaires de FLE en Autriche : une
analyse linguistique

verfasst von | submitted by

Magdalena Christine Meuwissen BEd

angestrebter akademischer Grad | in partial fulfilment of the requirements for the degree of
Master of Education (MEd)

Wien | Vienna, 2024

Studienkennzahl lt. Studienblatt |
Degree programme code as it appears on
the student record sheet:

UA 199 509 520 02

Studienrichtung lt. Studienblatt | Degree
programme as it appears on the student
record sheet:

Masterstudium Lehramt Sek (AB)
Unterrichtsfach Französisch Unterrichtsfach
Mathematik

Betreut von | Supervisor:

Univ.-Prof. Mag. Dr. Eva Vetter

Danksagung

Eine Masterarbeit zu verfassen und ein Studium abzuschließen ist kein Unterfangen, das ohne einige wichtige Elemente bewerkstelligt werden kann. Zu diesen Elementen zählen die liebevolle Unterstützung durch die Familie, der Ausgleich und der Spaß, den enge Freund*innen bringen und die kompetenten Ratschläge der Betreuungsperson. Somit ist es nun an der Zeit all jenen Personen meinen herzlichen Dank auszusprechen, ohne deren Hilfe mein Studium und diese Arbeit ganz anders – aber sicherlich nicht besser – ausgesehen hätten.

Zunächst danke ich den Verlagen Hölder-Pichler-Tempsky (hpt), Trauner und Veritas, die großzügigerweise ihre Schulbücher als Analysematerial für diese Masterarbeit zur Verfügung gestellt haben. Auch bei Sophie und Michael möchte ich mich für das Korrekturlesen bedanken.

Ein weiterer Dank gebührt meiner Betreuerin Univ.-Prof. Mag. Dr. Eva Vetter für die professionelle Betreuung und die konstruktiven Ratschläge. Eine Masterarbeit erscheint für jene, die gerade erst am Anfang des Rechercheprozesses stehen, oftmals als einschüchternde, unüberwindbare Hürde. Durch die Ruhe und Kompetenz, die eine gute Betreuung mit sich bringt, kann dieses Trugbild aufgelöst werden und die Arbeit erfolgreich durchgeführt werden. Danke dafür!

Ein Studium bedeutet viel Fleiß und Arbeit, aber ein Studium ist immer auch ein Lebensabschnitt. Und diesen Lebensabschnitt konnte ich mit vielen alten und neuen Freund*innen freudig und froh bewältigen. Daher bedanke ich mich bei Michael, Maria, Stefan, Johanna, Kristina und Magdalena sowie all jenen, die ich in diesem begrenzten Rahmen nicht nennen konnte. Ich danke Euch für die vielen Stunden, die wir gemeinsam verbracht haben – ob in der Bibliothek oder in der Sonne, ob frühmorgens oder spätabends.

Zuletzt möchte ich meinen größten Dank meiner Familie, meinen Eltern Christa und Joost und meinen Geschwistern Thomas und Barbara aussprechen. Danke für eure Liebe, eure Geduld und eure offenen Ohren und Herzen: ich wusste zu jedem Zeitpunkt, dass ich auf eure Unterstützung zählen kann, und das war das Fundament für ein erfolgreiches Studium!

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	1
2. CADRE THEORIQUE.....	3
2.1 La compréhension du genre	3
2.1.1 Le genre (non) binaire	4
2.1.2 La complexité du genre grammatical	5
2.2 Langue, réalité et société	7
2.3 La représentation du genre dans la langue écrite.....	10
2.3.1 Le masculin générique.....	11
2.3.2 Le double emploi des formes féminines et masculines	13
2.3.3 La formulation neutre	13
2.3.4 Les néologismes	15
2.3.5 L'utilisation des signes de ponctuation	15
2.4 Différentes politiques linguistiques	18
2.4.1 La rédaction épïcène et non binaire au Québec	18
2.4.2 Les formulations neutres en Suisse	20
2.4.3 L'accent sur la compréhension de la langue en Belgique	21
2.4.4 L'opposition politique à l'écriture inclusive en France.....	22
2.5 L'écriture inclusive à l'école.....	24
2.5.1 Enseigner la diversité des genres.....	24
2.5.2 Directives sur l'écriture inclusive à l'école en Autriche	26
2.5.3 Critiques à l'écriture inclusive dans les manuels scolaires.....	29
2.6 Les points essentiels du cadre théorique	30
3. QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHESES.....	32
4. METHODE.....	33
4.1 L'analyse linguistique des manuels scolaires	33
4.2 Le choix des données	35
4.3 Le schéma d'analyse.....	37
4.3.1 L'élaboration du schéma d'analyse	37
4.3.2 Les catégories du schéma d'analyse.....	39
4.4 L'évaluation des données	46
5. RESULTATS.....	50
5.1 Résultats généraux.....	50
5.1.1 Formes d'écriture inclusive	53
5.1.2 Masculin générique.....	58
5.1.3 Cadre (non) binaire.....	60
5.2 Résultats pour le manuel <i>A plus</i>	62

5.2.1	Formes d'écriture inclusive	63
5.2.2	Masculin générique.....	66
5.2.3	Cadre (non) binaire	67
5.3	Résultats pour le manuel <i>Bien fait</i>	68
5.3.1	Formes d'écriture inclusive	69
5.3.2	Masculin générique.....	72
5.3.3	Cadre (non) binaire	73
5.4	Résultats pour le manuel <i>Cours intensif</i>	74
5.4.1	Formes d'écriture inclusive	75
5.4.2	Masculin générique.....	78
5.4.3	Cadre (non) binaire	79
5.5	Résultats pour le manuel <i>France, Europe & Cie</i>.....	80
5.5.1	Formes d'écriture inclusive	81
5.5.2	Masculin générique.....	84
5.5.3	Cadre (non) binaire	85
5.6	Résultats pour le manuel <i>Nouvelles Perspectives</i>	86
5.6.1	Formes d'écriture inclusive	87
5.6.2	Masculin générique.....	90
5.6.3	Cadre (non) binaire	91
5.7	Résultats en AHS et HAK/HLW	92
5.7.1	Formes d'écriture inclusive	93
5.7.2	Masculin générique.....	95
5.7.3	Cadre (non) binaire	96
5.8	Synthèse des résultats.....	97
6.	INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	100
6.1	Ponctuation et dédoublement : des parts infimes	100
6.2	La part non négligeable du masculin générique	103
6.3	Les formes neutres comme cadre non binaire limité	106
6.4	Limitations et perspectives de recherche.....	111
7.	CONCLUSION.....	113
8.	BIBLIOGRAPHIE	114
9.	ANNEXES.....	120
9.1	Liste des tableaux	120
9.2	Liste des illustrations.....	120
9.3	Définition des catégories dans le schéma d'analyse.....	123
9.4	Abstract (français).....	124
9.5	Abstract (deutsch)	125

1. INTRODUCTION

Le genre dans la langue est un sujet controversé qui est de plus en plus utilisé comme instrument politique. Tandis qu'en France, l'écriture inclusive est désignée comme « péril mortel » pour la langue française par l'Académie française en 2017, de nombreux débats voient le jour également en Allemagne et en Autriche. Le chancelier autrichien parle de « Gender-Missbrauch » (*Der Standard* 2024), la gouverneure de la Basse-Autriche plaide pour une fin du « Gender-Wahnsinn » (Mikl-Leitner 2023), leur objectif étant d'interdire certaines formes de l'écriture inclusive. Toutefois, dans le débat sur l'écriture inclusive, on a l'impression d'entendre plus fortement les personnes qui sont contre. L'on n'entend pas de revendications en faveur d'une obligation d'écriture inclusive, peut-être parce qu'elles n'existent pas vraiment. Il y a peut-être quelques personnes qui seraient favorables à une obligation. Mais ce n'est en tout cas pas un sujet qui est largement instrumentalisé politiquement et mis en scène par les médias. Dans l'ensemble, ni interdictions ni obligations ne semblent être une solution au problème. Il serait plus important de mettre en évidence les raisons pour lesquelles l'écriture inclusive est pertinente et ce qui peut s'y opposer. Il ne sert à rien de mener un débat politiquement instrumentalisé sans en éclairer les fondements. C'est à l'école que les bases peuvent être posées. D'une part, il est important que les jeunes découvrent différentes formes d'écriture inclusive et, d'autre part, ils*elles peuvent être sensibilisé*es aux raisons pour lesquelles l'écriture inclusive est importante. Toutefois, cela n'est possible que si celle-ci est utilisée à l'école.

Ce travail de master traite du sujet de l'écriture inclusive dans les manuels scolaires de français langue étrangère en Autriche. Le travail porte sur l'analyse de cinq manuels scolaires utilisés dans l'enseignement secondaire en Autriche. Outre l'analyse des manuels scolaires, le travail examine de plus près différentes politiques francophones et la politique éducative autrichienne par rapport à l'écriture inclusive. La méthode d'analyse utilisée est basée sur le travail de Christine Ott (2017).

Le travail est structuré comme suit. Dans la partie théorique, je donnerai d'abord un aperçu de la compréhension du genre dans ce travail et la complexité du genre grammatical en français. Ensuite, je traiterai des liens entre la langue, la réalité et la société ainsi que différentes formes de représentation du genre dans la langue écrite, y compris des formes d'écriture inclusive. Pour compléter le cadre théorique, je décrirai différentes politiques linguistiques francophones et j'aborderai la question de l'écriture

inclusive à l'école. Par la suite, j'expliquerai la question de recherche et la méthode de ce travail. Enfin je présenterai les nombreux résultats et je les discuterai par rapport aux hypothèses et au cadre théorique. L'objectif est de déterminer quelles formes de l'écriture inclusive sont utilisées dans les manuels scolaires et s'il y a un lien avec les politiques linguistiques francophones ou la politique éducative autrichienne.

2. CADRE THEORIQUE

2.1 La compréhension du genre

Il convient de définir comment le mot *genre* et la différence entre les mots *sexe* et *genre* sont compris dans ce travail. Les mots *sexe* et *genre* sont d'origine latine et décrivent une opposition : « le genre rassemble (*genus* = le groupe, la race, l'espèce...) alors que le sexe divise (*sexus* = une section, une séparation) » (Cordier 2022 : 333). Dans les études de genre, le sexe est souvent considéré comme une caractéristique biologique désignant des attributs physiques, tandis que le genre est considéré comme une caractéristique sociale, décrivant un phénomène social complexe constitué de plusieurs composantes (cf. Brandt / Owen / Röder 1998 : 19). Le dictionnaire Larousse en ligne (2023) décrit le sexe comme « caractère physique permanent de l'individu humain [...] permettant de distinguer [...] des individus mâles et des individus femelles », il s'agit donc d'une séparation des êtres vivants selon leur sexe. Tandis que le mot *sexe* est utilisé pour désigner l'opposition entre le masculin et le féminin, le mot *genre* décrit le rôle social d'une personne masculine ou féminine, et rassemble des personnes en fonction de caractéristiques communes qui peuvent être abstraites ou concrètes (cf. Cordier 2022 : 333).

Néanmoins, depuis la seconde moitié du 20^e siècle, cette idée de distinction entre le sexe et le genre est critiquée à cause de la subordination hiérarchique du genre par rapport au sexe (cf. Butler 1991 : 22–24). L'idée de distinction crée un système dans lequel le genre dépend du sexe, néanmoins le genre et le sexe sont tous deux créés par la société (cf. Butler 1997 : 24–27 ; Voß 2010 : 14). La subordination hiérarchique du genre par rapport au sexe a pour conséquence que le genre est limité par le sexe et qu'un système binaire est renforcé, puisque le terme *sexe* est associé à l'hétérosexualité, à la reproduction et à un système binaire obligatoire (cf. Brouselle 2014 : 182–183 ; Butler 1991 : 22–24). De plus, depuis les années 1980, il a été admis que le sexe n'est pas toujours clairement déterminé du point de vue biologique, ce qui rend cette description également problématique et la distinction difficile (cf. Baltes-Löhr 2023 : 81–83 ; Henke / Rothe 1998 : 51, 64). En référence à ces critiques, la distinction entre le sexe et le genre n'est pas faite dans ce travail et seul le terme *genre* est utilisé. Lorsque le terme *sexisme* est employé, il signifie donc une « attitude discriminatoire fondée sur le [genre] » (cf. Larousse dictionnaire en ligne 2023).

2.1.1 Le genre (non) binaire

Selon Simone de Beauvoir (1960 : 8, 51), les genres ne sont pas perçus de la même manière, la femme est l'autre qui ne peut pas être pensée sans l'homme. La femme est reléguée au second rang, car il lui manque des qualités, de plus le pouvoir a toujours appartenu aux hommes. A ce jour, cette idée de Beauvoir garde sa validité et reste la superstructure d'un rapport hiérarchique entre les genres (*cf.* Frank 1992 : VII). Les différences sociales entre les femmes et les hommes ne peuvent pas être attribuées à des différences biologiques (*cf.* Becker-Schmidt 1993 : 109). La distinction entre hommes et femmes ainsi que la perception d'une femme comme *l'autre* masquent les conflits d'intérêt à tous les niveaux, y compris idéologiques (*cf.* Wittig 1980 : 108). Alors que Beauvoir (1960 : 8-9, 51) part dans ses argumentations du féminin comme étant le pendant nécessaire du masculin et nomme ainsi d'une part le problème et reste d'autre part dans un système binaire, Wittig (1980 : 108) se prononce pour la disparition des hommes et des femmes en tant que classes et aussi en tant que catégories de pensée et de langage, et ce au niveau politique, économique et idéologique. Ainsi la déconstruction d'un système binaire et d'une société hétérosexuelle est possible.

Dans ce travail, la compréhension du genre ne se limite pas à un cadre binaire. Même si une conception binaire du genre est une réalité sociale, l'on ne part pas d'un système binaire dans lequel le genre serait donné par la nature, pourrait être clairement attribué et ne pourrait pas être modifié (*cf.* Hagemann-White 1988 : 27). Car dans un système binaire, il n'y a pas d'appartenance pour les personnes qui ne peuvent pas se retrouver clairement dans ce système, et elles sont confrontées à des rejets (*cf.* Becker-Schmidt 1993 : 109 ; Gildemeister 1992 : 57). Les principes de base d'un système binaire des genres doivent être brisés par la pensée en dehors du cadre binaire. L'idée est qu'il n'existe pas de système binaire naturellement prescrit, mais seulement différentes constructions culturelles du genre, et que la notion de genre n'a pas de limites, car la « dédifférenciation et la plasticité de l'humanité » offrent suffisamment de flexibilité pour faire abstraction d'éventuels prérequis hormonaux ou physiques (*cf.* Hagemann-White 1988 : 30).

Il convient de noter que la tendance actuelle est de considérer que le genre n'est pas une catégorie indépendante des autres dimensions sociales et qu'il est étroitement lié à d'autres dimensions de l'identité d'une personne, telles que l'âge, la classe sociale, l'ethnicité et la communauté, entre autres. Dans la construction d'une identité de genre,

il n'est alors plus question de comparer les genres différents, mais plutôt de comparer les genres avec d'autres versions du même genre. La classification du genre ne se limite donc pas à des catégories (non) binaires, mais de nombreuses autres catégories jouent un rôle (cf. Cameron 2005 : 487). Lorsque l'on parle de la représentation linguistique du genre, il faut donc tenir compte du contexte dans lequel se trouve le genre désigné (cf. Cameron 2005 : 487 ; Freed 2020 : 4). Il devient alors clair que le genre est très complexe et ne se laisse pas facilement classer en catégories. Pour ce travail, la conclusion est qu'un cadre binaire « simple » ne peut pas être la solution, une autre raison justifiant la non-limitation du genre à un cadre binaire dans ce travail. Il est important de souligner que, dans ce travail, les termes neutres du point de vue du genre, qui se réfèrent à des personnes, sont également considérés comme non binaires. Cette compréhension est très large et vise principalement à distinguer les termes désignant des personnes qui s'inscrivent dans un concept de genre binaire traditionnel (masculin-féminin) des termes qui ne le font pas. En utilisant le terme « non binaire » pour les termes neutres du point de vue du genre, on crée également une distance linguistique par rapport au genre neutre grammatical (cf. Kosnick 2022 : 62).

2.1.2 La complexité du genre grammatical

« Le genre est une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des noms dans des classes nominales, en fonction d'un certain nombre de propriétés formelles » (Dubois *et al.* 1991 : 229). Le genre grammatical peut être complexe par rapport à trois dimensions différentes : le nombre de valeurs de genre, les règles d'attribution et l'expression du genre dans la structure morphologique de la langue (cf. Audring 2013 : 7).

En ce qui concerne les valeurs de genre, la langue française a traditionnellement¹ deux genres dénommés masculin et féminin, et il n'existe pas de genre grammatical neutre. Souvent, le masculin est compris comme le genre neutre et non marqué (cf. Académie française 2019a). Wittig (1983 : 63–64) est d'avis que, du point de vue linguistique, il n'y a qu'un seul genre, le féminin, puisque le masculin est général. Le masculin en tant que général est considéré abstrait et générique, tandis que le genre féminin est le genre concret dans la langue. Cela signifie donc que le masculin a une double fonction, la fonction

¹ L'on pourrait également dire que le français a trois valeurs de genre, si l'on tient compte du genre inqualifiable pour les très rares substantifs qui sont masculins au singulier et féminins au pluriel (cf. Corbett 2013 : 96). Cependant, cela n'est pas considéré dans ce travail.

générique et la fonction spécifique, contrairement au féminin qui est toujours spécifique (cf. Arbogast 2017 : 15 ; Tibblin 2022 : 28).

Pour ce qui est de l'attribution du genre, la manière dont le genre est attribué aux mots est différente dans chaque langue. C'est la langue qui détermine si le système est clairement visible et compréhensible (cf. Corbett 2013 : 91). Alors que pendant longtemps, il a été supposé qu'il n'y eût pas de système clair d'attribution du genre en français, des recherches menées au 20^e siècle ont montré qu'il existait tout de même des règles et que l'assignation d'un genre grammatical aux mots n'est pas arbitraire (cf. Corbett 1991 : 57). Ainsi, il existe un lien entre la terminaison des mots et le genre grammatical, ce qui est le cas pour une grande partie des substantifs français. Néanmoins il y a des exceptions, par exemple un substantif qui désigne une personne de genre féminin a le genre grammatical féminin, et un substantif qui désigne une personne de genre masculin a le genre grammatical masculin (cf. Tucker / Lambert / Rigault 1977 : 19). Il y a donc une différence entre les êtres animés et inanimés. Lorsqu'il s'agit d'êtres animés, le genre sert à distinguer et est donc intentionnellement choisi (cf. Laurent / Delaunay 2012 : 53 ; Viennot *et al.* 2015 : 79–80). En français, il existe alors des règles d'attribution sémantiques et phonologiques, la majorité d'entre elles étant phonologiques. Il convient de noter qu'il y a plus d'exceptions aux règles d'attribution que dans d'autres langues. L'une des raisons pour lesquelles le système d'attribution du genre grammatical en français n'est pas aussi évident et moins systématique que dans d'autres langues est que le français écrit diffère du français parlé en raison de changements phonétique au fil des années (cf. Corbett 1991 : 58, 61)

Tout comme le nombre de valeurs de genres et les règles d'attribution varient d'une langue à l'autre, il en va de même pour l'expression du genre dans la structure morphologique de la langue. Si dans certaines langues, le genre n'est visible que sur le substantif, dans d'autres langues, d'autres mots doivent être accordés au genre du substantif (cf. Audring 2013 : 11). En français, le genre est également visible chez les adjectifs, les participes et les déterminants, les derniers comprenant des articles définis (*le, la, les*), indéfinis (*un, une, des*) et partitifs (*du, de la, des*) ainsi que des adjectifs démonstratifs (*cet, cette, ces*), possessifs (*mon, ma, etc.*) et interrogatifs (*quel, quelle, quels, quelles*) (cf. Ayoun 2007 : 136–137).

Toutes ces trois dimensions rendent la question de l'écriture inclusive en français complexe et ont un impact sur sa mise en œuvre. La première difficulté est qu'il n'existe

pas de genre grammatical neutre en français. Même si le masculin est compris comme un genre neutre, cela ne résout pas cette difficulté, car la double fonction peut être source de confusion, par exemple lorsqu'il n'est pas évident s'il s'agit d'un masculin générique ou d'un masculin spécifique. Ce n'est donc pas une solution claire (*cf.* Arbogast 2017 : 15 ; Labrosse 1996 : 33). Le masculin générique sera élaboré plus en détail dans le sous-chapitre 2.3.1, mais l'on peut déjà conclure que le masculin dans une fonction générique ne remplace pas un genre neutre. La deuxième difficulté concerne l'attribution sémantique du genre aux substantifs décrivant des personnes. Comme le genre de ces substantifs est attribué en fonction du genre perçu et qu'il n'existe que le genre masculin et le genre féminin, l'attribution du genre aux désignations de personnes est limitée à un cadre binaire. Cette restriction rend problématique l'expression du genre en dehors du cadre binaire (*cf.* Swamy / Mackenzie 2022 : 1–2). La troisième difficulté est le fait que l'accord en genre est si important dans la langue française et que le genre d'un substantif se manifeste également dans de nombreux autres mots. Si l'on veut mettre en œuvre l'écriture inclusive, il faut appliquer l'écriture inclusive non seulement au substantif, mais aussi à tous les mots qui nécessitent un accord avec ce substantif (*cf.* Arbogast 2017 : 20). Cette difficulté pourrait être résolue en utilisant par exemple l'accord de proximité. Cela signifie d'accorder avec le substantif le plus proche, par exemple « Toutes les filles et garçons vont à l'école ». Jusqu'au 17^e siècle, cette règle était répandue, mais en 1647 l'Académie française l'a remplacée par la règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin, influencée entre autres par Vaugelas (*cf.* Arbogast 2017 : 18 ; Labrosse 2021 : 497–499 ; Viennot *et al.* 2015 : 37).

2.2 Langue, réalité et société

Il existe de nombreuses théories sur le lien entre la langue et la réalité ainsi que l'impact sur la société, et différents points de vue sur la manière dont ces composantes interagissent. Ce sous-chapitre présente brièvement des argumentations pertinentes pour ce travail.

La première théorie présentée ici n'est plus tout à fait d'actualité, mais ayant servi longtemps de base à l'argumentation féministe et contenant certains points encore pertinents, elle sera tout de même évoquée. Il s'agit de la théorie selon laquelle la réalité est limitée par la langue et que la langue construit la réalité (*cf.* Spender 1980 : 139 ; Urban 1939 : 21). Une telle idée est également évoquée dans l'hypothèse Sapir-Whorf qui porte sur le fait que la structure sémantique de la langue parlée par une personne

détermine ou limite la manière dont elle peut percevoir et comprendre le monde dans lequel elle vit (*cf.* Matthews 2014). Selon cette hypothèse, chaque langue est constituée d'un système dans lequel les formes et les catégories sont ordonnées en fonction de la culture. Les gens pensent et communiquent dans leur langue, ainsi qu'analysent et comprennent les relations et phénomènes, et construisent leur conscience à travers la langue (*cf.* Carroll / Levinson / Lee 2012 : 322–323). Sapir et Whorf n'ont toutefois pas été les premiers à proposer cette théorie, l'idée remonte à Humboldt et ses disciples au 18^e siècle (*cf.* Matthews 2014). Au 20^e siècle, la thèse de Humboldt selon laquelle chaque langue influence ses locuteurs*rices est toujours justifiée par le fait que la compréhension et la structure du monde ainsi que la manière dont cette structure est organisée sont différentes dans chaque langue (*cf.* Miller 1968 : 9).

Selon ces théories, le monde devient donc réel à travers la structure et l'utilisation de la langue, puisque la langue est le moyen de classer et organiser le monde. Il faut également considérer que la langue n'est pas un phénomène naturel, car la langue a été créée par les humains. Les règles de signification ont dû être inventées pour pouvoir découvrir et décrire le monde. Sans ces règles, il n'y a pas de cadre de référence, pas d'ordre, pas de possibilité d'interprétation ou de compréhension. Mais une fois établies, les règles deviennent la norme, se confirment et se perpétuent elles-mêmes, indépendamment des erreurs ou des malentendus sur la base desquels elles ont été créées (*cf.* Spender 1980 : 2–3). Les principes qui sont la base pour ces règles influencent ce que l'on peut voir dans le monde. Or, si l'un de ces principes est le sexisme et une perception inégale des genres, cela a pour conséquence que la réalité perçue est également sexiste et que les inégalités entre les genres persistent. Une fois que ce sexisme est ancré dans la langue, il est difficile de le changer en raison de la consolidation des règles mentionnées plus haut. Le fait que tout le monde n'a pas participé de la même manière à la définition des règles peut entraîner des problèmes. Dans le cas de la langue, ce sont des personnes de genre masculin qui ont contribué à la création de la langue, et donc à la création du monde et des catégories linguistiques, et par conséquent à la construction du sexisme. La langue n'est donc pas neutre, car les personnes qui l'ont créée se sont reflétées dedans. Cela veut dire que ces personnes ont le pouvoir d'influencer la langue et en conséquence la réalité, dans ce cas ce sont des personnes masculines (*cf.* Spender 1980 : 139–143).

Bien que la théorie, selon laquelle la réalité est limitée par la langue et la langue construit la réalité, ait été acceptée pendant longtemps, les arguments contre l'idée que la structure

de la langue parlée par une personne détermine ce qu'elle pense, et contre l'hypothèse Sapir-Whorf ont augmenté dans les années 1970 (*cf.* Fodor / Bever / Garrett 1974 : 384–388 ; Schneider / Foss 1976 : 5). Une proposition alternative est que le sexisme dans la langue reflète le sexisme dans la société et que la langue ne va pas changer tant que la société ne changera pas préalablement (*cf.* Spender 1980 : 30). Un changement au niveau social entraîne un changement au niveau de la langue, mais pas l'inverse. Les changements dans la langue peuvent influencer lentement et indirectement les attitudes individuelles. Cependant, ces changements sur les attitudes ne se reflètent au niveau de la société que lorsque celle-ci est prête à recevoir et à accepter un changement (*cf.* Lakoff 1975 : 47). Les éléments linguistiques sexistes sont plutôt des manifestations que des causes du sexisme. Par conséquent, les changements de langue ne peuvent être que lents, puisque tant que les attitudes qui se cachent derrière restent inchangées, il y aura des résistances aux changements linguistiques. Pour le mouvement féministe, cela signifie qu'il ne suffit pas de modifier des éléments linguistiques pour lutter contre le sexisme et qu'il faut beaucoup plus que modifier des éléments linguistiques pour provoquer un changement au niveau social (*cf.* Schneider / Foss 1976 : 6–7).

Wittig (1980 : 108–109) et Labrosse (1996 : 38) soutiennent cette théorie selon laquelle il faut un changement au niveau de la politique et de la société pour changer la langue. Labrosse (1996 : 38) comprend la société comme « l'ensemble des institutions qui appartiennent à une communauté donnée », et pour la « désexiser » le sexisme doit disparaître de toutes les institutions concernées, y compris les institutions politiques et les différents codes langagiers ou éthiques. Selon la compréhension de Wittig, le langage est un outil qui n'est pas structurellement hostile aux femmes, mais qui l'est dans ses modes d'utilisation (*cf.* Butler 1991 : 51).

Ce qui reste également pertinent est que la langue et la structure linguistique contiennent et reproduisent des schémas qui font des valeurs masculines et de la domination du masculin une norme sociale, comme ce sont des personnes de genre masculin qui ont contribué à la langue et à sa structure (*cf.* Spender 1980 : 143–144). L'utilisation constante de la langue entraîne une communication systématiquement inadéquate des rôles de genre et maintient l'ordre préexistant. En s'ancrant dans la structure linguistique, les différences entre les genres persistent (*cf.* Reiss 2010 : 751–752).

Dans les débats actuels, un accent est mis sur le fait que le genre est indissociablement linguistique et social à la fois. Le rapport de pouvoir lié au genre peut être remis en

question aussi bien en tant que rapport social qu'en tant que catégorie grammaticalisée par la langue. Parfois, les structures sexistes peuvent être modifiées directement dans la langue, mais parfois il est nécessaire de regarder quelle construction sociale se cache derrière et il faut clairement plus qu'un changement au niveau linguistique (*cf.* Abbou 2017 : 53 ; Freed 2020 : 5).

Ce qui est pertinent pour ce travail, c'est le fait que les structures sexistes et les inégalités entre les genres sont ancrées dans la langue et dans les éléments linguistiques. Même si les avis varient quant à savoir si le changement doit partir de la langue ou de la société, il est important de noter que les deux composantes jouent un rôle important. Car la langue contribue à la construction du monde, et comme la construction du monde est politique, la langue est un moyen d'action politique (*cf.* Abbou 2011 : 72). Il est toutefois clair que sans changement au niveau politique et social, un changement au niveau linguistique n'aura que peu ou pas d'impact et n'aura donc pas vraiment de sens à lui seul. C'est pourquoi il est question d'examiner plus en détail les différentes politiques linguistiques en matière d'écriture inclusive qui existent dans l'espace francophone dans le sous-chapitre 2.4.

2.3 La représentation du genre dans la langue écrite

Dans la langue française, le genre est plus visible à l'écrit qu'à l'oral et y est donc plus modifiable (*cf.* Abbou 2017 : 54). Dans la langue écrite il existe différentes manières de représenter le genre. Pendant longtemps, il était normal d'utiliser le masculin en tant que genre neutre et donc en tant que représentation pour tous les genres. L'Académie française, par exemple, a pendant longtemps défendu l'usage unique du masculin générique. L'écriture inclusive représente une alternative au masculin générique. Les Nations-Unies définissent une langue inclusive comme suit :

Using gender-inclusive language means speaking and writing in a way that does not discriminate against a particular sex, social gender or gender identity, and does not perpetuate gender stereotypes. Given the key role of language in shaping cultural and social attitudes, using gender-inclusive language is a powerful way to promote gender equality and eradicate gender bias. (United Nations 2023)

L'utilisation de l'écriture inclusive signifie donc éviter la discrimination fondée sur le genre et est un moyen efficace de promouvoir l'égalité des genres ainsi que d'éradiquer des préjugés fondés sur le genre (*cf.* United Nations 2023). Cette explication peut être comprise comme supportant tous les genres. Il est toutefois important d'ajouter que l'utilisation de l'écriture inclusive sert souvent à exprimer des genres non binaires et pas seulement à rendre le genre invisible (*cf.* Kosnick 2022 : 57). Il existe donc différentes

conceptions pour définir l'écriture inclusive. Dans un cadre plus étroit, il s'agit de donner plus de place au féminin dans la langue et de s'éloigner de la pensée que le masculin est le genre neutre et générique. En pensant plus loin, l'écriture inclusive vise à dépasser le cadre binaire et à créer des opportunités pour toutes les identités de genre de s'exprimer linguistiquement (*cf.* Abbou *et al.* 2018 : 4 ; Omer 2020 : 6). Si l'écriture inclusive dépasse le cadre binaire, cela dépend de la forme d'écriture inclusive utilisée.

Dans tous les cas on peut affirmer que la complexité de la langue française rend l'emploi de l'écriture inclusive plus difficile. Cette complexité se retrouve dans le grand nombre de formes d'écriture inclusive, puisqu'il n'existe pas de marquage unique (*cf.* Abbou *et al.* 2018 : 5). Les sous-chapitres suivants expliquent le concept du masculin générique ainsi que de différentes formes d'écriture inclusive. Néanmoins il convient de noter que l'écriture inclusive évolue constamment et qu'il n'est pas possible d'établir une liste exhaustive des formes d'écriture inclusive.

2.3.1 Le masculin générique

Le masculin générique est utilisé comme genre non spécifique qui englobe tous les genres (*cf.* Duden dictionnaire en ligne 2023). Comme mentionné, l'Académie française a pendant longtemps défendu l'usage unique du masculin générique. Encore en 2017, elle a désigné l'écriture inclusive comme un « péril mortel » pour la langue française qu'il faut faire cesser (*cf.* Académie française 2017). Dans ce sous-chapitre, il est question des arguments en faveur du masculin générique, et de ceux qui s'y opposent.

Il existe plusieurs arguments qui se basent sur la féminisation de la langue et donc sur un système binaire. Selon l'Académie française la féminisation dévalorise la langue. Le fait que les mots aient moins de valeur pour les femmes est sans aucun doute problématique, mais ce problème ne se situe pas au niveau de la langue : ce sont les femmes elles-mêmes qui sont dévalorisées. Ce phénomène est une conséquence du sexisme de la société, ce n'est pas un problème de langue (*cf.* Viennot *et al.* 2015 : 83–85). Certaines femmes qui ont occupé des postes élevés et qui ont travaillé dur pour les obtenir ont également critiqué la féminisation de la langue. Pour ces femmes, il n'était pas facile de s'imposer dans un domaine masculin et de s'y faire une place. Par conséquent, elles ont voulu avoir les mêmes titres que leurs homologues masculins (*cf.* Yaguello 1978 : 136–139). L'Académie française (2019 : 3) utilise pourtant également cet argument. Compennolle (2007 : 2–3) avance une autre raison pour l'utilisation dominante de la forme masculine : l'utilisation prédominante de la forme masculine peut être attribuée à la familiarité

orthographique et phonétique de ces expressions. Souvent, la forme féminine n'est pas très répandue et semble donc être incorrecte.

Si l'on ne reste pas dans un cadre binaire, le masculin, en tant que genre neutre et non marqué, est censé représenter tous les genres. Ainsi, le masculin générique serait un moyen d'échapper au cadre binaire et de désigner des groupes mixtes (*cf.* Chancellerie fédérale ChF 2023 : 3). Cependant, cela rendrait également l'accord de genre redondant dans une variété de contextes (*cf.* Abbou *et al.* 2018 : 14). Même si l'intention est que le masculin soit neutre, cela ne fonctionne pas car ce n'est pas perçu comme tel (*cf.* Haddad 2016 : 15). Il y a suffisamment d'exemples dans l'histoire, et encore aujourd'hui, où le masculin n'a pas représenté plusieurs genres, où donc les droits *de l'homme* n'était pas de droits *humains* pour tout le monde. Un exemple de ce phénomène est que certains droits ont longtemps été des droits réservés aux hommes, comme le droit de voter ou d'exercer certaines professions ou fonctions publiques (*cf.* Haddad 2016 : 8 ; Labrosse 2021 : 503, 1996 : 33 ; Viennot *et al.* 2015 : 81–83). En outre, beaucoup de gens s'accrochent à une certaine forme de langue, souvent conservatrice, où le changement ne serait pas bien vu (*cf.* Compennolle 2007 : 2–3). Cet argument ne tient pas compte du fait que la langue est vivante et que le progrès est possible et normal. Il est même supposé que l'ancienne langue fût meilleure et que les changements sont une évolution « négative ». Les tenant*es de ces arguments sont souvent d'avis que seule l'Académie française doit intervenir dans la langue (*cf.* Houdebine 1992 : 155). L'Académie française avance également l'argument selon lequel il vaut mieux laisser la langue inchangée (*cf.* Viennot *et al.* 2015 : 90).

Pour conclure, il convient de souligner que l'utilisation du masculin générique est problématique parce que, comme indiqué précédemment, la structure linguistique et les rôles de genre sont étroitement liés. La langue reflète la réalité et a une forte influence sur la perception du monde (*cf.* Haddad 2016 : 15), la reproduction continue d'une langue qui privilégie le masculin conduit au maintien d'un ordre de dominance du masculin (*cf.* Reiss 2010 : 751–752). L'invisibilité structurelle des autres genres exprime des relations sociales inégales et peut même être considérée comme une forme de discrimination (*cf.* Arbogast 2017 : 13). Car l'utilisation du masculin générique rend tout le monde sauf les hommes invisible et leur assigne une place secondaire dans la société. La problématique étant rendue plus réelle et renforcée par la langue, les réalités générées persistent. Comme déjà mentionné, même si l'intention est que le masculin soit neutre, cela ne fonctionne

pas, puisqu'il n'est pas perçu comme tel. L'on ne peut alors pas dire que le genre masculin est neutre et non marqué (cf. Haddad 2016 : 15). Même si l'utilisation du masculin générique est correcte d'un point de vue grammatical, il est préférable de mettre en avant des alternatives afin de rendre visible et de reconnaître d'autres genres que le seul masculin (cf. Arbogast 2017 : 14).

2.3.2 Le double emploi des formes féminines et masculines

Une façon de rendre l'écriture inclusive dans un cadre binaire est le double emploi des formes masculines et féminines en utilisant une forme après l'autre, également appelé *dédoublement*. Souvent le masculin précède le féminin (*les hommes et les femmes*), parfois c'est l'inverse (*les femmes et les hommes*) (cf. Abbou 2017 : 58) ou les formes sont classées par ordre alphabétique (*les femmes et les hommes*) (cf. Haddad 2016 : 7). La forme masculine et la forme féminine sont connectées par *et* ou par *ou* (cf. Office québécois de la langue française 2021). Le dédoublement a une grande force symbolique, car il rend la mixité visible (cf. Arbogast 2017 : 17). La forme est facile à comprendre pour tout le monde et ne rend ni la forme écrite ni la forme orale plus difficiles. Il s'agit donc d'une forme d'écriture inclusive sans barrières, qui est en outre largement acceptée dans la société. Cependant, il n'y a pas de place pour le non binaire ; cette forme réduit à un système binaire et les textes deviennent plus longs (cf. Usinger 2023 : 16).

2.3.3 La formulation neutre

Contrairement au masculin générique, où le masculin est censé être la forme neutre, la formulation neutre signifie s'exprimer sans référence spécifique au genre (cf. Brouillette 2021 : 4). Il est possible d'utiliser des noms collectifs qui désignent un ensemble de personnes (par exemple *communauté*, *personnel enseignant*) ou des mots épicènes (cf. Institut national de la recherche scientifique 2021 : 5).

En ce qui concerne les mots épicènes, il faut distinguer entre les mots épicènes à genre variable et les mots épicènes à genre fixe. L'on peut définir les mots épicènes à genre variable comme suit : « On appelle *épicènes* les mots qui, appartenant à la catégorie des animés, ont la propriété d'avoir un double genre [...]. Les pronoms *je* et *tu* sont épicènes en ce sens que l'accord de l'adjectif attribut dépend du genre naturel : *je suis heureux* vs. *je suis heureuse* » (Dubois *et al.* 1991 : 194). Un mot épicène à genre fixe est un mot « qui peut désigner indifféremment un mâle ou une femelle » (Larousse dictionnaire en ligne 2023), c'est à dire un mot dont le genre grammatical est fixe, mais qui n'a pas de référence

à un genre fixe, comme par exemple *la personne*. Pendant que ces définitions restent dans un cadre binaire, l'utilisation des mots épicènes peut également être un moyen de contourner la désignation d'un genre, ces mots n'étant pas marqués par un genre. Ainsi, il est possible d'éviter une formulation dans un cadre binaire et d'utiliser les ressources disponibles dans la langue française pour inclure tout le monde, sans indiquer un genre (cf. Brouillette 2021 : 2). Il existe des adjectifs (par exemple *timide*, *calme*) et des substantifs (par exemple *bénévole*, *personnage*) épicènes. Leur forme singulière décrit tous les genres, et leur forme plurielle désigne toutes les personnes sans prédominance d'un genre particulier et sans limitation au cadre binaire (cf. Kosnick 2022 : 60–61). Les mots épicènes peuvent alors avoir plusieurs genres et leur morphologie ne varie pas en genre. Ainsi, l'on peut éviter d'utiliser le masculin en tant que genre générique (cf. Alpheratz 2018 : 8). L'expression à travers des termes épicènes ne réduit pas à un système binaire, et ni la compréhension à l'oral ni la compréhension à l'écrit n'est compliquée et il n'y a pas de barrières (cf. Usinger 2023 : 17). Cependant, l'utilisation des mots épicènes à genre variable peut entraîner des difficultés au niveau syntaxique. Même si un substantif est épicène, il peut être nécessaire d'accorder en genre les verbes, les articles ou les adjectifs liés au substantif épicène. Surtout au singulier, cela peut causer des problèmes (cf. Arbogast 2017 : 18), mais aussi au pluriel, cela peut faire revenir le masculin générique, par exemple : « Les membres sont **invités** à participer à la réunion ». Pour résoudre ce problème, l'on peut combiner les mots épicènes à genre variable avec d'autres formes d'écriture inclusive (par exemple : « les membres sont **invité*es** à participer à la réunion ») (cf. Alpheratz 2018 : 9).

Les formulations neutres à travers des noms collectifs ou des mots épicènes sont parfois accusées de rendre un texte plus abstrait et plus difficile à comprendre. Il se peut également qu'une formulation neutre ne soit pas aussi précise qu'une formulation personnalisée (cf. Dister / Moreau 2020 : 71) ou que les individus soient ainsi dépersonnalisés (par exemple : *direction* à la place de *directrice*) (cf. Usinger 2023 : 17). De plus, la formulation neutre n'est pas toujours possible, car il n'existe pas de formulation neutre équivalente pour chaque mot. Il faut donc veiller à ce qu'un mot soit adéquat à un contexte donné (cf. OQLF 2019 ; Usinger 2023 : 17).

2.3.4 Les néologismes

Comme il est parfois difficile de rendre la langue existante inclusive, il en résulte la création de néologismes (cf. Alpheratz 2019 : 10). A travers ces mots non codifiés et de nouveaux suffixes, il devient possible de s'exprimer à l'écrit et à l'oral en dehors d'un cadre binaire (cf. Kosnick 2022 : 62) et d'exprimer la réalité des personnes non binaires (cf. Alpheratz 2019 : 20). Il peut s'agir, par exemple, des néologismes accumulatifs comme *auteureuses*, *nombreuxses*, *iel* ou *illes* (cf. Arbogast 2017 : 17). Dans ces formes, le X est destiné à représenter le non binaire (cf. Abbou *et al.* 2018 : 4). *Iel* et *iels* sont des néologismes pour les pronoms personnels de la troisième personne, dérivé de *il/elle* et de *ils/elles*. L'utilisation de pronoms tels que *iel* et *iels* peut simplifier le système des pronoms français, même si cette seule mesure ne résout pas tous les problèmes. Ainsi, la troisième personne du singulier et du pluriel, tout comme la première et la deuxième personne du singulier et du pluriel, seraient des pronoms invariables qui ne se réfèrent pas à un genre particulier. Les pronoms *iel* et *iels* permettraient donc aux personnes qui ne se situent pas dans un cadre binaire de s'exprimer et peuvent également être utilisés lorsque le genre d'une personne est inconnu ou sans importance (cf. Elmiger 2022 : 1–2, 6). Il existe aussi beaucoup d'autres propositions pour des pronoms personnels non binaires de la troisième personne, par exemple *el*, *ielle*, *ille*, *ya*, *yel* au singulier ou *els*, *ielles*, *illes* au pluriel (cf. Greco 2019 : 4 ; Labrosse 2021 : 490). La question reste de savoir comment l'accord des adjectifs et des participes se fait avec de tels pronoms. Tout comme pour les mots épiciques à genre variable par exemple, il est possible de recourir à d'autres formes d'écriture inclusive, comme cela sera décrit dans le sous-chapitre suivant (cf. Elmiger 2022 : 5–6, 2018 : 3).

Bien que les néologismes soient un bon moyen de s'exprimer en dehors du cadre binaire et qu'il existe déjà de nombreux termes non binaires proposés, il n'y a que peu de consensus à ce sujet. Il n'y a pas de prise de conscience générale au sein de la communauté francophone pour cette forme d'écriture inclusive, ce qui limite jusqu'à présent l'usage des néologismes (cf. Kosnick 2022 : 62).

2.3.5 L'utilisation des signes de ponctuation

Il existe également différentes formes d'écriture inclusive qui utilisent des signes de ponctuation pour représenter les genres divers. Ces formes peuvent aussi être un complément à d'autres stratégies pour rendre l'écriture inclusive et un moyen pour la « dégenrification » de la langue (cf. Elmiger 2018 : 3).

Dans ce qui suit, diverses possibilités et arguments pour et contre sont présentés :

- Le **point sur la ligne** (*un.e étudiant.e*) n'occupe pas beaucoup de place et est facile à appliquer. Un problème qui peut survenir est qu'il s'agit d'un signe de ponctuation dont l'usage est largement stabilisé (*cf.* Haddad 2016 : 7). En outre, les logiciels pour des personnes handicapées peuvent rencontrer des difficultés à comprendre cet usage du point, qui a aussi une autre fonction (*cf.* Arbogast 2017 : 17).
- Le **point médian** (*un-e étudiant-e, des étudiant-e-s*) a l'avantage qu'il n'y a aucun autre emploi pour ce signe, il ne peut alors pas être confondu. D'un point de vue sémiotique, la meilleure solution est d'utiliser le point médian (*cf.* Haddad 2016 : 7). Selon Arbogast (2017 : 17) cette forme peut pourtant ralentir l'écriture, car les gens ne sont pas habitués à ce signe.
- La **parenthèse** (*les étudiant(e)s*) est un moyen bien connu, mais qui a de nos jours une forte connotation négative, car le féminin est mis entre parenthèses. Par conséquent, elle donne un caractère secondaire au genre féminin (*cf.* Arbogast 2017 : 17 ; Haddad 2016 : 7).
- La **E-majuscule** (*les étudiantEs*) n'est plus utilisée couramment car elle peut être interprétée comme une considération différente du genre féminin et masculin (*cf.* Haddad 2016 : 7). Cette forme est critiquée parce qu'elle met trop en avant les femmes et parce que les genres ne sont donc à nouveau pas représentés de manière égale (*cf.* Abbou *et al.* 2018 : 5). Arbogast (2017 : 17) fait également valoir que de nombreuses personnes ont des difficultés à comprendre cette forme d'écriture inclusive.
- La **barre oblique** (*un/e étudiant/e*) connote une division (*cf.* Haddad 2016 : 7) et a une autre fonction grammaticale en plus (*cf.* Arbogast 2017 : 17).
- Les **tirets** (*un-e étudiant-e*) peuvent entraîner une confusion, car on peut les percevoir comme quasi-parenthèses. Parfois ils servent aussi à introduire des répliques de dialogue, ce qui peut aussi causer des difficultés (*cf.* Haddad 2016 : 7).
- Les **tirets en bas** (*un_e étudiant_e*) laissent une place libre aux personnes qui ne se retrouvent pas dans le cadre binaire (*cf.* Elmiger 2018 : 3).
- Les **astérisques** (*un*e étudiant*e*), comme les tirets en bas, laissent une place libre aux personnes qui ne se retrouvent pas dans le cadre binaire (*cf.* Elmiger 2018 : 3). Les rayons de l'astérisque sont censés représenter la diversité des genres (*cf.* Usinger 2023 : 19).

Tandis que les points, les tirets et les astérisques peuvent échapper au système binaire, les autres formes d'écriture inclusive présentées, qui utilisent les signes de ponctuation, ne dépassent pas le cadre binaire. Il convient également de mentionner que les points et les tirets n'ont jamais acquis une signification aussi symbolique que la parenthèse ou la majuscule (cf. Abbou *et al.* 2018 : 5).

Il existe différentes manières d'appliquer les signes de ponctuation pour rendre l'écriture inclusive. Par exemple, l'on peut utiliser le radical féminin (*familièr·e·s ; usagèr·es*) ou masculin (*familier*ères, usager.ère.s*) ; l'on peut utiliser le signe une (*étudiant*es, citoyen_nes*) ou deux fois (*étudiant·e·s, citonyen-ne-s*). Si le signe n'est utilisé qu'une seule fois, cela signifie que seul le radical du mot est séparé du morphème flexionnel. Cela a l'avantage d'être visuellement plus discret, mais ne sépare pas la flexion en genre et la flexion en nombre (cf. Abbou 2017 : 57). Si le signe est utilisé deux fois, on l'applique comme suit : radical du mot + suffixe masculin + signe de ponctuation + suffixe féminin (+ signe de ponctuation + terminaison au pluriel) (*citoyen-ne / citoyen-ne-s*) (cf. Haddad 2016 : 7).

L'utilisation des signes de ponctuation est critiquée, accusée de compliquer et de ralentir la lecture, entre autres par l'Académie française qui parle des « obstacles pratiques » (Académie française 2017). Néanmoins il faut admettre que l'orthographe du français n'est pas auto-explicative ou phonétique du tout. En apprenant à écrire et à lire en français, il faut apprendre la langue avec toutes ses particularités. Il ne fait alors pas une grande différence si cet apprentissage inclut l'écriture inclusive (cf. Abbou *et al.* 2018 : 14). De plus, l'écriture inclusive n'est pas la seule chose à laquelle il faut s'adapter : en raison de la complexité croissante des formes d'expression visuelle, il est nécessaire de s'habituer à des nouvelles formes de lecture plus complexes. Les chaînes d'informations qui apportent simultanément différentes informations, les médias sociaux, les films avec sous-titres en sont quelques exemples (cf. Arbogast 2017 : 21–22).

On reproche à ces formes d'écriture inclusive de renforcer les barrières pour les personnes handicapées (cf. Usinger 2023 : 18–23). Cet argument, cependant, assimile toutes les personnes handicapées. Comme dans le reste de la société, il y a des personnes handicapées qui sont en faveur de l'écriture inclusive, tout comme il y a des voix opposées (cf. L'équipe des rédacteurs d'Academia 2021). Il faut admettre qu'il existe beaucoup de personnes avec une déficience visuelle qui sont contre l'écriture inclusive parce que les systèmes de verbalisation ont parfois des difficultés à la lire. C'est aussi la raison pour

laquelle la fédération des Aveugles de France s'est prononcée contre l'écriture inclusive en 2017 (cf. Pech 2017a). Cependant l'on peut constater qu'il ne s'agit pas d'un problème au niveau de la langue. Les programmes ou les systèmes de verbalisation qui ne sont pas en mesure de vocaliser l'écriture inclusive ont besoin d'un changement de programmation. Parfois ce n'est que l'éducation à ce sujet qui manque, car il existe déjà des logiciels où l'on peut modifier par exemple la verbalisation du point médian dans le terminal du logiciel. Ce qu'il convient de noter en plus est que la complexité de la langue française est généralement un problème pour les personnes handicapées, particulièrement pour les personnes dyslexiques. Ceci est entre-autres dû à la non-correspondance entre l'orthographe et la prononciation de la langue française. Toutefois, ces problèmes ne touchent pas seulement l'écriture inclusive, mais toute la langue. L'écriture inclusive ne doit donc pas être considérée comme un problème détaché lorsqu'il s'agit des difficultés linguistiques des personnes handicapées (cf. L'équipe des rédacteurs d'Academia 2021).

Un dernier point à mentionner est que l'utilisation des signes de ponctuation pour inclure des personnes non binaires fonctionne bien à l'écrit, mais peut être problématique à l'oral. Même s'il existe des mots pour lesquelles la version inclusive ne change pas la prononciation (par exemple *ami*e*), ce qui inclut le non binaire, la prononciation reste souvent dans un cadre binaire, c'est-à-dire que seules les formes féminines et masculines sont mentionnées à l'oral (par exemple le mot *étudiant*es* prononcé comme *étudiants et étudiantes*) (Kosnick 2022 : 61–62). Il n'y a pas encore de véritable consensus sur la prononciation de l'écriture inclusive avec signes de ponctuation en français, ce qui pourrait être dû au fait qu'elle n'est en grande partie pas acceptée du côté des politiques linguistiques, comme cela sera expliqué plus en détail dans le sous-chapitre suivant.

2.4 Différentes politiques linguistiques

De même qu'il existe de nombreuses façons de représenter le genre dans la langue et de rendre la langue inclusive, les politiques linguistiques dans différents pays francophones sont très diverses. Ce travail présente les propositions de politique linguistique de quatre pays francophones qui disposent de guides d'utilisation de la langue inclusive.

2.4.1 La rédaction épïcène et non binaire au Québec

L'office québécois de la langue française (OQLF) (2020) distingue entre la formulation neutre, la rédaction épïcène, la rédaction non binaire et l'écriture inclusive. La formulation neutre « est l'ensemble des procédés de rédaction qui privilégient les termes

ou les tournures qui ne comportent pas de marques de genre relatives à des personnes » et permet donc de s'adresser à des hommes et des femmes, mais aussi à des groupes mixtes à travers des noms collectifs (par exemple *personnel*). Alors que la rédaction épïcène « vise à assurer un équilibre dans la représentation des hommes et des femmes dans les textes », par exemple à travers le double emploi de la forme féminine et masculine ou par l'utilisation de termes épïcènes, la rédaction non binaire utilise la formulation neutre « pour désigner les personnes non binaires ou pour s'adresser à elles ». La rédaction non binaire est souvent complétée par des néologismes, mais cela n'est pas recommandé par l'OQLF (2020). L'écriture inclusive combine la rédaction épïcène et la rédaction non binaire : « L'écriture inclusive cherche à éviter les mots marqués en genre, lorsqu'il est question de personnes [...]. Elle permet de s'adresser à des groupes diversifiés [...], aux personnes dont on ignore le genre ou aux personnes non binaires » (OQLF 2020). L'écriture inclusive au Québec vise donc à assurer la représentation de tous les genres en échappant au cadre binaire. Il ne s'agit pas d'inventer quelque chose de nouveau ou d'utiliser des signes de ponctuation, mais d'utiliser des éléments déjà existants de la langue française pour rendre la langue inclusive. Cette forme d'écriture inclusive existe au Québec depuis les années 1970 (cf. Dupuy 2020).

En 2019, l'OQLF a publié une liste de termes épïcènes ou neutres pour faciliter l'emploi des formes plus inclusives. Cette liste se constitue des appellations de personnes épïcènes, des noms collectifs et des adjectifs épïcènes. L'OQLF mentionne également que certains de ces mots ne sont pas d'équivalents mais ont seulement un sens similaire et qu'il faut être prudent dans leur utilisation. Ces mots sont indiqués en italique. Voici quelques exemples (cf. OQLF 2019) :

Appellation de personne	Appellation de personne épïcène
ami, amie	camarade
député, députée	<i>parlementaire</i>
Appellation de personne	Nom collectif
clients, clientes	clientèle
enseignants, enseignantes	corps enseignant
Adjectif	Adjectif épïcène
actif, active	dynamique
productif, productive	efficace

Table 1 : Exemples de la liste de termes épïcènes ou neutres de l'OQLF

Toutefois, il convient de noter que la mise en œuvre d'une langue neutre et surtout l'inclusion du non binaire sont difficiles parce que non seulement le français est parlé au

Canada, mais aussi l'anglais. Utiliser une langue neutre est souvent plus facile en anglais qu'en français, par exemple si l'on pense aux accords. Ceci fait que l'on néglige qu'en français, la mise en œuvre n'est pas aussi facile et doit faire objet d'une réflexion plus approfondie qu'en anglais. Des recherches supplémentaires sont nécessaires à ce sujet (cf. Ashley 2017 : 45–46)

En résumé, au Québec, il existe l'objectif de rendre la langue inclusive et d'éviter le masculin générique, et ce, par des formulations neutres et des mots épicènes. Les directives politiques existent, mais la mise en œuvre concrète en français doit encore faire l'objet d'une réflexion plus approfondie. L'utilisation de néologismes et de signes de ponctuation n'est pas recommandée.

2.4.2 Les formulations neutres en Suisse

La chancellerie fédérale en Suisse a également publié un guide de formulation dont l'objectif est « de promouvoir une langue qui s'adresse autant que possible à tous [sic] et qui ne discrimine personne » (Chancellerie fédérale ChF 2023 : Avant-propos). Il est tenu compte du fait qu'il y a des personnes qui ne se sentent pas représentées dans un cadre binaire. Le guide propose donc une manière de les inclure en utilisant les outils linguistiques déjà existants (cf. Chancellerie fédérale ChF 2023 : 2)

Pour cela, le guide présente plusieurs moyens linguistiques, tels que l'utilisation du masculin générique en tant que genre non marqué inclusif, l'utilisation de termes épicènes ou collectifs pour éviter une désignation à un genre, l'utilisation de formulations impersonnelles pour mettre l'accent sur l'action plutôt que sur les personnes, l'utilisation de formulations passives ou le dédoublement. À l'exception du dernier moyen proposé, ces moyens ne se limitent pas à un cadre binaire, mais permettent, par leur fonction générale, une langue inclusive pour tout le monde (cf. Chancellerie fédérale ChF 2023 : 3–6). Il convient de noter que cela peut toutefois être discuté dans le cas du masculin générique, comme déjà évoqué. Cependant, ce guide déconseille l'utilisation des signes de ponctuation et des néologismes (*iels*) (cf. Chancellerie fédérale ChF 2023 : 7).

La politique linguistique en Suisse est donc comparable à celle du Québec, car toutes les deux privilégient les formulations neutres et une rédaction plutôt non binaire. En même temps, en Suisse ainsi qu'au Québec, il est déconseillé d'utiliser des néologismes ou des signes de ponctuation pour rendre l'écriture inclusive.

2.4.3 L'accent sur la compréhension de la langue en Belgique

En Belgique, la Direction de la langue française a publié un guide de bonnes pratiques afin de préciser comment pratiquer au mieux l'écriture inclusive, appelée dans ce guide « écriture alternative ». Ce guide vise à « garantir une meilleure visibilité des femmes », à « combattre la masculinisation de la langue » et à « assurer un traitement égal du féminin et du masculin » (Dister / Moreau 2020 : 39–43). Il est donc prévu que les hommes et les femmes soient représenté*es de manière égale par la langue, les objectifs restant dans un cadre binaire.

Selon ce guide, il est conseillé soit d'utiliser le masculin générique soit de dédoubler les mots au masculin et au féminin. Néanmoins il ne faut pas utiliser le dédoublement systématiquement, seulement lorsque la distinction est importante, bénéfique ou pertinente (*cf.* Dister / Moreau 2020 : 69–71). Le dédoublement n'est pas conseillé dans « les textes juridiques, administratifs, dans les règlements, les documents techniques, les textes à destination d'un jeune public ou d'un public peu familiarisé avec l'écrit » (Dister / Moreau 2020 : 70–71). Lorsqu'il est explicitement question d'une ou de plusieurs femmes, il est conseillé d'utiliser la forme féminine. Les mots épicènes ou des formulations neutres peuvent être employés, mais il ne faut pas trop en utiliser, car cela peut rendre un texte abstrait et difficile à comprendre. Les néologismes ainsi que les formes avec des signes de ponctuation sont à éviter, et il ne faut rien écrire qui ne puisse pas être prononcé (*cf.* Dister / Moreau 2020 : 70–72). Ce guide met également en évidence plusieurs difficultés des pratiques alternatives, comme le fait que les textes deviennent plus difficiles à lire et à écrire, qu'une meilleure visibilité des femmes n'est pas garantie, que la valeur exclusive du masculin est renforcée, qu'un certain désordre est créé ainsi que l'écart entre le français écrit et oral devient plus grand (Dister / Moreau 2020 : 45–61).

L'on peut donc conclure que pour la Direction de la langue française en Belgique, la compréhension de la langue pour tout le monde est une priorité et qu'il est conseillé d'éviter les nouvelles formes (formes avec des signes de ponctuation, néologismes) et les reformulations compliquées (rédaction épicène et neutre trop compliquée). Bien que la visibilité des femmes et la représentation égale des hommes et des femmes au niveau linguistique soient un objectif, la langue ne doit pas être compliquée pour autant. Un moyen d'assurer la représentation des femmes est de les désigner explicitement ou, si cela est pertinent pour le contexte, d'utiliser le dédoublement.

2.4.4 L'opposition politique à l'écriture inclusive en France

En France, il existe un guide pour contribuer à « une communication institutionnelle non sexiste » publié par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) qui inclut des recommandations pour rendre la langue égalitaire (*cf.* HCE 2022 : 5). Entre autres, il est recommandé d' « user d'une communication sans stéréotypes de sexe [sic] à l'oral comme à l'écrit » à travers l'emploi du dédoublement et l'utilisation du point médian (*cf.* HCE 2022 : 15–16). Il est également recommandé de « recourir aux termes épïcènes » ou d'utiliser des noms collectifs pour inclure les femmes et les hommes de manière égale (*cf.* HCE 2022 : 19). Le guide mentionne aussi les néologismes comme forme légitime d'expression non binaire, car ils ont été créés pour répondre au besoin de personnes non binaires et sont un complément nécessaire à la langue (*cf.* HCE 2022 : 21–22). Même si des personnes non binaires sont mentionnées, l'objectif de ce guide est plutôt de mettre les femmes en avant et de représenter les femmes et les hommes de manière égale. Le guide n'est pas aussi strict que le guide belge, mais ici aussi, l'accent est mis sur la représentation égale des femmes et des hommes. De nouveaux moyens linguistiques sont également proposés pour exprimer cela, comme l'utilisation du point médian ou les néologismes.

Même si le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) est nommé par le Premier ministre (*cf.* HCE 2023) et est chargé « de la protection des droits des femmes et de la promotion de l'égalité par les sexes [sic] » (HCE 2022 : 73), l'écriture inclusive et donc certaines propositions du HCE rencontrent une forte opposition de la part du pouvoir politique français et de l'Académie française. L'Académie française a publié en octobre 2017 une déclaration dans laquelle elle se prononce contre « les marques orthographiques et syntaxiques » car cela « aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité », ce qui fait que « la langue française se trouve désormais en péril mortel » (Académie française 2017). En novembre 2017, Edouard Philippe, qui était le Premier ministre de la France jusqu'en 2020, a banni l'écriture inclusive des textes officiels de la République française. Il s'est alors opposé à un élargissement du féminin dans la langue française (*cf.* Arrigoni 2017). En 2019, l'Académie française a déclaré qu'elle ne s'oppose plus à la féminisation des noms de métiers, soulignant qu'il « n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des noms de métiers et de professions » (Académie française 2019b : 4).

Pourtant, l'écriture inclusive, y compris l'emploi des noms de métiers féminins, reste bannie des textes officiels (*cf.* Guen 2019).

Le débat a continué en 2021 quand le ministre de l'Éducation Jean Michel Blanquer a publié une lettre où il a interdit l'usage de l'écriture inclusive à l'école. Blanquer, qui était ministre jusqu'en 2022, a mis en avant l'interdiction du « point médian pour faire apparaître simultanément les formes féminines et masculines d'un mot employé au masculin lorsque celui-ci est utilisé dans un sens générique » (Blanquer 2021). Blanquer évoque que l'écriture inclusive « constitue un obstacle à la lecture et à la compréhension de l'écrit » ainsi qu'il n'est pas possible « de transcrire à l'oral les textes recourant à ce type de graphie » ce qui « gêne la lecture à voix haute comme la prononciation, et par conséquent les apprentissages » (Blanquer 2021). Il se prononce en faveur d'une représentation égale des filles et des garçons par la « féminisation » des noms de métiers ou des fonctions (*cf.* Blanquer 2021).

De plus, en octobre 2023, le Sénat français a voté pour une loi interdisant l'écriture inclusive dans un sens encore plus large. Il est proposé de bannir l'écriture inclusive des « publications émanant de personnes publiques ou de personnes privées chargées d'une mission de service public » (Sénat français 2023 : 1). Cela veut dire que l'écriture inclusive sera interdite dans tous les textes officiels, ce qui inclut entre autres les contrats de travail et les règlements intérieurs d'entreprises (*cf.* Gabel 2023). Le Sénat s'oppose à « l'usage de signes typographiques entre plusieurs terminaisons d'un mot » et à des néologismes « au nom de la sauvegarde de la langue française, et pour préserver la clarté et l'intelligibilité de la norme » (Sénat français 2023 : 1). Le président actuel Emmanuel Macron le corrobore en arguant que « le masculin fait le neutre [et qu'] on a pas [sic] besoin d'y ajouter des points au milieu des mots ou des tirets » (Gingins 2023). Même s'il n'est pas clair que la loi aura un impact si elle passe à l'Assemblée (*cf.* Gabel 2023), la proposition n'est pas en faveur de l'écriture inclusive.

En France, la mise en place d'une écriture inclusive qui représente diverses identités de genre et dépasse un cadre binaire est donc loin d'être réalisée. Même la représentation des femmes dans la langue fait toujours l'objet de discussions. Le fait que l'Académie française et la politique parlent souvent de « féminisation » montre que le masculin est toujours considéré comme la norme (*cf.* Kosnick 2022 : 59). Alors que la sortie du cadre binaire devrait être une priorité, il existe encore des débats sur la représentation des formes féminines dans la langue française.

Il n'existe donc pas de réglementation uniforme sur l'écriture inclusive en France, car le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) recommande quelque chose de différent de la politique et de l'Académie française. Ce qui est surtout pertinent pour ce travail, c'est que l'écriture inclusive par des signes de ponctuation ainsi que des moyens linguistiques pour représenter des personnes non binaires sont interdits à l'école en France.

2.5 L'écriture inclusive à l'école

Jusque-là, ce travail a déjà abordé le lien entre la langue et le genre, les différentes possibilités de représentation du genre dans la langue avec leurs avantages et désavantages, ainsi que différentes politiques linguistiques liées au genre. Dans ce dernier sous-chapitre, il est question de l'utilisation de l'écriture inclusive à l'école. Il sera élaboré sur les raisons de l'importance d'une représentation diversifiée en termes de genre à l'école et des moyens qui pourraient par exemple être utilisés à cette fin, ce que contiennent les directives et les guides sur l'écriture inclusive à l'école en Autriche et pourquoi l'utilisation de l'écriture inclusive dans les manuels scolaires peut être critiquée.

2.5.1 Enseigner la diversité des genres

Comme indiqué précédemment, ce sous-chapitre traite de la pertinence d'aborder la diversité des genres en classe et de la manière dont cela pourrait se faire. Il convient de noter que cela sert de complément à ce qui a déjà été traité dans les chapitres précédents. C'est pourquoi ce sous-chapitre se concentre sur les problématiques concrètes des élèves non binaires et leurs conséquences.

L'enseignement est souvent basé sur un système hétéronormatif, il n'y pas de place pour le non binaire (cf. Sauntson 2020 : 156). Cela est problématique pour les élèves non binaires, car leur identité de genre ainsi que leur choix de nom et de pronom ne sont souvent pas acceptés dans le milieu scolaire (cf. Ashley 2017 : 36, Chamberland / Puig 2015 : 8). Le choix de la langue utilisée en classe détermine quelles identités de genre et sexuelles sont représentées et lesquelles sont exclues. En tant qu'enseignant*e il faut être conscient*e que les choix linguistiques influencent l'inclusion ou l'exclusion de certains groupes d'élèves. Par conséquent, il convient de réfléchir de manière attentive et critique au choix de moyens linguistiques utilisés afin de refléter la diversité des genres et de ne pas limiter les réflexions sur la diversité (cf. Sauntson 2020 : 155).

La représentation de personnes non binaires dans la langue et le respect du choix de leurs noms et pronoms seraient une étape importante pour inclure les élèves non binaires et ainsi respecter leur identité dans le contexte scolaire (cf. Singh / Meng / Hansen 2013 : 15). Les enseignant*es ont la responsabilité de créer une compréhension claire de la fonction de la langue et de ses effets (cf. Versini 2022 : 69). Il est donc essentiel d'aborder la diversité des genres pour comprendre la langue et la construction de l'identité (cf. Menard-Warwick / Mori / Williams 2014 : 472) ainsi que le potentiel culturel de la langue (cf. Versini 2022 : 69). L'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères ne devraient pas se limiter à l'acquisition d'une série de règles, car des questions culturelles et de société y sont toujours associées. Pour cela, il est important qu'une langue inclusive soit utilisée de manière cohérente et que la représentation diverse ne s'arrête pas là, mais que l'on agisse de manière inclusive en général (cf. Versini 2022 : 69–72).

Même s'il faut encore beaucoup de recherches et discussions sur la façon dont une langue peut être enseignée de manière inclusive (cf. Versini 2022 : 73), Kosnick (2022 : 64–65) propose des moyens pour contribuer à une représentation diversifiée du genre. Un moyen serait d'éviter les textes qui mettent l'accent sur le système binaire des genres. Lorsque l'on donne des exemples, il convient de se demander si les différents genres sont représentés, qui est au centre de l'exemple et si tout le monde dispose des moyens appropriés pour exprimer ses expériences. Lors de l'apprentissage des pronoms, l'on peut par exemple veiller à présenter également des pronoms non binaires comme *iel*. De même, il faut garder à l'esprit que la production linguistique à la première personne nécessite des efforts supplémentaires pour les élèves qui utilisent des pronoms féminins ou non binaires et de veiller à ne pas privilégier les élèves qui utilisent des pronoms masculins. Pour éviter les attributions de genre, un bon moyen est de pratiquer les articles et les adjectifs avec des objets et non avec des noms animés (cf. Kosnick 2022 : 64–65).

Enfin, l'on peut dire que l'enseignement inclusif du français langue étrangère reste difficile en raison du manque de moyens et demande également de la créativité et une réflexion continue de la part des enseignant*es. En employant une langue inclusive, il est parfois nécessaire d'utiliser de nouveaux mots ou expressions avec lesquels les élèves ne sont pas encore familiarisé*es. Cependant, l'utilisation de la langue inclusive est pertinente car cela permet aux élèves de s'exprimer en fonction de leur identité. En outre, les apprenant*es sont encouragé*es à réfléchir à la langue qu'ils*elles apprennent et à son histoire, ainsi qu'à la dimension de genre dans la société en général. Les élèves

peuvent ainsi se rendre compte que la langue est un phénomène social étroitement lié aux dynamiques dans la société (cf. Versini 2022 : 72–74). L’enseignement inclusif a donc également un impact sur la manière dont les élèves perçoivent le genre dans la société dans son ensemble et les amène à remettre en question les hypothèses quotidiennes en matière de genre (cf. Kosnick 2022 : 65).

2.5.2 Directives sur l’écriture inclusive à l’école en Autriche

En 2018, le ministère fédéral de l’éducation, des sciences et de la recherche de l’Autriche a publié le guide *Geschlechtergerechte Sprache : Leitfaden im Wirkungsbereich des BMBWF* sur la langue inclusive avec l’objectif que les femmes et les hommes soient représenté*es de manière égale. Ce guide s’oppose à l’utilisation du masculin générique parce qu’elle conduit à une représentation inégale des deux genres. Différentes possibilités de rendre les femmes et les hommes visibles sont présentées. Si l’on veut rendre le genre explicitement visible, l’on peut le faire à travers les articles et les suffixes. Pour représenter le féminin et le masculin, il est recommandé d’employer le dédoublement ou d’utiliser la barre oblique. S’il n’est pas nécessaire de désigner explicitement le genre, il est suggéré d’employer des formulations neutres telles que les mots épïcènes ou les noms collectifs. En outre, il est précisé que l’utilisation d’une langue inclusive devrait également être prise en compte dans l’apprentissage des langues étrangères (cf. BMBWF 2018 : 2–12).

De plus, le ministère fédéral de l’éducation, des sciences et de la recherche de l’Autriche a publié en 2023 le guide *Reflexive Geschlechterpädagogik und Gleichstellung in Unterrichtsmitteln* afin de fournir des orientations pour l’analyse, l’examen et l’approbation des manuels scolaires et du matériel pédagogique. Le guide contient cinq dimensions d’analyse pour lesquelles il existe des critères sur ce qu’un outil pédagogique devrait offrir sur ce thème (cf. BMBWF 2023b : 7–8). Outre les dimensions d’analyse « vie quotidienne, famille, formes et réalité de vie », « formation, activité professionnelle et emploi », « normes, valeurs, société et politique » et « approches didactiques et méthodologiques », il y a la dimension d’analyse « langue et matériel visuel » qui est particulièrement intéressante pour ce travail. Cette dimension consiste à rendre visibles tous les genres sans les juger, et à réfléchir aux représentations et descriptions stéréotypées. Pour vérifier cela, le guide propose une liste d’orientation où l’on peut cocher si les critères sont accomplis. Le critère concernant l’écriture inclusive est décrit comme suit : « Das Unterrichtsmittel verwendet durchgängig eine geschlechtergerechte

Sprache [selon le guide décrit précédemment] sowie eine nicht-diskriminierende Sprache im Allgemeinen » (BMBWF 2023b : 13). L'écriture inclusive doit en conséquence être employée de manière cohérente dans le matériel pédagogique et donc dans les manuels scolaires. Ainsi, un autre critère est que le matériel pédagogique doit inciter à la réflexion sur le rôle de la langue et des images. L'accent est également mis sur la diversité des représentations en termes d'origine sociale et de société, ainsi que sur la représentation de rôles et de contextes non stéréotypés (cf. BMBWF 2023b : 13).

En outre, il existe le guide pour les manuels scolaires *Empfehlungen für nicht-diskriminierende Schulbücher : Fokus Gender und sexuelle Orientierung*. Ce guide, développé dans le cadre d'un projet de l'Union européenne, a été adapté au contexte autrichien en 2016 par Patricia Hladschik, avec le soutien financier du ministère fédéral de l'éducation. Son objectif est de fournir une orientation pour la rédaction, la révision, la mise à jour ou l'analyse de manuels scolaires ou de matériel pédagogique par des listes d'orientation et des recommandations. En outre, le guide vise à souligner l'importance du matériel pédagogique sensible au genre, à créer une image positive de la diversité et à contribuer à surmonter les tensions sociales (cf. Hladschik 2016 : 7–8). Les thèmes abordés sont l'anti-discrimination et la diversité, le genre, l'identité sexuelle, les approches didactiques et méthodologiques ainsi que les illustrations. Les points les plus importants sur le thème du genre dans les manuels scolaires sont les suivants (cf. Hladschik 2016 : 15) :

- soutenir les représentations du genre qui montrent l'égalité et le partenariat ;
- mettre en évidence les inégalités et les discriminations spécifiques au genre ainsi que leurs causes ;
- offrir de multiples possibilités d'identification positive pour différents rôles sociaux – tant pour les garçons ainsi que pour les filles ;
- reconnaître les mérites et les acquis du mouvement des femmes dans le passé et le présent ;
- permettre un débat ouvert sur les tendances sociales qui s'opposent à l'égalité et à l'équité entre les femmes et les hommes.

Les listes d'orientation sur le sujet du genre se concentrent sur le contexte historique et le cadre juridique, les comportements et les styles de vie, le travail ainsi que la société (cf. Hladschik 2016 : 16–19). Dans l'ensemble, l'accent est mis sur une représentation égale

des hommes et des femmes et des filles et des garçons, le guide reste donc dans un cadre binaire.

Dans les programmes scolaires des écoles secondaires générales (*AHS*) et les écoles secondaires professionnelles pour les professions économiques (*HLW*) et commerciales (*HAK*)² il n'y a que peu de directives sur l'enseignement de l'écriture inclusive dans l'enseignement du français comme langue étrangère. Le programme de l'AHS indique ceci : « Zudem ist im Fremdsprachenunterricht eine Sprachregelung zu vermitteln und zu pflegen, die der Gleichberechtigung der sozialen Geschlechter entspricht » (BMBWF 2023a). Le programme scolaire ne mentionne pas la forme concrète que doit prendre cette réglementation linguistique. En ce qui concerne le genre en générale, le programme de l'AHS indique ceci :

Die Schülerinnen und Schüler sind – unabhängig von ihrer sozialen, religiösen und kulturellen Herkunft – dabei zu unterstützen und zu begleiten, sich mit Ursachen gesellschaftlicher Ungleichheitsstrukturen, insbesondere auch mit Geschlechterungleichheiten und Rollenstereotypen kritisch auseinanderzusetzen, um eigene Handlungsspielräume und Lebensperspektiven zu erweitern. Die Schülerinnen und Schüler sollen weiters dabei unterstützt werden, Haltungen und Kompetenzen zu entwickeln, die der Chancengleichheit und dem Abbau geschlechtshierarchischer Rollennormen dienlich sind. (BMBWF 2023a)

Les inégalités de genre et les stéréotypes de rôle sont également transmis et mis en réalité par la langue, ce qui signifie qu'une mise en œuvre cohérente de cette approche devrait également inclure l'écriture inclusive. En plus, le programme scolaire de l'AHS prévoit « Reflexive Geschlechterpädagogik und Gleichstellung » en tant que compétence interdisciplinaire, néanmoins cette compétence n'est pas prévue pour l'enseignement des langues étrangères (*cf.* BMBWF 2023a). Le programme de la HLW ne mentionne pas l'écriture inclusive, le genre n'est mentionné que de manière générale :

Die Ausbildung führt zu einer verantwortungsvollen Haltung im Umgang mit Menschen, mit der eigenen und mit anderen Kulturen und mit transkulturellen Gesellschaften sowie zu Gender- und Diversity-Kompetenz (Umgang mit geschlechtsspezifischen Unterschieden und mit Vielfalt). Die Absolventinnen und Absolventen können den Einfluss von Geschlechterrollenstereotypen auf die eigene persönliche Entwicklung reflektieren und dadurch den eigenen Handlungsspielraum erweitern. (BMBWF 2015 : 3)

L'on peut également affirmer ici qu'une mise en œuvre cohérente de l'approche devrait inclure l'utilisation d'écriture inclusive. Le programme scolaire de la HAK prévoit une écriture inclusive, mais uniquement dans l'enseignement de l'allemand. De même, le

² Pour les écoles secondaires professionnelles, les types d'écoles *HLW* et *HAK* ont été choisis parce qu'ils sont les plus pertinents pour l'enseignement du français comme langue étrangère.

genre en général n'est mentionné que dans le cadre du cours d'allemand (cf. BMBWF 2014 : 18–28).

Dans l'ensemble, l'on peut donc dire que le ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche accorde une importance à la lutte contre les inégalités et les stéréotypes de rôles. L'égalité des genres est un objectif, mais l'accent est mis sur un cadre binaire. En ce qui concerne l'écriture inclusive, il est conseillé d'utiliser le dédoublement, la barre oblique ou les formulations neutres à travers des mots épiciens ou des noms collectifs.

2.5.3 Critiques à l'écriture inclusive dans les manuels scolaires

Tandis que l'utilisation de l'écriture inclusive peut être un moyen de représenter des genres divers et peut influencer l'image que les élèves ont du genre, l'emploi de l'écriture inclusive dans les manuels scolaires est aussi souvent critiqué.

En France, il y a eu de grands débats sur ce sujet en 2017 lorsque la maison d'édition *Hatier* a publié un manuel scolaire pour le CE2 qui comprenait l'écriture inclusive. *Hatier* visait à éviter autant que possible les stéréotypes de genre. La forme d'écriture inclusive employée était l'utilisation des points sur la ligne, par exemple *artisan.e.s* ou *puissant.e.s*. Outre divers journaux, il y avait une grande opposition du mouvement associatif et politique *La Manif Pour Tous* (cf. Omer 2020 : 1–2). *Le Figaro*, par exemple, a écrit qu'il s'agit d'un « manuel scolaire écrit à la sauce féministe » et que l'écriture inclusive n'est pas nécessaire pour donner une place aux femmes (cf. Pech 2017b). Plusieurs personnes ont exprimé leur crainte que les élèves de CE2 rencontrent des difficultés à lire et à comprendre le manuel. *La Manif Pour Tous Paris* s'est insurgée contre l'emploi de ce manuel, car, selon le mouvement, des expériences sont menées sur des enfants avec ce manuel. De plus, la sortie de ce manuel était l'élément déclencheur de l'interdiction de l'écriture inclusive dans les textes officiels de la République française (cf. Pech 2017a).

En Autriche, les représentant*es des parents d'élèves s'opposent à l'utilisation de l'écriture inclusive dans les manuels scolaires, comme le décrivent un communiqué de presse de l'association fédérale des représentant*es des parents d'élèves dans les écoles moyennes et supérieures d'Autriche ainsi que les journaux *Die Presse* et *Der Standard*. Ils*elles s'opposent avec véhémence à l'écriture inclusive, comme le montre ce passage : « Gegenderte Texte sind schwerfällig, hässlich und manchmal sogar missverständlich. Mit Klarheit und gutem Stil haben sie nichts zu tun. Sie zerstören jegliches

Sprachgefühl » (Hollnagel 2015). Il est reproché que les manuels scolaires utilisant l'écriture inclusive ne sont plus lisibles ni compréhensibles. La compréhension est la priorité absolue et, du point de vue des parents, l'écriture inclusive n'est pas compréhensible. L'utilisation de l'écriture inclusive rend l'apprentissage plus difficile pour tou*tes les élèves, mais surtout pour ceux*celles qui ont une autre langue primaire que l'allemand. Une revendication est donc que les formes intégrant des signes de ponctuation soient interdites dans les manuels scolaires. Il vaut mieux utiliser le masculin comme genre générique, puisque l'accent devrait de toute façon être mis sur le contenu (cf. Bayrhammer 2015 ; *Der Standard* 2015 ; Hollnagel 2015).

La principale raison des critiques sur l'utilisation de l'écriture inclusive dans les manuels scolaires est donc la préoccupation que les textes deviennent moins compréhensibles et que l'apprentissage soit rendu plus difficile. Mais si les élèves apprennent l'écriture inclusive dès le début, cela ne devrait pas poser des problèmes, car ils*elles seront alors familiarisé*es avec cette sorte d'écriture. De plus, dans le cas concret du français, les élèves doivent de toute façon apprendre de nombreuses particularités, et l'écriture inclusive peut en faire partie.

2.6 Les points essentiels du cadre théorique

- Dans ce travail, la compréhension du genre ne se limite pas à un cadre binaire. Néanmoins les règles grammaticales rendent la représentation du genre dans la langue complexe.
- Il y a un lien étroit entre langue et réalité, car la langue reflète la réalité et contribue à la construction du monde. Par conséquent une représentation diverse du genre dans la langue est importante, bien que cela ne suffise pas en soi pour atteindre une représentation diversifiée du genre dans la société.
- Le masculin générique n'est pas compris comme genre neutre, car la reproduction continue d'une langue qui privilégie le masculin conduit au maintien d'un ordre de dominance masculin.
- Pour représenter le genre dans la langue il existe des formes binaires :
 - Le double emploi des formes masculines et féminines ;
 - L'utilisation des signes de ponctuation tels que la parenthèse, la E-majuscule et la barre oblique ;et des formes non binaires :

- Les formulations neutres, par exemple à travers des mots épicènes ou des noms collectifs ;
 - Les néologismes ;
 - L'utilisation des signes de ponctuation tels que le point médian, le point sur la ligne, les tirets, les tirets en bas, les astérisques.
- Différents pays francophones ont des politiques linguistiques différentes en matière de genre, mais ils sont tous d'accord pour dire qu'il faut plutôt éviter l'utilisation des signes de ponctuation et des néologismes. L'utilisation de formulations neutres est la forme qui est la plus acceptable pour tout le monde.
 - L'utilisation d'écriture inclusive à l'école est importante parce que cela a un impact sur l'image que les élèves ont du concept de genre. Le ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche est en faveur d'une représentation égale des hommes et femmes. Les représentant*es des parents d'élèves critiquent l'utilisation de l'écriture inclusive à l'école.

3. QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHESES

La langue utilisée dans l'enseignement des langues étrangères a un impact sur l'image du genre présentée dans la langue étrangère. En même temps, la langue utilisée et la politique sont étroitement liées. Dans le cadre de mon travail de master, je vise à déterminer comment l'écriture inclusive est utilisée dans les manuels scolaires autrichiens pour l'apprentissage de français langue étrangère et comment cela correspond aux directives de différentes politiques linguistiques francophones et de la politique de l'éducation en Autriche. Je traite la question de recherche suivante :

Comment l'écriture inclusive est-elle utilisée dans les manuels scolaires de FLE en Autriche et y a-t-il un lien avec différentes politiques linguistiques francophones et la politique éducative autrichienne ?

A cette fin, je prévois de vérifier les hypothèses suivantes :

- I. Les manuels analysés utilisent différentes formes de l'écriture inclusive.
- II. La majorité des mots analysés sont employés au masculin générique.
- III. L'écriture inclusive est en majorité utilisée dans un cadre binaire.

Les formes d'écriture inclusive en question sont celles présentées dans le sous-chapitre 2.3, à savoir le double emploi des formes féminines et masculines, les formulations neutres, les néologismes et l'utilisation des signes de ponctuation. L'emploi du masculin générique a été évoqué dans le sous-chapitre 2.3.1 et sera défini plus précisément dans le chapitre suivant. En ce qui concerne le cadre (non) binaire, comme expliqué dans le sous-chapitre 2.1.1, les termes neutres du point de vue du genre qui se réfèrent à des personnes sont également considérés comme non binaires.

4. METHODE

4.1 L'analyse linguistique des manuels scolaires

Les manuels scolaires sont un moyen important de socialisation scolaire, car ils représentent ce qui est pertinent pour la société. Ils montrent certaines parties de la réalité, des normes et des valeurs et contribuent ainsi à la construction de la réalité. Des déclarations implicites et explicites sont faites sur le genre (*cf.* BMB 2011 : 77). L'analyse des manuels scolaires est un domaine de recherche très vaste et les résultats diffèrent en fonction de la question de recherche, du point de départ théorique et des méthodes d'analyse utilisées (*cf.* Fuchs / Niehaus / Stoletzki 2014 : 24–25). L'analyse au niveau linguistique est encore peu appliquée dans l'analyse des manuels scolaires ce qui est surprenant étant donné que la langue est le moyen de transmission de connaissances (*cf.* Kiesendahl / Ott 2015 : 7). Les analyses au niveau linguistique dans l'espace germanophone (contrairement à l'espace anglophone) considèrent le plus souvent les manuels scolaires uniquement comme des supports de connaissances linguistiques et rarement comme des moyens de transmission de connaissances (*cf.* Ott 2017 : 28).

L'analyse de manuels scolaires en termes de genre se fait depuis les années 1970 (*cf.* Moser / Hannover / Becker 2013 : 78 ; Ott 2017 : 22). Au début, l'accent était mis sur les femmes et les filles, à partir des années 1990 il s'agissait d'une approche binaire et depuis les années 2010, d'autres identités de genre sont également prises en compte (*cf.* Ott 2017 : 22–23). Cependant des différences dans la collecte de données ainsi que des méthodes d'analyse différentes rendent difficile la comparaison des résultats au fil des années (*cf.* Moser / Hannover / Becker 2013 : 79). Souvent, les aspects qualitatifs sont combinés avec des aspects quantitatifs. De nombreuses études s'intéressent à la proportion de personnages féminins et masculins et à leurs actions, mais souvent sans mentionner si chaque désignation de personne et chaque pronom ont été comptés ou si seules différentes figures ont été comptabilisées. Même si des catalogues d'analyse ont été développés, l'application et la définition des critères varient dans la pratique (*cf.* Ott 2017 : 23–25).

L'utilisation d'une langue inclusive est également abordée dans les analyses (*cf.* Ott 2017 : 25), ce qui est important, car l'utilisation d'une langue non inclusive est un moyen subtil de créer un déséquilibre entre les genres dans les manuels scolaires (*cf.* Moser / Hannover / Becker 2013 : 79). Néanmoins, il n'existe que peu d'études qui utilisent un outil d'analyse compréhensible et transparent en ce qui concerne le niveau de mise en

œuvre linguistique (cf. Ott 2017 : 25). Le masculin générique pose un problème pour la collecte et l'analyse des données, car il est difficile de distinguer le masculin générique d'un masculin désignant une personne spécifique de genre masculin (cf. Moser / Hannover / Becker 2013 : 79–80 ; Ott 2017 : 25).

Spitzmüller et Warnke (2011 : 136) proposent trois niveaux d'analyse linguistique : le niveau transtextuel, le niveau des acteur*rices et le niveau intratextuel, le dernier étant pertinent pour ce travail. Car l'analyse au niveau intratextuel à partir des mots, des propositions et des textes utilisés permet d'élaborer quels moyens linguistiques contribuent à la constitution du savoir sur le genre ainsi qu'à la construction des concepts de genre (cf. Ott 2017 : 61). Au niveau intratextuel l'on peut distinguer entre une analyse basée sur les mots, les propositions et le texte (cf. Spitzmüller / Warnke 2011 : 138–170). Pour ce travail, l'analyse basée sur les mots est pertinente, car l'analyse porte sur les mots qui se réfèrent à des personnes (cf. Ott 2017 : 61). A travers ces mots, l'objectif est de découvrir comment le genre est représenté linguistiquement.

Le schéma d'analyse utilisé est basé sur un schéma proposé par Ott (2017), en tenant compte également des idées de Moser, Hannover et Becker (2013) et de Kerger et Brasseur (2021). Ott (2017) a analysé des manuels scolaires en langue allemande pour l'enseignement de l'allemand et des mathématiques entre les années 1890 et 2010, le corpus comprenait 88 manuels scolaires (cf. Ott 2017 : 81). Son analyse aborde la question de savoir comment les concepts de genre sont transmis par la langue et comment ces concepts se retrouvent dans les textes analysés. Outre l'examen des structures épistémiques, Ott (2017) se penche sur les conditions cadres institutionnelles et le contexte socio-culturel et historique des manuels scolaires. Le schéma d'analyse qu'Ott a utilisé pour l'analyse des structures épistémiques est la base du schéma d'analyse utilisé dans ce travail, toutefois une adaptation était nécessaire, étant donné que l'accent est mis sur l'écriture inclusive dans ce travail. Les conditions cadre institutionnelles et le contexte socio-culturel et historique ne sont pas pris en compte dans ce travail. Moser, Hannover et Becker (2013) décrivent un schéma d'analyse qui permet de mesurer l'(in)égalité des genres dans les textes et les images des manuels scolaires pour l'enseignement de l'allemand et des mathématiques. Un aspect intéressant pour ce travail est l'importance de l'ordre dans lequel les formes féminines et masculines sont mentionnées (Moser / Hannover / Becker 2013 : 87). Kerger et Brasseur (2021) ont effectué une analyse sur la représentation du genre dans 67 manuels scolaires à l'école fondamentale

luxembourgeoise pour différentes matières (cf. Kerger Brasseur 2021 : 13–14). Leurs recherches ont porté sur les personnages et la langue ; le dernier point étant intéressante pour ce travail. En effet, cela a fourni des idées pour compléter le schéma d'analyse, notamment parce que, contrairement aux travaux des autres, l'écriture inclusive a été prise en compte, à savoir le dédoublement, l'utilisation des signes de ponctuation et la rédaction épïcène. Le schéma d'analyse utilisé dans ce travail sera expliqué en détail dans le sous-chapitre 4.3.

4.2 Le choix des données

Le choix des manuels scolaires pour l'analyse a été effectué d'abord en fonction des manuels les plus utilisés dans l'enseignement du français en Autriche. Le ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche a fourni des informations sur les manuels les plus utilisés en AHS, HLW et HAK au cours de l'année scolaire 2022/2023, à la suite d'une demande par mail. Cette information est importante car cela garantit d'une part que ce sont des manuels scolaires approuvés et d'autre part qu'ils sont fréquemment utilisés. Il s'agit des séries de manuels scolaires suivantes :

Type d'école	Titre	Maison d'édition
AHS	À plus!	Veritas, Linz
AHS	Bien fait! MODULAIRE	hpt, Vienne
HAK, HLW	Bien fait! MODULAIRE BHS	hpt, Vienne
AHS, HAK, HLW	Cours intensif.	öbv, Vienne
HAK, HLW	France, Europe & Cie	Trauner Verlag, Linz
HLW	Hospitalité autr. NOUVEAU	hpt, Vienne
AHS	Nouvelles Perspectives (AHS)	Veritas, Linz
HAK, HLW	Perspectives (BHS)	Veritas, Linz
HAK	Voyages.	öbv, Vienne

Table 2 : Les manuels scolaires les plus utilisés en AHS, HAK et HLW

Comme il n'est pas possible d'analyser tous les manuels dans le cadre du travail du master, il a été nécessaire de faire une sélection. Une première étape a consisté à choisir de telle façon que toutes les maisons d'édition ainsi que les différents types d'écoles soient représentés. La deuxième étape a consisté à choisir un niveau pour l'analyse, de sorte que les manuels soient comparables. Le choix s'est porté sur le niveau B1, c'est-à-dire la troisième ou la quatrième année d'apprentissage. Par conséquent, les manuels suivants ont été choisis :

Type d'école	Titre	Maison d'édition
AHS	À plus! 4 (GERS A2+ – B1)	Veritas, Linz
HAK, HLW	Bien fait! MODULAIRE BHS 4 (GERS B1)	hpt, Vienne
AHS, HAK, HLW	Cours intensif. 3 (GERS B1)	öbv, Vienne
HAK, HLW	France, Europe & Cie (GERS B1)	Trauner Verlag, Linz
AHS	Nouvelles Perspectives (AHS) B1	Veritas, Linz

Table 3 : Les manuels scolaires utilisés pour l'analyse

De plus, comme il n'est pas possible de faire une analyse totale d'un manuel scolaire (*cf.* Weinbrenner 1992 : 50), l'analyse de ce travail ne sera qu'une analyse partielle. Toutes les pages ne sont pas analysées, mais une sélection aléatoire est effectuée. Pour chaque manuel, 35 pages sont choisies au hasard. La sélection aléatoire vise à garantir qu'aucun déséquilibre lié au chapitre n'apparaisse dans les données en raison de la structure des manuels scolaires en chapitres. Comme l'analyse des données sera basée sur des pourcentages, la collecte d'une partie seulement des pages ne pose pas de problème pour l'analyse. Dans la collecte de données, seuls les mots qui font partie d'une phrase complète sont pris en compte, ce qui exclut les listes de vocabulaire ou de grammaire, par exemple. Ceci est important pour pouvoir indiquer la référence au genre pour chaque mot. De plus, seuls les mots en langue française sont considérés. Si une page choisie au hasard ne contient pas de mots pertinents pour l'analyse ou si plus de la moitié de la page n'a pas de contenu en phrases complètes (en français), la page suivante qui ne fait pas encore partie de l'analyse est prise en compte. Seule la partie principale du manuel scolaire est prise en compte, c'est-à-dire les unités. La raison pour cela est que cette partie est la plus utilisée. Cela signifie par exemple que le texte du volet, la table des matières, la préface, le glossaire ou les annexes ne sont pas inclus (*cf.* Ott 2017 : 83–87).

Dans ce travail, une distinction n'est toutefois pas faite entre les consignes et les textes de lecture qui proviennent éventuellement d'autres sources. Cette décision s'explique principalement par le fait que des textes provenant d'autres sources contribuent également à l'image de genre transmise, que la sélection des textes dans les manuels scolaires est intentionnelle et que la plupart de ces textes sont généralement marqués comme adaptés, ce qui permettrait donc d'adapter l'écriture liée au genre.

Voici quelques détails sur les manuels et les pages analysées :

Manuel scolaire	Année de publication	Pages pertinentes pour l'analyse	Pages choisies au hasard ³ (35 pages par manuel)
A plus	2021	14–79	16, 17, 19, 21, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 35, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 51, 52, 54, 57, 60, 65, 66, 68, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 78
Bien fait	2020	5–81	14, 17, 19, 25, 29, 31, 32, 33, 34, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 56, 58, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 75, 77, 79
Cours intensif	2019	8–121	12, 17, 20, 23, 25, 29, 30, 32, 33, 34, 36, 39, 42, 47, 51, 54, 57, 58, 60, 61, 63, 64, 69, 70, 73, 79, 87, 91, 96, 104, 107, 110, 112, 118, 121
France, Europe & Cie	2018	7–192	12, 14, 17, 24, 26, 35, 43, 53, 60, 64, 74, 79, 94, 99, 102, 106, 112, 115, 118, 129, 130, 134, 139, 144, 145, 147, 151, 162, 168, 173, 174, 179, 184, 186, 190
Nouvelles Perspectives	2023	11–100	11, 15, 17, 19, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 34, 38, 39, 41, 50, 55, 61, 65, 67, 69, 70, 75, 77, 80, 84, 88, 90, 95, 97, 98, 99

Table 4 : Les pages choisies au hasard pour l'analyse

4.3 Le schéma d'analyse

4.3.1 L'élaboration du schéma d'analyse

Comme mentionné précédemment, le schéma d'analyse est basé sur le travail d'Ott (2017), avec des idées de Moser, Hannover et Becker (2013) ainsi que Kerger et Brasseur (2021). Ott (2017 : 61) propose un schéma d'analyse pour rendre visible et pouvoir analyser le savoir transmis sur le genre qui n'est pas abordé en termes de contenu. Alors qu'Ott (2017) s'intéresse à la manière dont les concepts de genres sont véhiculés par la langue, tant au niveau structurel que sémantique, ce travail se limitera à la représentation du genre au niveau de l'écriture, avec un accent sur l'utilisation de l'écriture inclusive. Pour ce faire, ce travail se concentre sur le niveau nominatif et n'analyse pas le contexte (bien que celui-ci soit pris en compte lors de la collecte des données). C'est pourquoi le

³ Les pages ont été choisies par hasard par un générateur aléatoire en ligne.

schéma d'analyse très approfondi d'Ott est adapté et surtout raccourci dans le cadre de ce travail. Tel que décrit précédemment, un aspect concernant l'ordre des formes masculines et féminines a été intégré sur la base de Moser, Hannover et Becker (2013) et des aspects concernant l'écriture inclusive ont été ajoutés sur la base de Kerger et Brasseur (2021). En outre, afin de mieux savoir quelles catégories utilisées par Ott (2017) sont pertinentes pour ce travail et quelles catégories doivent être adaptées ou ajoutées, le schéma d'analyse a été testé avec les données de cinq pages choisies au hasard dans chaque manuel scolaire utilisé pour l'analyse.

Dans sa recherche, Ott (2017) a relevé les substantifs et les pronoms qui se réfèrent à des personnes. Comme Ott (2017) a analysé des manuels en langue allemande, la question s'est posée, dans le cadre du pré-test du schéma d'analyse pour ce travail, de savoir si cela était également approprié pour la langue française. Comme on l'a vu dans le sous-chapitre 2.1.2, l'expression du genre dans la structure morphologique de la langue française est complexe, puisque, par exemple, en français, plus qu'en allemand, le genre est aussi visible sur des adjectifs et les participes. Cela concerne par exemple des phrases comme « je suis beau / je suis belle » où il n'y pas de différence en genre en allemand (« ich bin schön »). Dans un premier temps, l'idée était de relever aussi séparément les déterminants, les adjectifs et les participes qui ont une référence au genre. Il s'est toutefois avéré que ces attributs sont surtout intéressants pour les mots épicènes, car ceux-ci peuvent acquérir un genre à travers des attributs. C'est pourquoi les attributs ne sont pris en compte dans l'analyse que lorsqu'ils ont un effet sur le genre d'un substantif ou d'un pronom se référant à une personne.

Le pré-test a également suscité quelques réflexions concernant les pronoms, car de nombreux pronoms n'ont en principe pas de genre et sont donc des formes neutres. Cependant, étant donné que les pronoms neutres peuvent également se référer à un genre en raison d'attributs, l'analyse prend en compte tous les pronoms qui peuvent avoir une référence à un genre spécifique à cause des attributs. Il s'agit notamment des pronoms personnels atones, toniques et CODs ainsi que des pronoms possessifs, démonstratifs et indéfinis. Le choix de pronoms est basé sur le fait qu'ils sont variables en genre ou que leur genre peut avoir un effet sur d'autres mots, par exemple des adjectifs ou des participes. Pour mieux comprendre, prenons un exemple : dans la phrase « je l'ai vue » le pronom personnel COD *l'* est pris en compte, car le participe passé lui attribue un genre. Les pronoms qui ne font pas référence à un genre spécifique sont compris comme des

pronoms non binaires, ce qui est une compréhension très large de non binaire, comme expliqué dans le sous-chapitre 2.1.1.

En outre, le pré-test a montré qu'il était intéressant de faire la distinction entre les mots au singulier et au pluriel et de créer une catégorie pour les mots masculins pour des personnages et des groupes masculins ou les mots féminins pour des personnages et des groupes féminins. En ce qui concerne le genre des mots, le pré-test a montré qu'il était important pour ce travail de ne pas seulement relever le masculin et le féminin, qui sont les deux valeurs traditionnelles de genre en français (voir sous-chapitre 2.1.2), mais d'élargir la distinction. Ainsi, une distinction est également faite entre les termes qui sont masculins et féminins et ceux qui ont plusieurs genres. Outre les idées de Kerger et Brasseur (2021) concernant l'écriture inclusive, le schéma d'analyse a été complété par les autres formes d'écriture inclusive décrites dans le sous-chapitre 2.3. Par ailleurs, quelques catégories d'analyse ont été ajoutées pendant le pré-test pour faciliter l'évaluation des données, ceci est indiqué dans la description du schéma d'analyse dans le sous-chapitre suivant.

4.3.2 Les catégories du schéma d'analyse

Les catégories d'analyse centrales sont les désignations de personnes et les pronoms qui se réfèrent à des personnes, ces mots sont dénommés ci-après *formes de référence de la personne* (FRP) (cf. Ott 2017 : 95 ; Ott 2015 : 26). Toutes les FRP sont considérées, il est donc possible que plusieurs FRP se réfèrent à la même personne ou qu'il y a plusieurs FRP dans une phrase : par exemple dans la phrase « les parents de Maurice aiment cuisiner et ils sont très gentils » les mots *parents*, *Maurice* et *ils* sont considérés comme des FRP (cf. Ott 2017 : 95).

Chaque FRP est analysée selon le schéma ci-dessous :

- Les **métadonnées** suivantes sont indiquées (cf. Ott 2017 : 94–95) :
 - Il s'agit de quel type d'école ? (AHS, HAK/HLW ou AHS et HAK/HLW)
 - Quel est le titre du manuel scolaire ?
 - Quelle est la maison d'édition ?
 - Dans quelle année le manuel a été publié ?
 - Sur quel page se trouve la FRP ?
- Il s'agit de quel **type de mot** ? (cf. Ott 2017 : 96) :
 - Substantif : Tous les substantifs désignant des personnes sont considérés.

- Pronom : Comme mentionné précédemment, les pronoms personnels atones, toniques et CODs ainsi que les pronoms possessifs, démonstratifs et indéfinis sont considérés. La prise en compte de tous ces pronoms est importante, car aussi les pronoms de la première et de la deuxième personne peuvent avoir une référence à un genre.
- S’agit-il d’une **personne spécifique** ? Une FRP est une personne spécifique si la FRP apparaît en relation avec un nom ou une image qui peut être clairement attribué à cette FRP. Cette catégorie a été ajoutée lors du pré-test, elle est intéressante pour pouvoir distinguer des personnes spécifiques d’autres FRP. Par exemple dans la phrase « Charlène est ma meilleure amie » les mots *Charlène* et *amie* sont catégorisés comme des personnes spécifiques.
- S’agit-il d’un **(pré-)nom** ou d’une abréviation **de nom** (cf. Ott 2017 : 105 –107) ? Cette catégorie fait partie du schéma pour voir s’il y a des noms ou des abréviations qui ne sont pas spécifiquement masculins ou féminins et donc si le non binaire est représenté. Par exemple dans la phrase « Charlène est ma meilleure amie » le mot *Charlène* est catégorisé comme un nom.
- La FRP est-elle au singulier ou au pluriel ? Cette catégorie a été ajoutée lors du pré-test. Ainsi, l’on peut par exemple analyser si le masculin générique est plus souvent utilisé au singulier ou au pluriel.
- Quel est le **genre grammatical** de la FRP ? Il est distingué entre quatre formes : masculin, féminin (cf. Ott 2017 : 96), masculin et féminin, pas de genre fixe . Par exemple dans la phrase « discutez avec votre voisin/e » le mot *voisin/e* a le genre grammatical masculin et féminin et dans la phrase « les jeunes reçoivent des aides publiques » le mot *jeunes* n’a pas de genre grammatical fixe.
- Quel est la **référence au genre** de la FRP (cf. Ott 2017 : 96–102) ? Il s’agit d’indiquer à quel genre la FRP se réfère dans le cas concret, éventuellement à l’aide du contexte ou des attributs. Il s’agit d’examiner le contexte à l’intérieur de textes ou de paragraphes dont le contenu est cohérent. La distinction entre le genre grammatical et la référence au genre est importante pour voir s’il y a un lien entre ces deux catégories et s’il y a un genre grammatical qui est plus souvent utilisé de manière représentative pour un autre genre. En outre, cette catégorie est importante pour l’analyse de la référence au genre des formes neutres. Il est distingué entre les références suivantes :
 - Référence au féminin : Il s’agit de mots qui sont couramment utilisés pour désigner le féminin, pour autant que le contexte ne fournisse pas d’autres

informations (cf. Ott 2017 : 98). Par exemple dans la phrase « il allait acheter un cadeau pour sa femme » le mot *femme* a une référence au féminin. Dans la phrase « elle est l'ancienne ministre de la santé », le mot *ministre* a également une référence au féminin, même si *ministre* n'a pas de genre grammatical fixe.

- Référence au masculin : Il s'agit de mots qui sont couramment utilisés pour désigner le masculin. Dans ce cas, le contexte est encore plus important que pour les mots faisant référence au féminin, en raison de l'utilisation fréquente du masculin générique. Une référence au masculin est donnée lorsque, dans le contexte, un nom, une description plus détaillée ou une image indique clairement qu'il s'agit d'une personne de genre masculin ou lorsque l'équivalent féminin apparaît dans l'environnement textuel proche (cf. Ott 2017 : 98–99). Par exemple dans la phrase « il allait acheter un cadeau pour sa femme » le mot *il* a une référence au masculin. La phrase « c'est un écrivain et juriste slovène » le mot *juriste* a une référence au masculin à cause du déterminant.
- Référence au masculin et au féminin : Une référence au masculin et au féminin est donnée lorsque le dédoublement ou les formes de ponctuation *parenthèse*, *E-majuscule* ou *barre oblique* sont utilisées. Par exemple dans la phrase « discutez avec votre voisin/e » le mot *voisin/e* a une référence au masculin et au féminin.
- Référence à plusieurs genres : Cela veut dire qu'il n'y a pas de genre indiqué et qu'il peut s'agir de n'importe quel genre. Ceci est donné lorsque des noms collectifs, des mots épiciques, des néologismes ou les formes de ponctuation *points sur la ligne*, *point médian*, *tirets*, *tirets en bas* ou *astérisques* sont utilisées. Néanmoins la FRP fait référence à plusieurs genres que si le contexte ou les mots attributs (comme les adjectifs, les participes et les déterminants) n'indiquent rien d'autre. Par exemple dans la phrase « connais-tu quelques personnages » le mot *personnages* fait référence à plusieurs genres.
- Référence peu claire au masculin : Une référence peu claire au masculin signifie que soit la FRP a le genre grammatical masculin, soit le contexte ou les attributs font référence au masculin, mais que la référence au genre n'est évidente qu'à partir du contexte ou sur la base des attributs. Il s'agit par exemple des masculins génériques, des mots dont le genre grammatical est masculin mais qui ne désignent pas une personne spécifique, ou des mots qui

ne sont pas masculins mais dont le contexte ou les attributs font référence au masculin (cf. Ott 2017 : 101–102). Par exemple dans la phrase « le pays compte peu d’habitants » le mot *habitants* a une référence peu claire au masculin. Dans la phrase « nous sommes partis » le mot *nous* a une référence peu claire au masculin à cause du participe.

Dans les analyses sur le thème du genre, la référence au genre est le codage le plus important. Pour pouvoir attribuer clairement les FRP, il est parfois nécessaire d’analyser plus en détail le matériel linguistique et l’environnement textuel, car les FRP dont le genre grammatical est masculin sont parfois utilisées comme neutre et ont une référence à plusieurs genres (par exemple s’il s’agit de noms collectifs) ou vice versa (cf. Ott 2015 : 27).

- Quelle écriture est utilisée pour la représentation du genre ? Cette catégorie n’est pas appliquée sous cette forme par Ott (2017), mais elle est importante pour répondre à la question de recherche de ce travail. Cela correspond principalement aux différentes formes de représentation du genre présentées dans le sous-chapitre 2.3 :
 - Le **masculin générique** est-il utilisé en tant que genre général ? Cette catégorie s’applique lorsque, en cas d’utilisation du masculin, la référence au genre n’est pas masculine et la FRP a le genre grammatical masculin. Comme il est difficile de distinguer la référence au masculin peu claire du masculin générique (cf. Ott 2017 : 98–99), cette catégorie permet de distinguer les mots dont le genre grammatical est masculin des mots qui ne le sont pas du point de vue grammatical, mais qui font référence à un masculin générique à cause de leur contexte ou de leurs attributs. La catégorie inclut seulement les FRP qui sont des substantifs ou pronoms au masculin. Par exemple dans la phrase « le pays compte peu d’habitants » le mot *habitants* est catégorisé comme un masculin générique.
 - S’agit-il d’un mot masculin pour des personnages et des groupes masculins ou d’un mot féminin pour des personnages et des groupes féminins (cf. Moser / Hannover / Becker 2013 : 87) ? Cette question a été ajoutée après le pré-test pour faciliter l’évaluation des données. Ce sont des FRP qui ne sont pas de personnes spécifiques selon ce schéma d’analyse, car aucun nom ou image n’est donné pour ces FRP, mais dont le genre grammatical est le même que la référence au genre. Il s’agit entre autres de mots féminins qui apparaissent sans leur équivalent masculin, de mots masculins qui ne sont pas au masculin

générique et de mots qui désignent différents membres de la famille, ainsi que les pronoms attribués. Pour ces FRP une écriture inclusive n'aurait pas vraiment du sens. Par exemple dans la phrase « un homme demande à une vieille dame » les mots *homme* et *dame* sont catégorisés comme personnage ou groupe masculin ou féminin.

- S'agit-il d'une forme d'écriture inclusive (dédoublement, néologisme, formulation neutre, signe de ponctuation) ? Cette question a été ajoutée après le pré-test pour faciliter l'évaluation des données. Par exemple dans la phrase « ton/ta correspondant/e français/e écrit une lettre » le mot *correspondant/e* est catégorisé comme forme d'écriture inclusive. Dans la phrase « chaque élève choisit une question » le mot *élève* est catégorisé comme forme d'écriture inclusive.
- Le **dédoublement** est-il utilisé ? Il s'agit d'un dédoublement lorsque la forme féminine et la forme masculine sont utilisées et connectées par *et* ou *ou*. Par exemple dans la phrase « il demande l'avis de ses lecteurs et lectrices » les mots *lecteurs et lectrices* sont catégorisés comme un dédoublement.
- S'agit-il d'un **néologisme** ? Il s'agit d'un néologisme lorsque la FRP est un mot nouveau, créé pour s'exprimer en dehors d'un cadre binaire. Un exemple pour un néologisme est le pronom *iel*.
- S'agit-il d'une formulation neutre ? Pour une analyse plus profonde, il est distingué entre les formes neutres différentes :
 - La FRP est-elle un **nom collectif** ? Il s'agit des noms désignant un ensemble de personnes sans indication de genre (cf. Institut national de la recherche scientifique 2021 : 5 ; Ott 2017 : 105). Par exemple dans la phrase « discutez en classe ou en groupe » les mots *classe* et *groupe* sont catégorisés comme des noms collectifs.
 - La FRP est-elle un **mot épicène à genre fixe** ? Il s'agit des FRP qui ont un genre grammatical fixe, mais qui n'ont pas de référence à un genre fixe, comme *personne* (cf. Larousse dictionnaire en ligne 2023). Pour ces mots, il n'existe pas de lien entre le genre grammatical et la référence au genre et le genre grammatical ne change pas lorsque la référence au genre change. Par exemple dans la phrase « connais-tu quelques personnages » le mot *personnages* est catégorisé comme un mot épicène à genre fixe.

- La FRP est-elle un **mot épïcène à genre variable** ? Il s'agit des FRP qui n'ont pas de genre grammatical fixe et qui peuvent avoir plusieurs genres (cf. Dubois *et al.* 1991 : 194). Pour ces mots, la référence au genre est donnée par le contexte ou les mots attributs. Les mots épïcènes à genre variable peuvent aussi être des pronoms, par exemple *je* ou *tu*. Cette catégorie est particulièrement intéressante pour voir si les mots épïcènes à genre variable sont utilisés pour avoir une référence à plusieurs genres ou si la plupart de ces mots font référence au masculin. Par exemple dans la phrase « chaque élève choisit une question » le mot *élève* est catégorisé comme un mot épïcène à genre variable.

Il convient de noter que des pronoms qui se réfèrent à des mots épïcènes fixes ou à des noms collectifs sont comptés dans la catégorie du nom collectif/du mot épïcène fixe auquel ils se réfèrent. Cela s'est avéré nécessaire lors du pré-test pour pouvoir distinguer ces pronoms des pronoms au masculin générique.

- Une forme de ponctuation est-elle utilisée ? Si une **forme de ponctuation** est utilisée, de quelle forme s'agit-il (point sur la ligne, point médian, parenthèse, E-majuscule, barre oblique, tirets, tirets en bas ou astérisques) (cf. Kerger / Brasseur 2021 : 99) ? Par exemple dans la phrase « ton/ta correspondant/e français/e écrit une lettre » le mot *correspondant/e* est pris en compte comme une forme de ponctuation ainsi que dans la catégorie barre oblique.
- S'agit-il d'une **autre forme d'écriture inclusive** ? Comme l'écriture inclusive évolue constamment, il se peut que d'autres formes apparaissent dans les manuels scolaires, d'où l'ajout de cette catégorie.
- S'agit-il d'une **combinaison** de différentes formes d'écriture inclusive ? Cette catégorie s'est avérée nécessaire lors du pré-test, pour éviter le double comptage de formes.
- Lorsqu'il s'agit d'une forme qui mentionne à la fois le mot entier en masculin et en féminin : la forme féminine ou masculine est-elle citée en premier (cf. Moser / Hannover / Becker 2013 : 87) ? Cela concerne des phrases comme « mon copain / ma copine veut savoir » ou « vous vous disputez avec votre voisin ou voisine ».

- Le cas échéant, il est indiqué comment la référence au genre des FRP est mise en évidence et quels sont les **attributs de la FRP**. C'est pertinent pour les FRP qui sont neutres du point de vue grammatical et qui se réfèrent à un genre spécifique, ou pour les FRP dont l'attribut a un genre grammatical différent. Ceci est important en raison de la complexité de l'expression du genre dans la structure morphologique de la langue française, comme décrit dans le sous-chapitre 2.1.2 :
 - La référence au genre est-elle claire à cause du contexte ? Cette question a été ajoutée après le pré-test pour faciliter l'évaluation des données. Par exemple dans la phrase « 71 % des jeunes trouvent qu'ils sont contents » le mot *jeunes* se réfère au masculin en raison du contexte (*ils, contents*). La référence au genre pourrait aussi être révélée par le contexte dans une autre phrase au sein du même texte ou paragraphe (une définition précise suit à la fin du chapitre).
 - Y a-t-il un adjectif en rapport avec la FRP ? Si oui, l'adjectif a-t-il le même genre grammatical que la FRP, ou s'agit-il d'un adjectif épïcène, d'un adjectif au masculin ou d'un adjectif sous une autre forme ? Par exemple dans la phrase « les élèves sont considérés comme prêts » le mot *élèves* se réfère au masculin en raison des attributs adjectif et participe.
 - Y a-t-il un participe en rapport avec la FRP ? Si oui, le participe a-t-il le même genre grammatical que la FRP, ou s'agit-il d'un participe au masculin ou d'un participe sous une autre forme ? Par exemple dans la phrase « les élèves sont considérés comme prêts » le mot *élèves* se réfère au masculin en raison des attributs adjectif et participe.
 - Y a-t-il un déterminant en rapport avec la FRP ? Si oui, s'agit-il d'un déterminant au masculin ou d'un déterminant sous une autre forme ? Par exemple, dans la phrase « c'est l'emploi du temps d'un/e élève français/e » le mot *élève* se réfère au masculin et au féminin à cause des attributs déterminant et adjectif.
 - Plusieurs attributs sont-ils combinés ? Ceci est indiqué afin d'éviter les doubles comptages. Par exemple les FRP dans les phrases citées précédemment ont plusieurs attributs.

Les adjectifs, participes et déterminants ne sont pertinents que si leur genre grammatical diffère du genre grammatical de la FRP et s'ils ont donc un impact sur

la référence au genre de la FRP. Ce n'est que dans ce cas qu'ils sont relevés dans le schéma d'analyse.

Certaines catégories du schéma d'analyse sont dépendantes du contexte ou des attributs de la FRP. L'évaluation de certaines catégories nécessite une définition précise de ce qui fait partie du contexte ou des attributs d'une FRP. Le contexte d'une FRP signifie le contexte à l'intérieur d'un texte ou d'un paragraphe cohérent. Par exemple, si un texte parle toujours de la même personne, dont le nom est mentionné, chaque pronom dans ce texte qui se réfère à cette personne sera considéré comme une personne spécifique. Si un mot neutre dans un paragraphe ou un texte a au moins une fois un attribut qui n'est pas neutre et qui se réfère par exemple au masculin générique (par exemple « tous les élèves sont motivés »), toutes les autres occurrences de cette FRP dans ce paragraphe ou texte sont considérées comme se référant au masculin.

4.4 L'évaluation des données

Ce chapitre décrit la manière dont les données ont été recueillies et analysées.

Une fois les catégories du schéma d'analyse déterminées, il a été défini comment chaque catégorie devait être collectée. Un nombre a été attribué à chaque choix possible au sein d'une catégorie, de zéro à huit selon la catégorie, la majorité des catégories ne proposant qu'un choix entre zéro et un. Zéro était prérempli dans le schéma pour indiquer qu'une catégorie ne s'applique pas. Certaines catégories doivent être remplies pour chaque FRP (par exemple, la référence au genre), certaines catégories sont mutuellement exclusives (par exemple, une FRP peut être un substantif OU un pronom), certaines catégories ne s'appliquent qu'à certaines FRP (par exemple, des personnes spécifiques) et certaines catégories ne s'appliquent que si d'autres catégories s'appliquent également (par exemple, un nom ne peut s'appliquer qu'à des personnes spécifiques ou une forme neutre particulière n'est sélectionnée que s'il s'agit d'une FRP en écriture inclusive et en forme neutre). La classification du schéma d'analyse se trouve en annexe (9.3). L'illustration suivante montre un extrait des données collectées⁴ :

⁴ Dans cet exemple, sportif/sportive est utilisé comme substantif.

FRP	SUB	PRO	Pconc	Nom	SING	PL	GG	RéfG	MG	GC	FEI
sportif/ sportive	1	0	0	0	1	0	3	3	0	0	1
camarades	1	0	0	0	0	1	4	4	0	0	1
classe	1	0	0	0	1	0	2	4	0	0	1
tu	0	1	0	0	1	0	4	4	0	0	1
tu	0	1	0	0	1	0	4	4	0	0	1
habitants	1	0	0	0	0	1	1	5	1	0	0
population	1	0	0	0	1	0	2	4	0	0	1
Africains	1	0	0	0	0	1	1	5	1	0	0
immigrés	1	0	0	0	0	1	1	5	1	0	0

Illustration 1 : Extrait des données collectées

Les données des cinq manuels scolaires ont été collectées séparément, à la main, pour chaque manuel scolaire dans Excel. Un relevé électronique n'a pas été possible, car certains manuels scolaires n'étaient pas disponibles sous forme électronique et ceux qui l'étaient ne pouvaient pas être utilisés dans un autre programme que celui mis à disposition par la maison d'édition. La collecte des données a été réalisée dans un délai aussi court que possible afin de garantir un relevé aussi cohérent que possible. En effet, la durée de la collecte était d'une semaine et demie, l'ordre des manuels étant aléatoire.

Après la collecte des données, les données des différents manuels ont été rassemblées dans un tableau Excel afin de pouvoir corriger les erreurs. L'importance d'une telle correction a été mise en évidence au cours de l'évaluation des échantillons lors du pré-test. Tout d'abord, les différentes sommes ont été contrôlées ; par exemple une FRP est soit un substantif soit un pronom et la somme des substantifs et des pronoms doit être égale au nombre total de FRP ; il en va de même pour le singulier et le pluriel. Des sommes erronées ont fait apparaître des entrées manquantes ou en double qui ont pu être corrigées. De plus, il a été contrôlé si un genre grammatical et une référence de genre sont attribués à chaque FRP. Un contrôle a été effectué pour vérifier si une seule forme de représentation du genre est attribuée à chaque FRP, car chaque FRP est soit une personne spécifique, soit une désignation de personne avec un genre concret, soit un masculin générique, soit se trouve dans une forme d'écriture inclusive. Il a également été examiné si chaque FRP en écriture inclusive, chaque FRP en forme neutre et chaque FRP intégrant des signes de ponctuation étaient attribuées à une sous-catégorie. Pour les FRP en forme neutre qui n'ont pas de référence à plusieurs genres, il a été contrôlé si la raison en avait été relevée (contexte ou attributs). Pour les FRP au masculin générique, une vérification a été faite pour savoir si ces FRP étaient également grammaticalement masculines, car il

est défini dans ce travail que seuls les mots de genre grammatical masculin peuvent être des masculins génériques. Après les contrôles généraux, chaque groupe de FRP a été filtré individuellement afin de détecter les incohérences, ce qui a entraîné quelques corrections supplémentaires. Lors de la correction des données, une FRP a été supprimée, qui avait été relevée à tort comme FRP, mais qui ne se rapportait pas à une personne. La correction des données était très importante afin d'éviter des problèmes lors de l'évaluation des données.

À la suite de la correction des données, les données ont d'abord été évaluées dans leur ensemble. Outre les références au genre, les données ont été évaluées de manière à pouvoir répondre à la question de recherche et aux hypothèses. En plus de l'évaluation quantitative, il a été également évalué quelles FRP apparaissent le plus souvent dans l'échantillon, au total et dans différentes catégories, afin d'illustrer des exemples et de mieux comprendre les catégories. Pour les différents manuels scolaires, seules les données quantitatives ont été évaluées. Ce qui est particulièrement intéressant pour les différents manuels scolaires, c'est de voir dans quelle mesure ils diffèrent de l'échantillon total et où se situent les plus grands écarts. Les données des différents manuels scolaires permettent également de différencier les résultats par type d'école. Le schéma d'analyse utilisé est très détaillé et pourrait être évalué de manière plus approfondie. L'accent a toutefois été mis sur les intérêts de recherche de ce travail.

Un accent est mis sur l'évaluation des références au genre. Le genre grammatical des FRP joue peu de rôle dans les résultats, mais il est important pour la distinction et l'évaluation correcte des données. Comme déjà décrit, la référence au genre est la catégorie d'évaluation la plus importante, car elle permet de reconnaître à quel genre une FRP se réfère. La référence au genre d'une FRP peut être constatée par le contexte ou par des attributs de la FRP, comme mentionné précédemment. Cela est particulièrement intéressant pour les FRP en forme neutre et pour les FRP au masculin générique. Comme il y a souvent une différence entre les substantifs et les pronoms en ce qui concerne la référence au genre, les résultats sont présentés séparément lorsque cela est pertinent.

La plupart des résultats ne sont présentés que sous forme de pourcentages, car les données ne constituent qu'un échantillon des différents manuels scolaires. En principe, les résultats sont arrondis à 0,5 %, c'est-à-dire que par exemple 22,24 % sont arrondi à 22,0 % et 22,25 % sont arrondi à 22,5 %. Néanmoins il y a deux cas où il y a des exceptions. Premièrement, des exceptions sont faites lorsque le total n'est plus correct en

raison de l'arrondi, par exemple lorsque les trois valeurs 17,99 %, 77,25 % et 4,76 % donnent un total de 100,5 % après avoir été arrondies à 18,0 %, 77,5 % et 5,0 %. Pour éviter cela, le chiffre le plus approprié (donc le plus proche d'être arrondi de l'autre côté) est arrondi vers le haut ou vers le bas, de sorte que le total soit correct. Dans l'exemple, 77,25 % serait arrondi vers le bas à 77,0 % pour obtenir le total correct. Deuxièmement, il s'agit de cas où des proportions inférieures à 0,5 % sont présentes et qui, sinon, seraient arrondies à 0,0 % et disparaîtraient. Pour que les totaux soient corrects dans ces cas, d'autres valeurs n'ont pas été arrondies à 0,5 % mais de manière à obtenir un total de 100,0 %. Ces valeurs ont alors simplement été arrondies à une décimale. Pour une meilleure compréhension, voici un exemple : 0,24 % des mots de l'échantillon sont des mots en dédoublement. Normalement, cette valeur devrait être arrondie à 0,0 % pour respecter la règle d'arrondi à 0,5 %. Pour que cette valeur ne disparaisse pas, elle est arrondie à une décimale, donc à 0,2 %. Afin que le total reste correct, une autre proportion, à savoir les mots avec ponctuation, qui représentent 1,82 %, n'est pas arrondie à 2,0 % conformément à la règle générale, mais cette proportion est arrondie à 1,8 %. Cette méthode d'arrondissement a été choisie pour simplifier la présentation des données. Evidemment, cela entraîne aussi certaines inexactitudes. De plus, certains résultats sont représentés par des tableaux ou par des illustrations.

Bien que l'accent de ce travail soit sur l'écriture inclusive, les résultats incluent les FRP qui désignent des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins ou féminins, car ces FRP représentent également le genre et ont un impact sur l'image de genre transmise. Dans l'évaluation, une distinction est parfois faite entre la totalité des FRP et les FRP en écriture inclusive. Cela est indiqué dans les résultats en question et permet plus de comparaison ainsi qu'un examen plus précis des hypothèses.

L'évaluation des données a montré que certaines catégories étaient redondantes, car elles ne s'appliquaient à aucune FRP. Ainsi, il n'y a pas eu de FRP sous une autre forme d'écriture inclusive que celles présentes dans le schéma d'analyse et il n'y a pas eu de combinaisons de différentes formes d'écriture inclusive. Plusieurs formes d'écriture inclusive à travers l'utilisation des signes de ponctuation étaient redondantes, tout comme la catégorie des néologismes. Cela sera encore perceptible dans le chapitre suivant sur les résultats de l'analyse.

5. RESULTATS

5.1 Résultats généraux

Lors de la collecte de données, 4.242 formes de référence de la personne (FRP) ont été trouvées. Les FRP sont réparties comme suit parmi les cinq différents manuels :

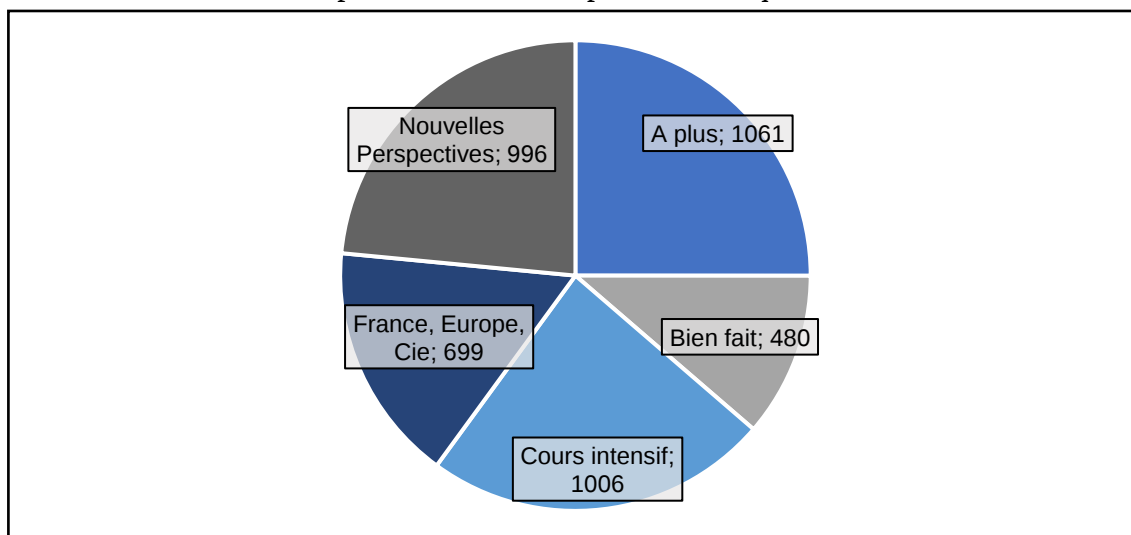


Illustration 2 : Répartition des FRP sur les manuels scolaires

Dans l'échantillon du manuel *A plus*, le nombre de FRP (*A plus* : 1.061 ; 25,0 %) le plus élevé a été observé parmi les cinq manuels, alors que c'est dans le manuel *Bien fait* que l'on en trouve le moins (*Bien fait* : 480 ; 11,5 %). L'on remarque que l'échantillon des manuels utilisés uniquement en HAK et HLW, à savoir *Bien fait* et *France, Europe, Cie* (699 ; 16,5 %), contient moins de FRP que les manuels utilisés uniquement en AHS, à savoir *Nouvelles Perspectives* (996 ; 23,5 %) et *A plus*. L'échantillon du manuel *Cours intensif*, utilisé en AHS, HAK et HLW, comporte un nombre assez élevé de FRP (*Cours intensif* : 1.006 ; 23,5 %).

Dans l'ensemble, la répartition entre substantifs et pronoms est relativement équilibrée, à savoir 51,0 % (2.165) des FRP sont des substantifs et 49,0 % (2.077) des pronoms. Alors qu'il y a plus de pronoms que de substantifs dans l'échantillon des manuels *A plus* et *Nouvelles Perspectives*, les échantillons des autres manuels contiennent plus de substantifs que de pronoms :

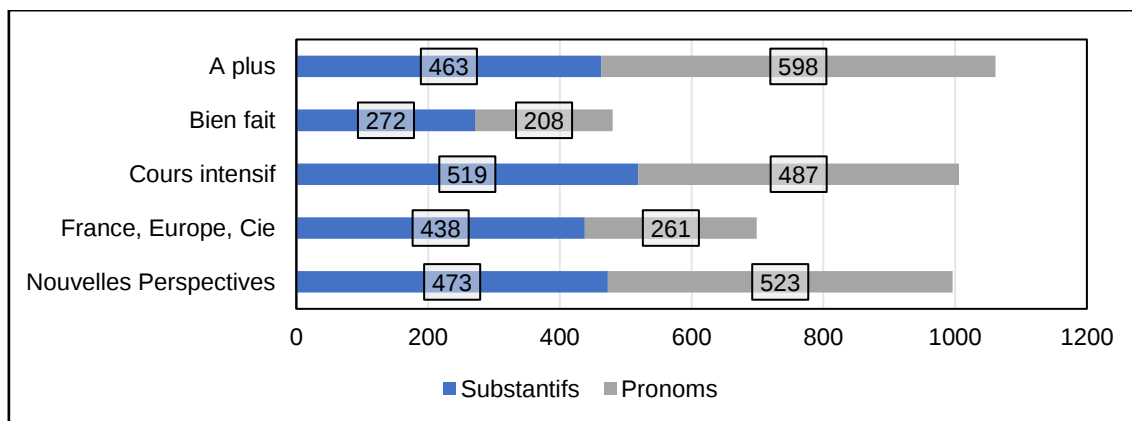


Illustration 3 : Nombre de pronoms et substantifs dans les manuels différents

La plus grande différence se trouve dans l'échantillon du manuel *France, Europe, Cie*, où presque deux tiers sont des substantifs (62,5 %) et seulement un peu plus d'un tiers des pronoms (37,5 %). Le deuxième manuel utilisé uniquement en HAK et HLW, *Bien fait*, contient également davantage de substantifs (56,5 %) que de pronoms (43,5 %). L'échantillon du manuel *Cours intensif*, utilisé en AHS, HAK et HLW, contient un nombre assez équilibré de substantifs (51,5 %) et pronoms (48,5 %). L'échantillon des deux manuels utilisés uniquement en AHS contient plus de pronoms que de substantifs : dans l'échantillon du manuel *A plus*, l'on trouve 43,5 % de substantifs et 56,5 % de pronoms, tandis que dans l'échantillon du manuel *Nouvelles Perspectives*, il y a 47,5 % de substantifs et 52,5 % de pronoms.

Le substantif qui est apparu le plus souvent dans l'échantillon total est *jeunes* (72 fois), suivi de *famille* (52 fois) et *parents* (48 fois). Parmi les pronoms, le pronom *vous* est apparu le plus souvent (440 fois), suivi de *je* (382 fois) et *on* (293 fois). Les tables suivantes montrent les dix substantifs et les dix pronoms apparus le plus souvent dans l'échantillon. Il s'agit de près d'un cinquième des substantifs (19,5 %) et d'une grande majorité des pronoms (90,0 %) :

Substantifs	Pronoms
1. jeunes (72)	1. vous (440)
2. famille (52)	2. je (382)
3. parents (48)	3. on (293)
4. amis (46)	4. tu (193)
5. gens (44)	5. il (182)
6. Français (42)	6. elle (117)
7. personnes (37)	7. ils (98)
8. classe (30)	8. nous (92)
9. touristes (29)	9. moi (42)
10. habitants (27)	10. toi (29)

Table 5 : Les substantifs et les pronoms les plus fréquents dans l'échantillon

La catégorie la plus importante pour l'analyse est la référence au genre. La plus grande partie des FRP, à savoir 41,0 %, a une référence à plusieurs genres, donc pas de référence spécifique à un ou plusieurs genres particuliers. Un peu plus d'un cinquième (22,5 %) des FRP a une référence au masculin peu claire. Il s'agit de masculins génériques ou de mots dont le contexte ou les attributs indiquent la référence au masculin, l'on peut donc dire une référence au masculin générique. 17,5 % des FRP font référence au masculin, 13,5 % au féminin et 5,5 % au masculin et au féminin. Néanmoins l'on peut constater une différence entre les substantifs et les pronoms, surtout en ce qui concerne la référence à plusieurs genres et la référence au masculin générique :

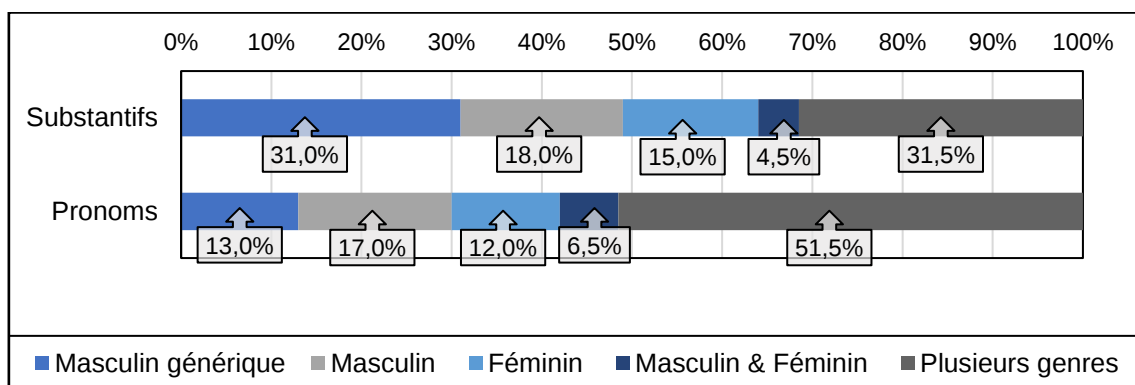


Illustration 4 : Référence au genre des substantifs et pronoms

Alors qu'environ la moitié des pronoms (51,5 %) font référence à plusieurs genres, ce n'est le cas que pour près d'un tiers des substantifs (31,5 %). En revanche, près de la moitié des substantifs (49,0 %) font référence au masculin ou au masculin générique, tandis que moins d'un tiers des pronoms (30,0 %) font référence au masculin ou au masculin générique. Il n'y a pas de grandes différences entre les substantifs et les pronoms en ce qui concerne la référence au féminin ainsi qu'au masculin et au féminin.

Parmi les FRP il y en a 3.264 (77,0 %) qui ne désignent pas de personnes spécifiques, c'est-à-dire que ces FRP ne sont pas identifiées par un nom ou par une image en tant que personne spécifique. Si l'on ne considère que les FRP qui ne désignent pas de personnes spécifiques, plus de la moitié (53,0 %) font référence à plusieurs genres et près d'un tiers (29,0 %) ont une référence au masculin générique. Pour ces FRP, la proportion des FRP féminines (7,0 %) est supérieure à celles des FRP masculines (4,0 %), 7,0 % font référence au masculin et au féminin. Pour les FRP qui ne désignent pas de personnes spécifiques, on constate une différence très similaire entre les substantifs et les pronoms en ce qui concerne la référence à plusieurs genres et la référence au masculin générique comme pour toutes les FRP. 41,0 % des substantifs et 65,0 % des pronoms font référence

à plusieurs genres, tandis que 44,5 % des substantifs et 21,5 % des pronoms font référence au genre masculin ou au masculin générique.

978 FRP (23,0 %) désignent de personnes spécifiques qui sont identifiées par leur nom ou une image. Près de deux tiers (63,0 %) de ces FRP font référence au genre masculin, un peu plus d'un tiers (35,0 %) font référence au genre féminin, 1,8 % font référence à plusieurs genres et une infime partie (0,2 %) fait référence au masculin et au féminin. Parmi ces FRP, 40,0 % (390 FRP) sont des noms. La répartition des références au genre pour les noms est très similaire : près de deux tiers (62,5 %) font référence au masculin, un peu plus d'un tiers (37,0 %) au féminin et 0,5 % se réfèrent à plusieurs genres, l'on peut donc parler de noms non binaires.

5.1.1 Formes d'écriture inclusive

Dans le sous-chapitre 2.3, différentes formes de représentation du genre dans la langue écrite ont été décrites, notamment le masculin générique, le double emploi des formes féminines et masculines, la formulation neutre, les néologismes et l'utilisation des signes de ponctuation. Hormis le masculin générique, ce sont les formes d'écriture inclusive auxquelles il est fait référence dans ce travail. A ceci s'ajoute les mots qui désignent des personnes spécifiques et les mots masculins ou féminins qui désignent des personnages et des groupes masculins ou féminins. Toutes les FRP collectées ont été classées dans une de ces catégories :

Personnes spécifiques	978	23,0 %
Personnages et groupes masculins ou féminins	298	7,0 %
Masculin générique	761	18,0 %
Dédoublement	10	0,2 %
Formes neutres	2.118	50,0 %
Utilisation de signes de ponctuation	77	1,8 %
TOTAL	4.242	100 %

Table 6 : Formes de représentation du genre

La moitié des FRP (50,0 %) sont donc en forme neutre, près d'un tiers des FRP (30,0 %) désignent des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins ou féminins et près d'un cinquième (18,0 %) sont au masculin générique. Les FRP intégrant des signes de ponctuation pour une écriture inclusive (1,8 %) ainsi que les FRP en dédoublement (0,2 %) représentent des parts infimes. Il n'y a aucune FRP qui est un néologisme. En ce qui concerne les FRP en écriture inclusive, l'on constate donc que la majorité sont des

formes neutres (96,0 %), 3,5 % des FRP en écriture inclusive intègrent des signes de ponctuation et seulement 0,5 % sont en forme de dédoublement.

Alors que plus de substantifs que de pronoms sont en dédoublement ou utilisent des signes de ponctuation pour l'écriture inclusive, la majorité des formes neutres sont des pronoms :

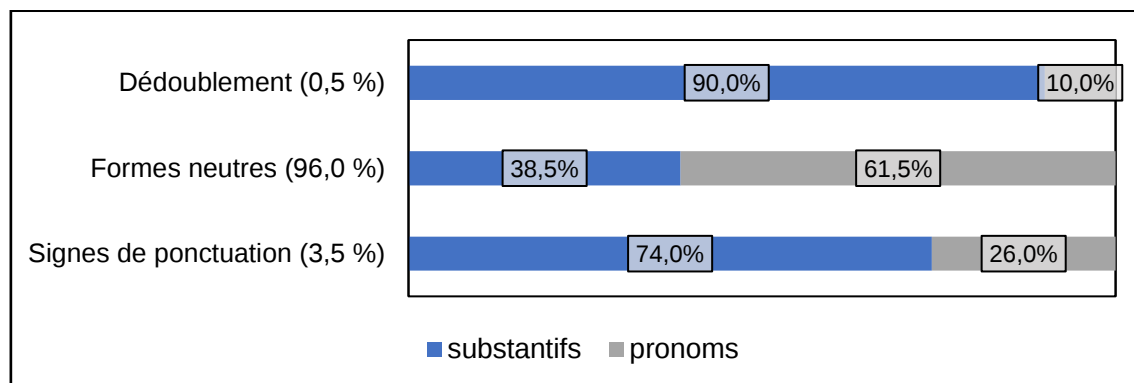


Illustration 5 : Pourcentage de substantifs et pronoms parmi les FRP en écriture inclusive

Presque toutes les FRP en dédoublement (90,0 %) sont des substantifs, seules 10,0 % sont des pronoms. Près de trois quarts (74,0 %) des FRP avec des signes de ponctuation pour une écriture inclusive sont des substantifs, et environ un quart (26,0 %) sont des pronoms. Parmi les formes neutres, il y a plus de pronoms que de substantifs : 61,5 % sont des pronoms et seulement 38,5 % sont des substantifs.

En ce qui concerne les FRP en **forme neutre**, il est distingué entre des noms collectifs, des mots épicènes à genre fixe et des mots épicènes à genre variable, comme il est décrit de plus près dans le sous-chapitre 2.3.3. Dans l'échantillon, plus de trois quarts des FRP en forme neutre (76,5 %) sont des mots épicènes à genre variable, près d'un cinquième (19,0 %) sont des noms collectifs et seulement 4,5 % sont des mots épicènes à genre fixe. Alors que la majorité des noms collectifs et des mots épicènes à genre fixe sont des substantifs, plus de trois quarts des mots épicènes à genre variable sont des pronoms :

Forme neutre	Substantifs	Pronoms	TOTAL
Noms collectifs	88,5 %	11,5 %	19,0 %
Mots épicènes à genre variable	23,0 %	77,0 %	76,5 %
Mots épicènes à genre fixe	97,0 %	3,0 %	4,5 %

Table 7 : Répartition des formes neutres

Par rapport à l'échantillon total, 9,5 % des FRP sont des noms collectifs, 38,0 % sont des mots épicènes à genre variable et 2,5 % sont des mots épicènes à genre fixe.

Au total, l'échantillon contient 400 noms collectifs, 1.621 mots épicènes à genre variable et 97 mots épicènes à genre fixe. La table suivante montre quels mots en forme neutre sont apparus le plus souvent dans l'échantillon :

Noms collectifs	Mots épicènes à genre variable	Mots épicènes à genre fixe
1. famille (52)	1. vous (425)	1. personnes (37)
2. parents (48)	2. on (280)	2. personne (26)
3. gens (44)	3. je (197)	3. personnage (11)
4. classe (30)	4. tu (184)	4. personnages (5)
5. groupe (19)	5. nous (80)	5. membres (3)
6. tout le monde (14)	6. jeunes (72)	
7. groupes (12)	7. enfants (54)	
7. population (12)	8. touristes (29)	
9. deux (11) ⁵	9. toi (24)	
10. franchiseur (11) ⁶	10. moi (22)	

Table 8 : Les FRP en forme neutre les plus fréquentes

Le nom collectif qui est apparu le plus souvent est *famille* (52 occurrences), suivi de *parents* (48 occurrences) et *gens* (44 occurrences). Les mots épicènes à genre variable les plus fréquents sont *vous* (425 occurrences), *on* (280 occurrences) et *je* (197 occurrences). Les trois mots épicènes à genre variable sont donc les mêmes que les trois pronoms les plus fréquents. La différence d'effectif s'explique par le fait que certains pronoms désignent des personnes spécifiques et ne sont donc pas comptés parmi les formes neutres. Les mots épicènes à genre fixe qui sont apparus le plus souvent sont *personnes* (37 occurrences), *personne* (26 occurrences) et *personnage* (11 occurrences). La raison pour laquelle seuls cinq mots figurent dans cette liste, contre dix pour les deux autres, est que tous les autres mots épicènes à genre fixe n'apparaissent qu'une seule fois dans l'échantillon.

⁵ Le mot « deux » est utilisé dans les manuels scolaires dans le contexte du travail à deux (par exemple : « Travaillez à deux ! »), pourquoi c'est classé comme nom collectif.

⁶ D'après le dictionnaire Larousse en ligne (2023), il n'y a pas de forme féminine pour « franchiseur ». En outre, il ne s'agit pas nécessairement d'une seule personne, ce qui explique que le mot, « franchiseur », en tant qu'entité abstraite, soit classé comme nom collectif.

La majorité des FRP en forme neutre (81,5 %), se réfèrent à plusieurs genres. Parmi ces FRP, la plupart sont des pronoms. Les pronoms neutres qui font référence à plusieurs genres représentent un quart des FRP (25,0 %) de l'échantillon total. Les mots épiciènes à genre fixe font tous référence à plusieurs genres, la majorité des noms collectifs (99,5 %) se réfèrent à plusieurs genres. Ce n'est que parmi les mots épiciènes à genre variable qu'il y a environ un quart qui ne fait pas référence à plusieurs genres :

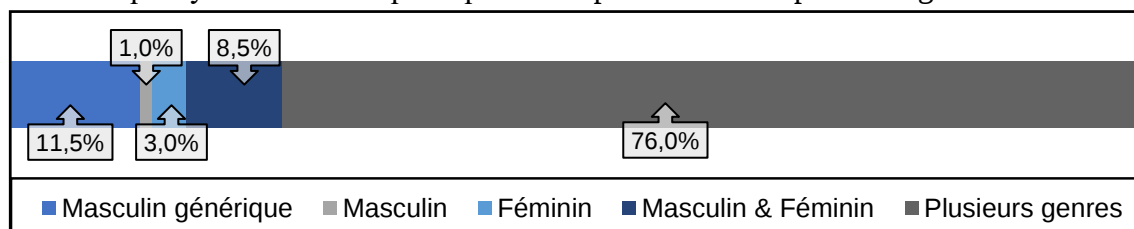


Illustration 6 : Référence au genre des mots épiciènes à genre variable

La plus grande partie qui ne fait pas référence à plusieurs genres est constituée de mots qui font référence au masculin générique (11,5 %), suivis de mots qui font référence au masculin et au féminin (8,5 %). Des parties mineures font référence au genre féminin (3,0 %) et au genre masculin (1,0 %). Le fait que ces mots épiciènes à genre variable ne font pas référence à plusieurs genres, bien qu'ils n'aient pas de genre grammatical fixe, est dû aux attributs ou au contexte de ces mots. Cela sera présenté en détail pour les mots épiciènes qui font référence au masculin générique dans le prochain sous-chapitre.

Les FRP intégrant des **signes de ponctuation** ne constituent qu'une infime partie de l'échantillon, soit 1,8 % de l'ensemble des FRP. Alors que huit formes différentes d'utilisation des signes de ponctuation pour une écriture inclusive ont été présentées dans le sous-chapitre 2.3.5, seules deux formes sont apparues dans l'échantillon :

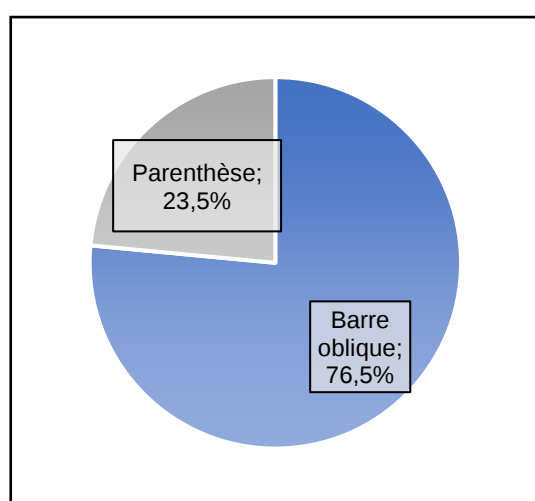


Illustration 7 : Signes de ponctuation utilisés

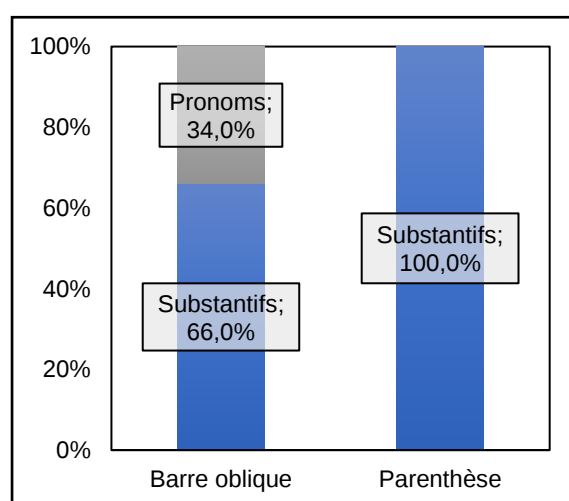


Illustration 8 : Répartition substantifs / pronoms pour les formes avec signes de ponctuation

Pour les FRP qui intègrent des signes de ponctuation, la barre oblique est utilisée dans plus de trois quarts des cas (76,5 %) et la parenthèse dans près d'un quart des cas (23,5 %). Alors que la parenthèse n'est utilisée que pour des substantifs, la barre oblique est utilisée dans deux tiers des cas (66,0 %) pour des substantifs et dans un tiers des cas (34,0 %) pour des pronoms. Tous ces mots font référence au genre masculin et féminin. Les deux signes de ponctuation utilisés sont limités à un cadre binaire.

Dans l'échantillon, il y a douze mots intégrant des signes de ponctuation qui ont été utilisés plus d'une fois. Il s'agit des FRP suivantes :

FRP intégrant des signes de ponctuation	
1. il/elle (16)	7. employeur/employeuse (2)
2. amie/ami (10)	7. candidat/e (2)
3. ami(e) (9)	7. acteur/actrice (2)
4. voisin/e (4)	7. elle/lui (2)
5. Français/es (3)	7. elle/il (2)
5. petit(e) ami(e) (3)	7. interlocutrice/interlocuteur (2)

Table 9 : Les FRP avec des signes de ponctuation les plus fréquentes

Les FRP en **dédoublement** sont encore plus rares dans l'échantillon, il ne s'agit que de 0,2 % des FRP. La majorité de ces FRP font référence au genre masculin et féminin (90,0 %), 10,0 % font référence au masculin générique. Cela est dû à un adjectif attribut au masculin.

FRP en dédoublement	
○ cousins et cousines (2)	○ copine ou copain (1)
○ demi-frères ou demi-sœurs (2)	○ demi-frères et demi-sœurs (1)
○ citoyens et citoyennes (1)	○ lecteurs et lectrices (1)
○ celui ou celle (1)	○ roi ou reine (1)

Table 10 : Les FRP en dédoublement

Enfin, en ce qui concerne l'écriture inclusive, il est intéressant d'examiner les formes qui mentionnent à la fois le mot entier en masculin et en féminin, il s'agit de savoir si la forme féminine ou la forme masculine est mentionné en premier. Seule une très petite partie des FRP mentionne à la fois le mot entier en masculin et en féminin, soit 1,5 %, dont 83,0 % sont des FRP avec barre oblique et 17,0 % des FRP en dédoublement. Plus de deux tiers de ces formes (68,0 %) indiquent la forme masculine en premier, alors que seulement près d'un tiers (32,0 %) indiquent la forme féminine en premier.

5.1.2 Masculin générique

Ce sous-chapitre décrira de plus près les FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique. Comme déjà évoqué, 40,0 % des FRP font référence au masculin générique (22,5 %) ou au masculin (17,5 %). L'on peut distinguer les FRP qui font référence à une personne spécifique au masculin ou qui sont des personnages ou des groupes masculins, les FRP au masculin générique et les FRP qui font référence au masculin générique, mais qui n'ont pas le genre grammatical masculin :

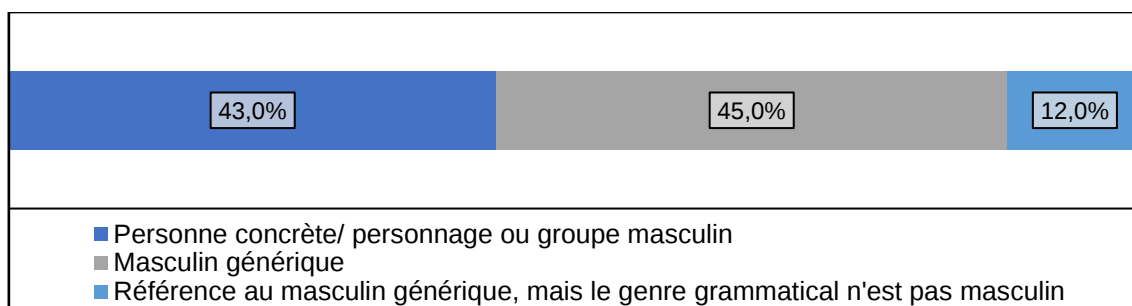


Illustration 9 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique

Près de la moitié des FRP avec la référence au genre masculin ou au masculin générique sont des FRP au masculin générique (45,0 %). Dans 43,0 % de cas, il s'agit de personnes spécifiques ou de personnages ou groupes masculins. 12,0 % sont des FRP qui font référence au masculin générique, mais dont le genre grammatical n'est pas masculin. Par rapport à l'échantillon total, les FRP au masculin générique représentent 18,0 % des FRP et 5,0 % sont des FRP qui font référence au masculin générique mais n'ont pas le genre grammatical masculin. Près d'un quart de toutes les FRP (23,0 %) sont donc employées en tant que masculin générique.

Il existe différentes raisons pour lesquelles les FRP qui n'ont pas le genre grammatical masculin font référence au masculin générique :

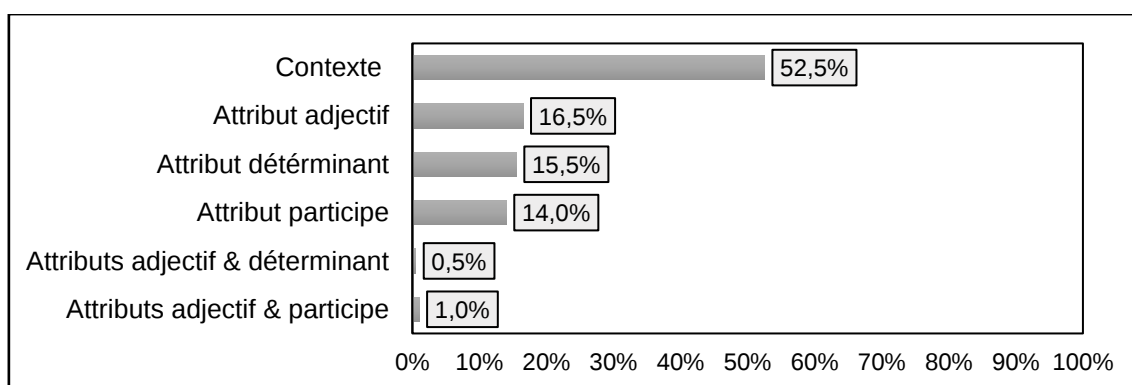


Illustration 10 : Raison pour lesquelles des FRP non masculines font référence au masculin générique

Plus de la moitié de ces FRP (52,5 %) se réfèrent donc au masculin générique à cause du contexte. L'autre moitié se réfère au masculin générique en raison des attributs, avec une répartition relativement équilibrée entre les adjectifs (16,5 %), les déterminants (15,5 %) et les participes (14,0 %). Une partie infime des FRP se réfère au masculin générique parce que ces FRP ont plusieurs attributs.

Dans ce qui suit, l'on va regarder de plus près les FRP au masculin générique. Les FRP au masculin générique sont en majorité des substantifs au pluriel :

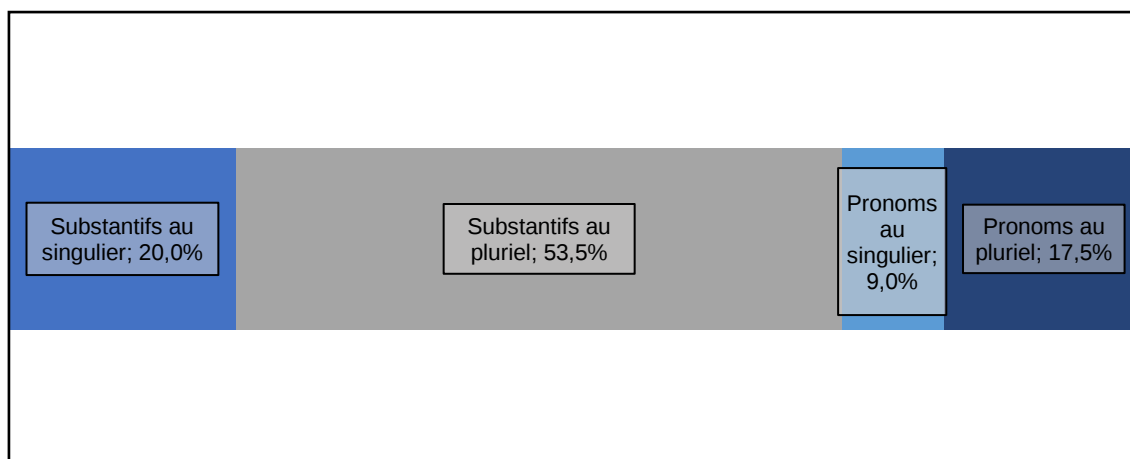


Illustration 11 : Répartition des FRP au masculin générique

Comme l'illustration le montre, près de trois quarts des FRP au masculin générique sont des substantifs, à savoir 73,5 %, dont près de trois quarts (73,0 %) au pluriel et un peu plus d'un quart (27,0 %) au singulier. Environ un quart des FRP au masculin générique sont des pronoms, soit 26,5 %. Parmi ces pronoms deux tiers sont au pluriel (66,0 %) et un tiers au singulier (34,0 %).

Au total, 560 FRP sont des substantifs au masculin générique. Alors que 95 de ces substantifs ne sont que dans l'échantillon une fois, il y a des substantifs qui apparaissent plusieurs fois. La table suivante montre les 10 substantifs qui sont apparus le plus souvent en tant que masculin générique dans l'échantillon :

Substantifs au masculin générique	
1. amis (45)	6. ami (20)
2. Français (41)	7. copains (14)
3. habitants (27)	8. Allemands (12)
4. entrepreneurs (22)	8. franchisé (12)
5. entrepreneur (20)	10. visiteurs (10)

Table 11 : Les substantifs au masculin générique les plus fréquents

Le substantif le plus fréquemment utilisé comme masculin générique dans l'échantillon est *amis* avec 45 occurrences. De même, des mots similaires apparaissent souvent : le mot *ami* apparaît 20 fois et *copains* 14 fois. Le deuxième mot le plus fréquent en tant que masculin générique dans l'échantillon est *Français*, avec 41 occurrences, suivi par *habitants* avec 27 occurrences. Les mots *entrepreneurs* (22 occurrences) et *entrepreneur* (20 occurrences) apparaissent également souvent dans l'échantillon. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, le mot *franchisé* est aussi présent plusieurs fois avec 12 occurrences. Outre *Français*, la désignation d'appartenance nationale *Allemands* (12 occurrences) est fréquente. Un mot qui apparaît dix fois dans l'échantillon est *visiteurs*.

En ce qui concerne les pronoms au masculin générique, l'échantillon contient 201 pronoms au masculin générique dont 15 pronoms différents. Les pronoms les plus utilisés en tant que masculin générique sont les pronoms suivants :

Pronoms au masculin générique	
1. ils (89)	4. eux (13)
2. il (31)	5. ceux (12)
3. chacun (15)	

Table 12 : Les pronoms au masculin générique les plus fréquents

5.1.3 Cadre (non) binaire

Tel que décrit précédemment, l'écriture inclusive peut être binaire ou non binaire. En considérant l'échantillon total, 59,0 % des FRP sont binaires et se réfèrent donc au genre masculin, au genre féminin, au masculin et au féminin ou au masculin générique. 41,0 % des FRP ne font pas référence à un genre spécifique et sont donc considérées comme non binaires. Alors que davantage de FRP binaires sont des substantifs, la majorité des FRP non binaires sont des pronoms :

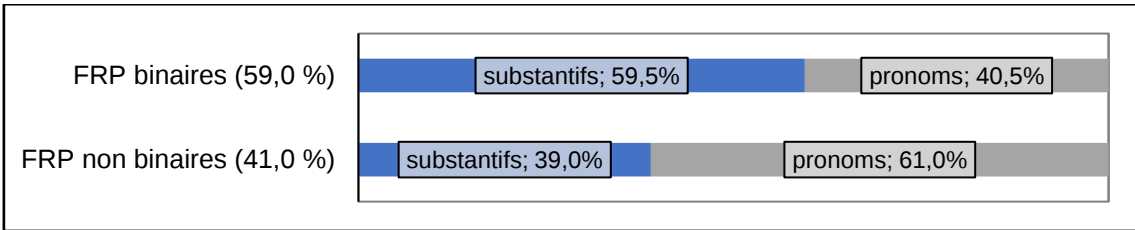


Illustration 12 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires

L'on peut voir que 59,5 % des FRP binaires sont des substantifs, tandis que 40,5 % sont des pronoms. Pour les FRP non binaires, il y a 39,0 % de substantifs et 61,0 % de

pronoms. Par rapport à l'échantillon total, un quart des FRP (25,0 %) sont des pronoms non binaires.

Si l'on considère seulement les FRP en écriture inclusive, à savoir les FRP en dédoublement, en intégrant des signes de ponctuation et en forme neutre, 21,5 % sont binaires et 78,5 % non binaires. L'on peut constater que la majorité de ces FRP sont des pronoms :

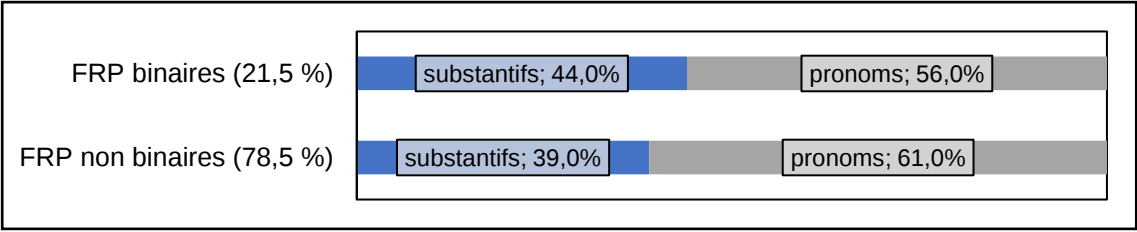


Illustration 13 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires

44,0 % des FRP binaires en écriture inclusive sont des substantifs, alors que 56,0 % sont des pronoms. En ce qui concerne les FRP non binaires, la répartition est similaire : 39,0 % sont des substantifs et 61,0 % sont des pronoms. Si l'on regarde tous les substantifs en écriture inclusive, près d'un quart sont binaires (23,5 %) et trois quarts sont non binaires (76,5 %). Pour les pronoms, un cinquième (20,0 %) sont binaires et 80,0 % non binaires. La table suivante montre quels substantifs et pronoms en écriture inclusive apparaissent le plus souvent dans l'échantillon, répartis en utilisation binaire ou non binaire :

Utilisation dans le cadre binaire		Utilisation dans le cadre non binaire	
Substantifs	Pronoms	Substantifs	Pronoms
1. jeunes (26)	1. vous (88)	1. famille (52)	1. vous (337)
2. enfants (16)	2. je (51)	2. parents (48)	2. on (266)
3. partenaire (13)	3. tu (42)	3. jeunes (46)	3. je (146)
4. élèves (10)	4. nous (28)	4. gens (44)	4. tu (142)
4. amie/ami (10)	5. il/elle (16)	5. enfants (38)	5. nous (52)

Table 13 : Substantifs et pronoms dans le cadre binaire et non binaire

Parmi les FRP qui désignent des personnes spécifiques (23,0 % des FRP) et les FRP qui désignent des personnages et des groupes masculins ou féminins (7,0 % des FRP), presque toutes sont dans le cadre binaire. Alors que toutes les désignations de personnages ou de groupes sont binaires, 2,0 % des FRP désignant des personnes spécifiques et 1,0 % des noms sont non binaires. La table suivante montre les substantifs désignant des personnes spécifiques, personnages et groupes masculins ou féminins qui sont apparus plus de cinq fois dans l'échantillon :

Substantifs désignant des personnes spécifiques, personnages et groupes masculins ou féminins	
1. femmes (25)	8. père (8)
2. femme (22)	9. roi (7)
3. mère (20)	10. amie (6)
4. sœur (12)	10. frère (6)
5. fille (11)	10. grand-mère (6)
6. maman (10)	10. homme (6)
7. hommes (9)	

Table 14 : Substantifs désignant des personnes spécifiques, personnages et groupes masculins ou féminins

Les mots désignant une personne spécifique ou un personnage ou groupe qui reviennent le plus souvent dans l'échantillon sont *femmes* avec 25 occurrences et *femme* avec 22 occurrences. Suivent les désignations de personnes féminines *mère* (20 occurrences), *sœur* (12 occurrences), *fille* (11 occurrences) et *maman* (10 occurrences). Il y a aussi quelques désignations de personnes masculines qui apparaissent plusieurs fois dans l'échantillon, à savoir *hommes* (9 occurrences), *père* (8 occurrences), *roi* (7 occurrences), *homme* (6 occurrences) et *frère* (6 occurrences). L'on trouve également plusieurs fois les désignations de personnes féminines *grand-mère* (6 occurrences) et *amie* (6 occurrences).

5.2 Résultats pour le manuel *A plus*

De l'échantillon total de 4.242 FRP, un quart a été tiré du manuel *A plus*, il s'agit d'un effectif de 1.061 FRP (25,0 %). L'échantillon du manuel *A plus* contient plus de pronoms que de substantifs, à savoir 463 substantifs (44,5 %) et 598 pronoms (56,5 %).

En ce qui concerne la référence au genre, la plus grande partie des FRP de l'échantillon d'*A plus*, à savoir 37,0 %, a une référence à plusieurs genres. Que cette catégorie ait le pourcentage le plus élevé correspond à la valeur pour toutes les FRP, même si le pourcentage dans *A plus* est légèrement inférieur à celui de l'échantillon total (41,0 %). Il s'agit en tout cas de la proportion la moins élevée parmi les cinq manuels analysés. Contrairement à l'échantillon total, où la deuxième plus grande proportion a une référence au masculin générique, dans le manuel *A plus*, la référence au masculin et la référence au féminin ont des proportions plus élevées. Un quart des FRP dans *A plus* (24,5 %) se réfèrent au masculin et près d'un cinquième (19,0 %) se réfèrent au féminin. Seuls 12,5 % des FRP de l'échantillon d'*A plus* font référence au masculin générique (échantillon total : 22,5 %), et 7,0 % font référence au masculin et au féminin, ce qui est une proportion plus élevée que dans l'échantillon total (5,5 %).

Néanmoins l'on peut constater une différence entre les substantifs et les pronoms, surtout en ce qui concerne la référence à plusieurs genres et la référence au masculin générique :

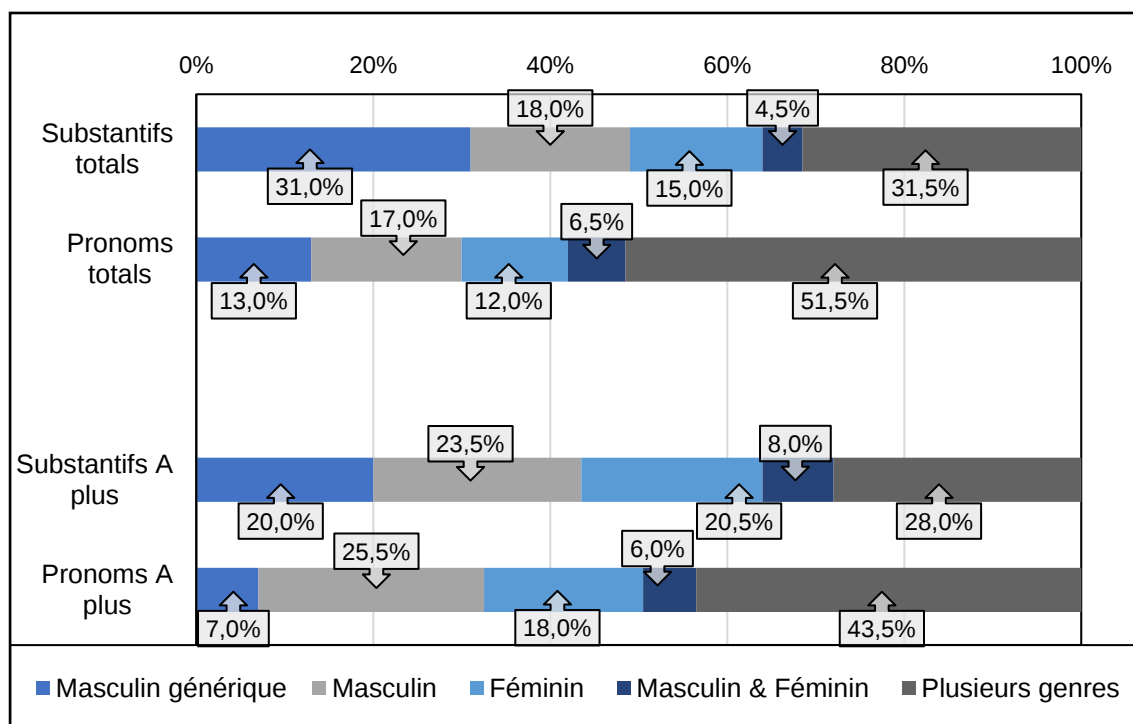


Illustration 14 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & A plus)

Alors que près de la moitié des pronoms dans *A plus* (43,5 %) font référence à plusieurs genres, ce n'est le cas que pour un peu plus d'un quart des substantifs (28,0 %). En revanche, près de la moitié des substantifs (43,5 %) font référence au masculin ou au masculin générique, tandis que seulement un tiers des pronoms (32,5 %) font référence au masculin ou au masculin générique. L'on peut donc voir des différences entre les substantifs et les pronoms, mais elles ne sont pas aussi grandes que dans l'échantillon total.

5.2.1 Formes d'écriture inclusive

Les FRP de l'échantillon du manuel *A plus* sont réparties comme suit entre les personnes spécifiques, les personnages et groupes masculins ou féminins, le masculin générique et les différentes formes d'écriture inclusive :

Personnes spécifiques	339	32,0 %
Personnages et groupes masculins ou féminins	90	8,5 %
Masculin générique	103	9,8 %
Dédoublement	2	0,2 %
Formes neutres	501	47,0 %
Utilisation de signes de ponctuation	26	2,5 %
TOTAL	1.061	100 %

Table 15 : Formes de représentation du genre dans *A plus*

Près de la moitié des FRP (47,0 %) sont donc en forme neutre, ce qui est un peu moins que dans l'échantillon total (50,0 %). 40,5 % des FRP désignent des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins ou féminins ce qui est une proportion supérieure à celle de l'échantillon total (30,0 %). 9,8 % sont au masculin générique (échantillon total : 18,0 %). La proportion des FRP utilisant des signes de ponctuation pour une écriture inclusive est plus élevée dans *A plus* (2,5 %) que dans l'ensemble des FRP (1,8 %) ; il s'agit de la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés.

Environ la moitié des FRP dans *A plus* (49,7 %) sont donc en écriture inclusive. L'on constate que la majorité sont des formes neutres (94,5 %), 5,0 % des FRP en écriture inclusive intègrent des signes de ponctuation et seulement 0,5 % sont en forme de dédoublement. La répartition des FRP en écriture inclusive dans le manuel *A plus* est très similaire à celle de l'échantillon total. Alors que plus de substantifs que de pronoms sont en dédoublement ou intègrent des signes de ponctuation pour l'écriture inclusive, la majorité des formes neutres sont des pronoms :

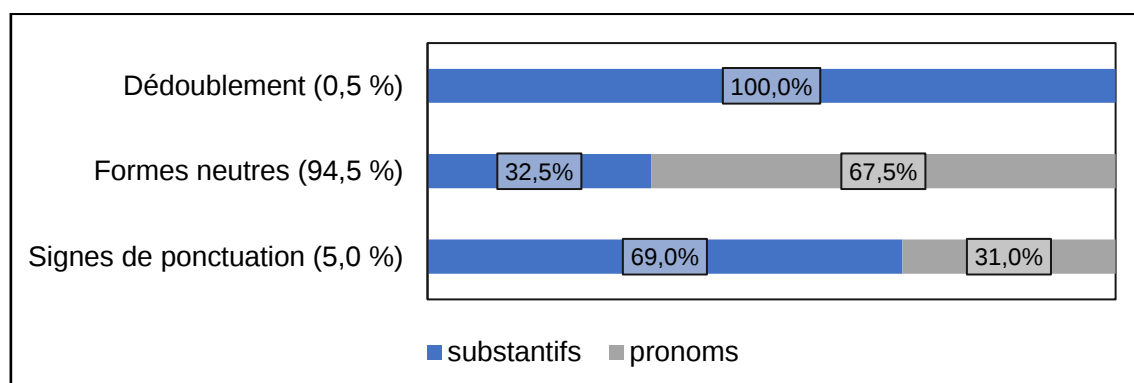


Illustration 15 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans *A plus*

Il est remarquable qu'il y ait un plus grand écart entre les substantifs et les pronoms en forme neutre dans le manuel *A plus* (substantifs : 32,5 % ; pronoms : 67,5 %) que dans l'échantillon total (substantifs : 38,5 % ; pronoms : 61,5 %).

En ce qui concerne les FRP en **forme neutre** de l'échantillon d'*A plus*, plus de trois quarts (81,0 %) sont des mots épïcènes à genre variable, 15,5 % sont des noms collectifs et 3,5 % sont des mots épïcènes à genre fixe. Alors que la majorité des noms collectifs et des mots épïcènes à genre fixe sont des substantifs, plus de trois quarts des mots épïcènes à genre variable sont des pronoms :

Forme neutre	Substantifs	Pronoms	TOTAL
Noms collectifs	91,0 %	9,0 %	15,5 %
Mots épicènes à genre variable	19,0 %	81,0 %	81,0 %
Mots épicènes à genre fixe	89,0 %	11,0 %	3,5 %

Table 16 : Répartition des formes neutres dans A plus

Pour les mots épicènes à genre variable, l'on remarque un plus grand écart entre les substantifs et les pronoms dans le manuel *A plus* (substantifs : 19,0 % ; pronoms : 81,0 %) par rapport à l'ensemble de l'échantillon (substantifs : 23,0 % ; pronoms : 77,0 %). En ce qui concerne l'échantillon total d'*A plus*, 7,5 % des FRP sont des noms collectifs, 38,0 % sont des mots épicènes à genre variable et 1,5 % sont des mots épicènes à genre fixe.

Environ trois quarts des FRP en forme neutre (78,0 %) de l'échantillon d'*A plus* font référence à plusieurs genres ce qui est une proportion inférieure à l'échantillon total (81,5 %). Les mots épicènes à genre fixe et les noms collectifs font tous référence à plusieurs genres. Un peu plus d'un quart des mots épicènes à genre variable ne font pas référence à plusieurs genres, la proportion est légèrement supérieure à celle de l'échantillon total. Toutefois, l'échantillon d'*A plus* contient moins de mots épicènes à genre variable qui se réfèrent au masculin générique que l'échantillon total :

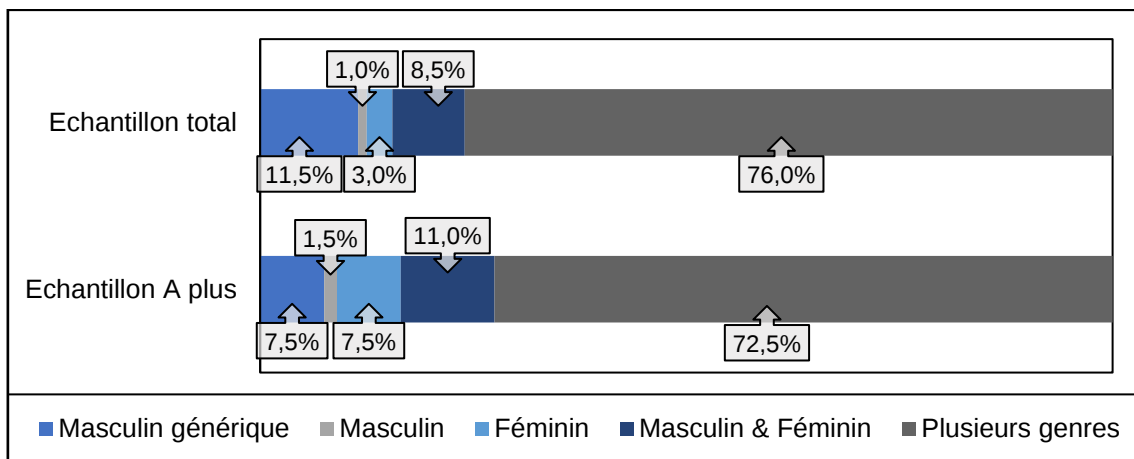


Illustration 16 : Référence au genre des mots épicènes à genre variable (Echantillon total & A plus)

Le fait que plus d'un quart de ces mots ne font pas référence à plusieurs genres, bien qu'ils n'aient pas de genre grammatical fixe, est dû aux attributs ou au contexte de ces mots épicènes à genre variable.

Dans le manuel *A plus*, 2,5 % des FRP intègrent des **signes de ponctuation** pour une écriture inclusive ce qui est une partie plus élevée que dans l'échantillon total (1,8 %). Il n'y a que la barre oblique qui apparaît dans l'échantillon d'*A plus*. Parmi ces FRP, plus de deux tiers (69,0 %) sont des substantifs et un peu moins d'un tiers (31,0 %) sont des

pronoms. Toutes ces FRP font référence au genre masculin et féminin et sont donc limitées au cadre binaire.

Dans l'échantillon d'*A plus*, l'on peut trouver deux FRP en **dédoublement**, il s'agit donc de 0,2 % des FRP ce qui correspond à l'échantillon total. Ces FRP sont deux fois « cousins et cousines » et font référence au masculin et au féminin.

Enfin, en ce qui concerne les FRP qui mentionnent à la fois le mot entier en masculin et en féminin, c'est le cas de 2,0 % des FRP de l'échantillon d'*A plus* (échantillon total : 1,5 %), dont 91,0 % sont des FRP avec barre oblique et 9,0 % des FRP en dédoublement. La grande majorité de ces FRP (95,5 %) indiquent la forme masculine en premier, alors que seulement 4,5 % indiquent la forme féminine en premier, ce qui est un plus grand écart que dans l'échantillon total (masculin en premier : 68,0 % ; féminin en premier : 32,0 %).

5.2.2 Masculin générique

Dans l'échantillon du manuel *A plus*, plus d'un tiers des FRP (37,0 %) font référence au masculin (24,5 %) ou au masculin générique (12,5 %), ce qui est une partie légèrement inférieure à l'échantillon total (40,0 %). Seul un tiers de ces FRP sont au masculin générique ou font référence au masculin générique. L'échantillon d'*A plus* contient une proportion supérieure des FRP qui font référence à une personne spécifique au masculin ou qui sont des personnages ou des groupes masculins que l'échantillon total :

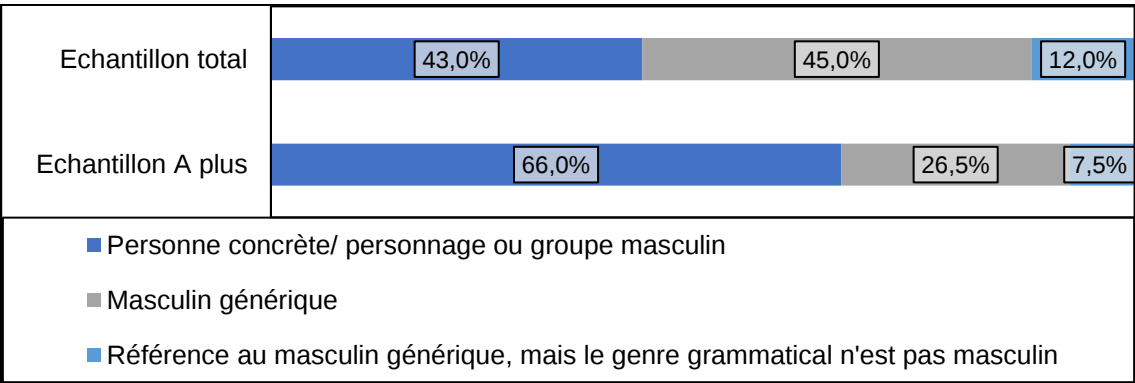


Illustration 17 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & A plus)

Les FRP qui n'ont pas le genre grammatical masculin font référence au masculin générique à cause du contexte (43,0 %), à cause d'un attribut adjectif (27,0 %), déterminant (20,0 %) ou participe (10,0 %). Par rapport à l'échantillon total d'*A plus*, 9,5 % des FRP sont au masculin générique et 3,0 % se réfèrent au masculin générique mais n'ont pas le genre grammatical masculin. Un huitième de toutes les FRP de

l'échantillon d'A *plus* (12,5 %) sont donc employées en tant que masculin générique, ce qui est près de la moitié de la proportion de l'échantillon total (23,0 %) et la proportion la moins élevée parmi les cinq manuels analysés.

Dans A *plus* comme dans l'échantillon total, les FRP au masculin générique sont en majorité des substantifs au pluriel. Toutefois, dans l'échantillon d'A *plus* une plus grande partie des FRP au masculin générique sont des substantifs au pluriel (64,0 %) que dans l'échantillon total (53,5 %) :

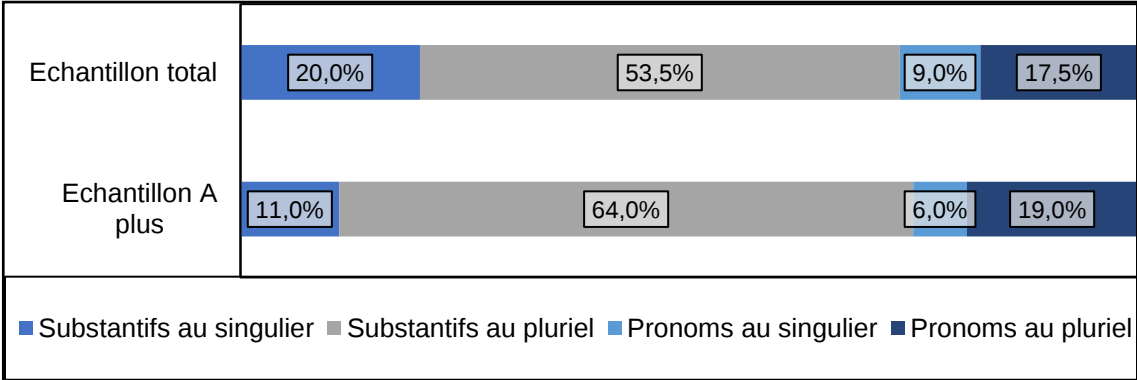


Illustration 18 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & A *plus*)

5.2.3 Cadre (non) binaire

En ce qui concerne l'échantillon d'A *plus*, 63,0 % des FRP sont binaires et 37,0 % des FRP sont non binaires, ce qui est un plus grand écart que dans l'échantillon total (binaires : 59,0 %, non binaires : 41,0 %). La proportion des FRP non binaires dans A *plus* est la moins élevée parmi les cinq manuels analysés. Alors que dans l'échantillon total, il y a plus de substantifs que de pronoms qui sont binaires, cette proportion est équilibrée dans l'échantillon d'A *plus* :

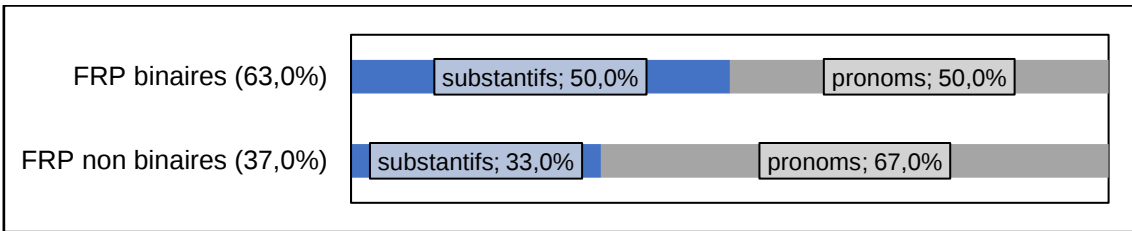


Illustration 19 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans A *plus*

Comme dans l'échantillon total, la plupart des FRP non binaires sont des pronoms. 24,5 % des FRP de l'échantillon d'A *plus* sont des pronoms non binaires, ce qui est une proportion similaire à l'échantillon total (25,0 %).

Si l'on considère uniquement les FRP en écriture inclusive, à savoir celles en dédoublement, celles en intégrant des signes de ponctuation et celles en forme neutre, 26,5 % sont binaires et 73,5 % non binaires de l'échantillon du manuel *A plus*, ce qui est un écart inférieur à l'échantillon total (binaires : 21,5 % ; non binaires : 78,5 %). La proportion des FRP non binaires en écriture inclusive dans *A plus* est également la moins élevée parmi les cinq manuels analysés. L'on peut constater que la majorité de ces FRP sont des pronoms :

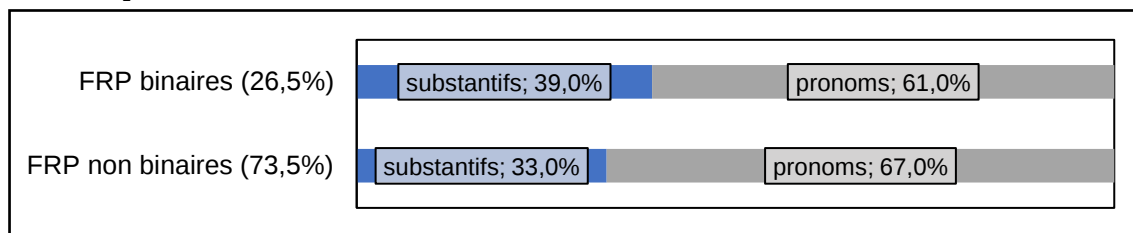


Illustration 20 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans *A plus*

Parmi les FRP qui désignent des personnes spécifiques (32,0 % des FRP dans *A plus*) et les FRP qui désignent des personnages et des groupes masculins ou féminins (8,5 % des FRP dans *A plus*), toutes sont dans le cadre binaire.

5.3 Résultats pour le manuel *Bien fait*

De l'échantillon total de 4.242 FRP, 11,5 % des FRP ont été tiré du manuel *Bien fait*, il s'agit d'un effectif de 480 FRP. L'échantillon du manuel *Bien fait* contient plus de substantifs que de pronoms, à savoir 272 substantifs (56,5 %) et 208 pronoms (43,5 %).

En ce qui concerne la référence au genre, la plus grande partie des FRP de l'échantillon de *Bien fait*, à savoir 38,5 %, a une référence à plusieurs genres, ce qui est légèrement inférieur à la proportion de l'échantillon total (41,0 %). Comme dans l'échantillon total, la deuxième proportion la plus élevée est celle des FRP qui ont une référence au masculin générique, la proportion dans *Bien fait* (30,5 %) étant toutefois plus élevée que dans l'échantillon total (22,5 %). Moins d'un cinquième des FRP de l'échantillon de *Bien fait* se réfèrent au masculin (17,5 %), environ un dixième se réfèrent au féminin (11,0 %). 2,5 % des FRP dans *Bien fait* font référence au masculin et au féminin, ce qui est une proportion inférieure à l'échantillon total (5,5 %).

Dans le manuel *Bien fait*, l'on peut également constater une différence entre les substantifs et les pronoms, surtout en ce qui concerne la référence à plusieurs genres et la référence au masculin générique :

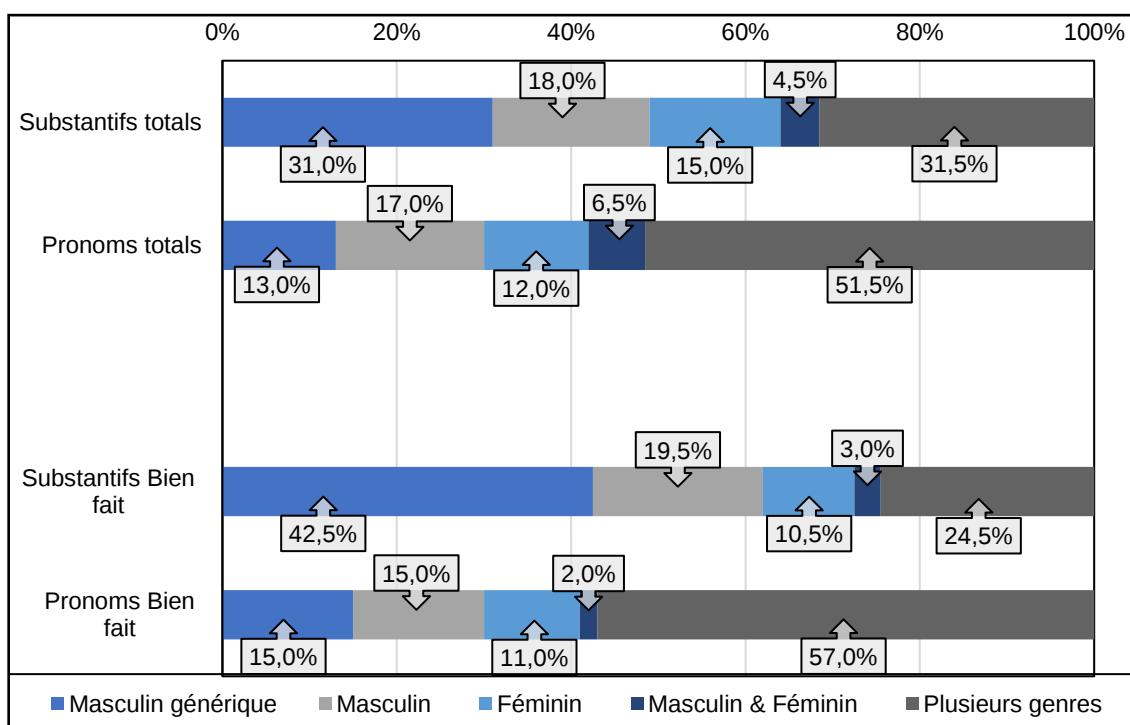


Illustration 21 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & Bien fait)

Alors que plus de la moitié des pronoms dans *Bien fait* (57,0 %) font référence à plusieurs genres, ce n'est le cas que pour un quart des substantifs (24,5 %). En revanche, plus de la moitié des substantifs (62,0 %) font référence au masculin ou au masculin générique, tandis que seulement près d'un tiers des pronoms (30,0 %) font référence au masculin ou au masculin générique. Les différences entre les substantifs et les pronoms sont plus grandes dans *Bien fait* que dans l'échantillon total.

5.3.1 Formes d'écriture inclusive

Les FRP de l'échantillon du manuel *Bien fait* sont réparties comme suit entre les personnes spécifiques, les personnages et groupes masculins ou féminins, le masculin générique et les différentes formes d'écriture inclusive :

Personnes spécifiques	121	25,0 %
Personnages et groupes masculins ou féminins	12	2,5 %
Masculin générique	121	25,0 %
Dédoublément	0	0,0 %
Formes neutres	217	45,5 %
Utilisation de signes de ponctuation	9	2,0 %
TOTAL	480	100 %

Table 17 : Formes de représentation du genre dans *Bien fait*

Près de la moitié des FRP (45,5 %) sont donc en forme neutre, ce qui est un peu moins que la proportion de l'échantillon total (50,0 %) et la proportion la moins élevée parmi

les cinq manuels analysés. 27,5 % des FRP désignent des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins ou féminins ce qui est une proportion légèrement inférieure à celle de l'échantillon total (30,0 %). 25,0 % sont au masculin générique (échantillon total : 18,0 %). La proportion des FRP utilisant des signes de ponctuation pour une écriture inclusive est presque la même dans *Bien fait* (2,0 %) que dans l'ensemble des FRP (1,8 %), toutefois il s'agit d'une part infime. Il n'y a pas de FRP en dédoublement dans l'échantillon de *Bien fait*.

Près de la moitié des FRP dans *Bien fait* (47,5 %) sont en écriture inclusive, ce qui est la proportion la moins élevée parmi les cinq manuels analysés. L'on constate que la majorité sont des formes neutres (96,0 %), 4,0 % des FRP en écriture inclusive intègrent des signes de ponctuation. La répartition entre les substantifs et les pronoms est comme suit :

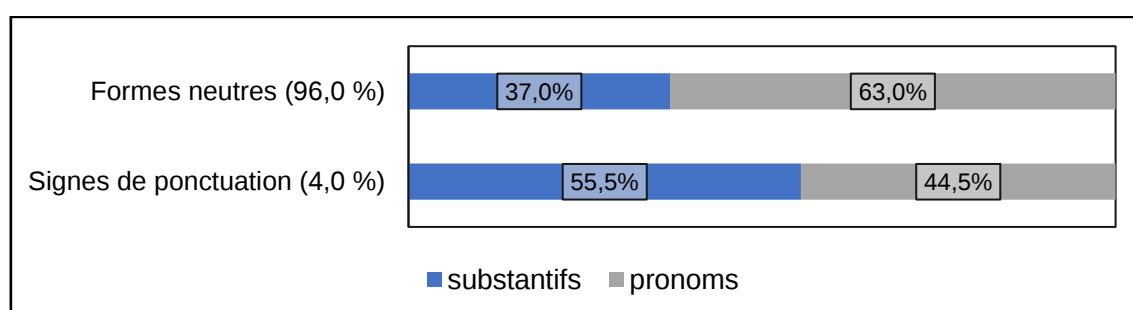


Illustration 22 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans *Bien fait*

Alors que dans l'échantillon total, il y a davantage de substantifs (74,0 %) que de pronoms (26,0 %) qui intègrent des signes de ponctuation, dans l'échantillon de *Bien fait*, la proportion entre substantifs (55,5 %) et pronoms (45,5 %) est relativement équilibrée.

En ce qui concerne les FRP en **forme neutre** de l'échantillon de *Bien fait*, environ trois quarts (78,0 %) sont des mots épïcènes à genre variable, 17,5 % sont des noms collectifs et 4,5 % sont des mots épïcènes à genre fixe. Alors que la majorité des noms collectifs et des mots épïcènes à genre fixe sont des substantifs, plus de trois quarts des mots épïcènes à genre variable sont des pronoms :

Forme neutre	Substantifs	Pronoms	TOTAL
Noms collectifs	92,0 %	8,0 %	17,5 %
Mots épïcènes à genre variable	20,5 %	79,5 %	78,0 %
Mots épïcènes à genre fixe	100,0 %	0,0 %	4,5 %

Table 18 : Répartition des formes neutres dans *Bien fait*

Pour les mots épïcènes à genre variable, l'on remarque un écart légèrement élevé entre les substantifs et les pronoms dans le manuel *Bien fait* (substantifs : 20,5 % ; pronoms :

79,5 %) en comparaison avec l'ensemble de l'échantillon (substantifs : 23,0 % ; pronoms : 77,0 %). Par rapport à l'échantillon total de *Bien fait*, 8,0 % des FRP sont des noms collectifs, 35,5 % sont des mots épiciènes à genre variable et 2,0 % sont des mots épiciènes à genre fixe.

La majorité des FRP en forme neutre (84,0 %) de l'échantillon de *Bien fait* font référence à plusieurs genres ce qui est une proportion supérieure à l'échantillon total (81,5 %). Les mots épiciènes à genre fixe et les noms collectifs font tous référence à plusieurs genres. Environ un cinquième des mots épiciènes à genre variable ne font pas référence à plusieurs genres, la proportion est légèrement inférieure à celle de l'échantillon total. L'échantillon de *Bien fait* contient plus de mots épiciènes à genre variable qui se réfèrent au masculin générique et moins de mots de ce type qui se réfèrent au masculin et au féminin que l'échantillon total, de plus il n'y a pas de mots épiciènes à genre variable qui se réfèrent au masculin :

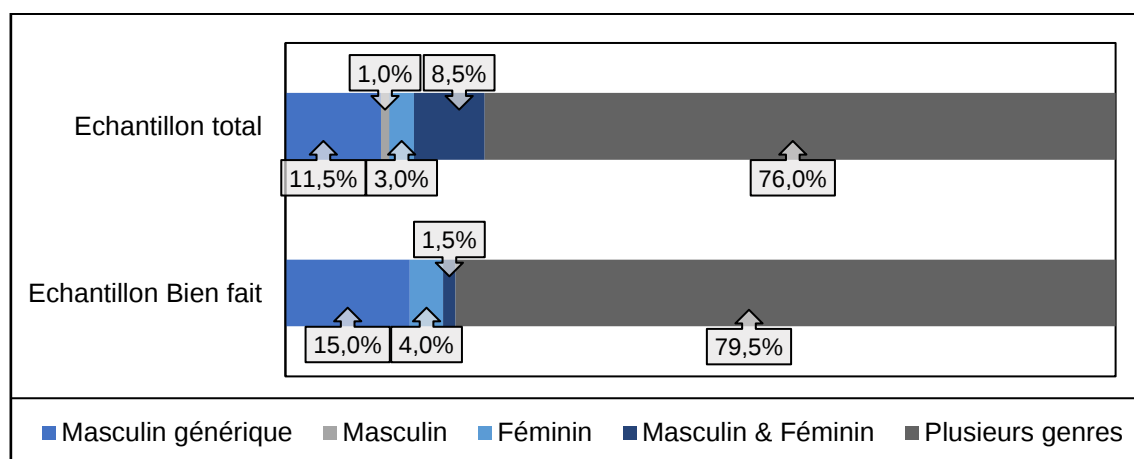


Illustration 23 : Référence au genre des mots épiciènes à genre variable (Echantillon total & Bien fait)

Comme expliqué auparavant, le fait que près d'un cinquième des mots épiciènes à genre variable ne font pas référence à plusieurs genres, bien qu'ils n'aient pas de genre grammatical fixe, est dû aux attributs ou au contexte de ces mots épiciènes à genre variable.

Dans le manuel *Bien fait*, 2,0 % des FRP intègrent des **signes de ponctuation** pour une écriture inclusive ce qui est similaire à l'échantillon total (1,8 %). Il n'y a que la barre oblique qui apparaît dans l'échantillon de *Bien fait*. Parmi ces FRP, un peu plus de la moitié (55,5 %) sont des substantifs et un peu moins de la moitié (45,5 %) sont des pronoms. Toutes ces FRP font référence au genre masculin et féminin et sont donc limitées au cadre binaire.

Enfin, en ce qui concerne les FRP qui mentionnent à la fois le mot entier en masculin et en féminin, c'est le cas de 1,0 % des FRP de l'échantillon de *Bien fait* (échantillon total : 1,5 %), dont toutes sont des FRP avec barre oblique. Toutes ces FRP indiquent la forme masculine en premier. Dans l'échantillon total environ deux tiers (68,0 %) indiquent la forme masculine en premier, tandis qu'environ un tiers (32,0 %) indiquent la forme féminine en premier.

5.3.2 Masculin générique

Dans l'échantillon du manuel *Bien fait*, près de la moitié des FRP (48,0 %) font référence au masculin (17,5 %) ou au masculin générique (30,5 %), ce qui est une partie supérieure à l'échantillon total (40,0 %) et la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés. L'échantillon de *Bien fait* contient une proportion supérieure des FRP au masculin générique que l'échantillon total :

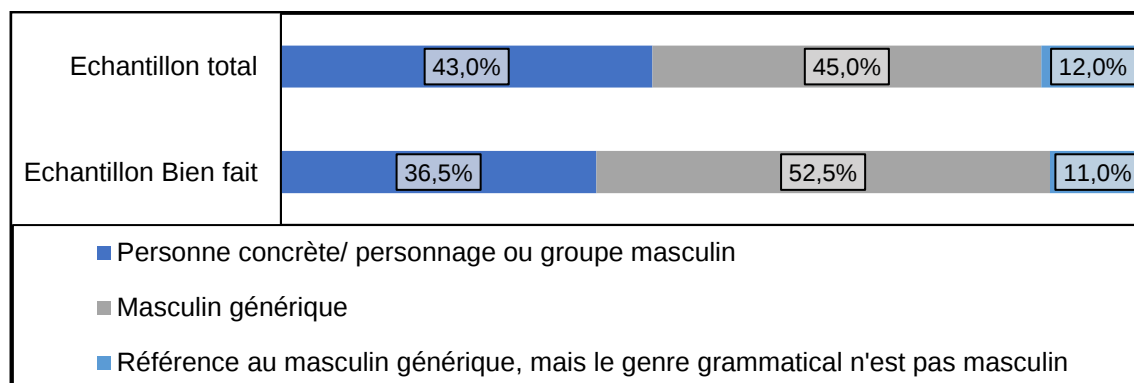


Illustration 24 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & *Bien fait*)

Les FRP qui n'ont pas le genre grammatical masculin font référence au masculin générique à cause du contexte (36,0 %), à cause d'un attribut adjectif (8,0 %), déterminant (32,0 %), participe (20,0 %) ou adjectif et participe (4,0 %). Par rapport à l'échantillon total de *Bien fait*, un quart des FRP (25,0 %) sont au masculin générique et 5,0 % se réfèrent au masculin générique mais n'ont pas le genre grammatical masculin. Près d'un tiers de toutes les FRP de l'échantillon de *Bien fait* (30,0 %) sont donc employées en tant que masculin générique, ce qui est plus que la proportion de l'échantillon total (23,0 %).

Dans *Bien fait* comme dans l'échantillon total, les FRP au masculin générique sont en majorité des substantifs au pluriel. Toutefois, dans l'échantillon de *Bien fait*, il y a une proportion inférieure de pronoms au masculin générique que dans l'échantillon total :

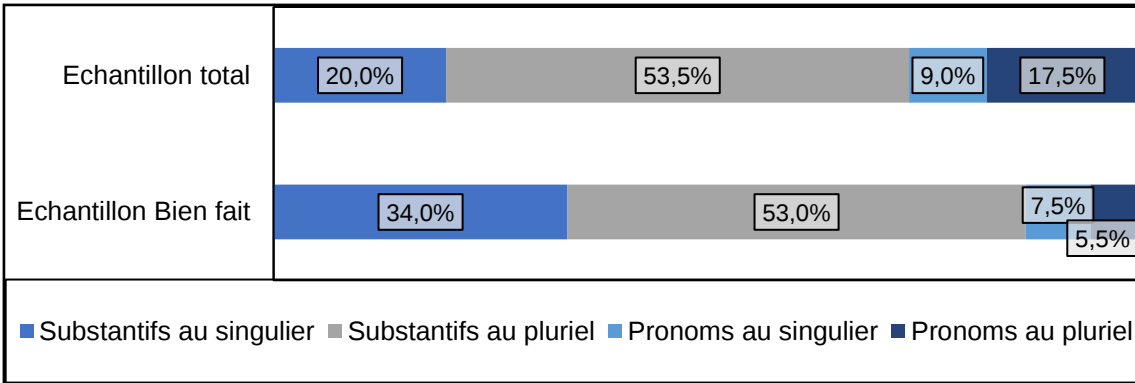


Illustration 25 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & Bien fait)

5.3.3 Cadre (non) binaire

En ce qui concerne l'échantillon de *Bien fait*, 61,5 % des FRP sont binaires et 38,5 % des FRP sont non binaires, ce qui est un écart légèrement plus grand que dans l'échantillon total (binaires : 59,0 %, non binaires : 41,0 %). Comme dans l'échantillon total, la plupart des FRP non binaires sont des pronoms et la plupart des FRP binaires sont des substantifs :

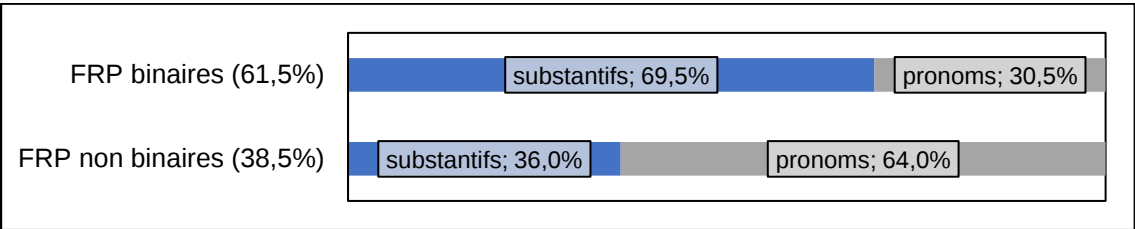


Illustration 26 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans *Bien fait*

25,0 % des FRP de l'échantillon de *Bien fait* sont des pronoms non binaires, ce qui est la même proportion que dans l'échantillon total (25,0 %).

Si l'on considère uniquement les FRP en écriture inclusive, à savoir celles en dédoublement, celles en intégrant des signes de ponctuation et celles en forme neutre, 19,5 % sont binaires et 80,5 % sont non binaires dans l'échantillon de *Bien fait*, ce qui est un écart légèrement plus grand que dans l'échantillon total (binaires : 21,5 % ; non binaires : 78,5 %). L'on peut constater que la majorité de ces FRP sont des pronoms :

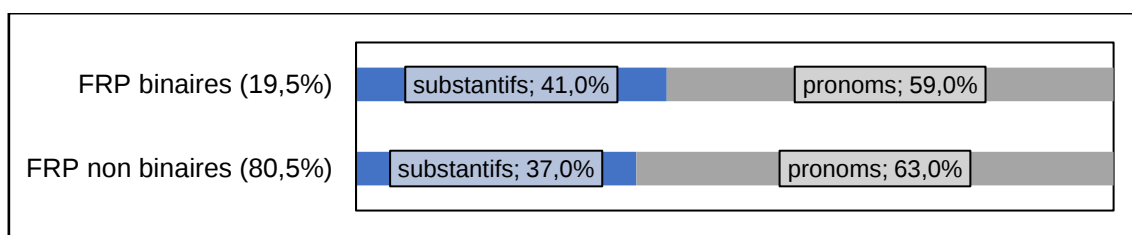


Illustration 27 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans *Bien fait*

Parmi les FRP qui désignent des personnes spécifiques (25,0 % des FRP dans *Bien fait*), la majorité (96,5 %) sont dans un cadre binaire. Les FRP qui désignent des personnages et des groupes masculins ou féminins (2,5 % des FRP dans *Bien fait*) sont toutes dans le cadre binaire.

5.4 Résultats pour le manuel *Cours intensif*

De l'échantillon total de 4.242 FRP, près d'un quart a été tiré du manuel *Cours intensif*, il s'agit d'un effectif de 1.006 FRP (23,5 %). L'échantillon du manuel *Cours intensif* contient un nombre assez équilibré de substantifs et de pronoms, à savoir 519 substantifs (51,5 %) et 487 pronoms (48,5 %).

En ce qui concerne la référence au genre, la plus grande partie des FRP de l'échantillon de *Cours intensif*, à savoir 38,0 %, a une référence à plusieurs genres. Que cette catégorie ait le pourcentage le plus élevé correspond à la valeur pour toutes les FRP, même si le pourcentage dans *Cours intensif* est légèrement inférieur à celui de l'échantillon total (41,0 %). Comme dans l'échantillon total, la deuxième proportion la plus élevée est celle des FRP qui ont une référence au masculin générique, il s'agit de près d'un quart des FRP (22,5 %) ce qui est la même proportion que dans l'échantillon total (22,5 %). Près d'un cinquième des FRP (19,5 %) se réfèrent au masculin, 14,0 % au féminin et 6,0 % font référence au masculin et au féminin, ce qui est une proportion légèrement plus élevée que dans l'échantillon total (5,5 %). Comme dans l'échantillon total, l'on peut constater une différence entre les substantifs et pronoms, surtout en ce qui concerne la référence à plusieurs genres et la référence au masculin générique :

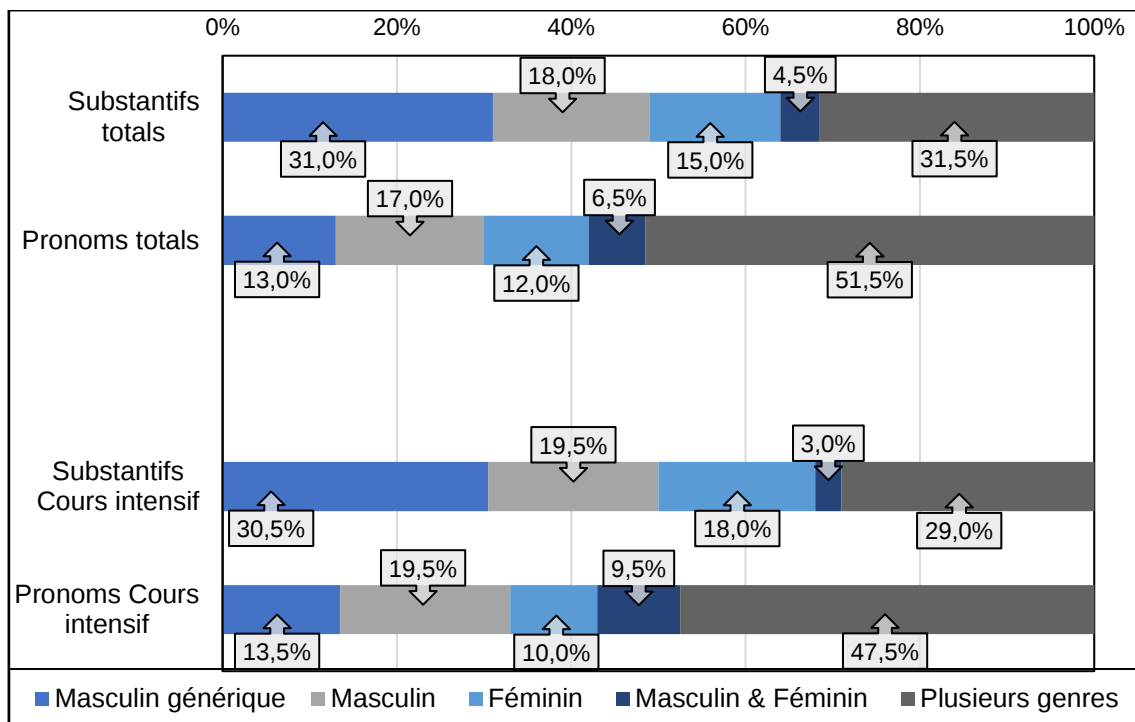


Illustration 28 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & Cours intensif)

Alors que près de la moitié des pronoms dans *Cours intensif* (47,5 %) font référence à plusieurs genres, ce n'est le cas que pour un peu plus d'un quart des substantifs (29,0 %). En revanche, la moitié des substantifs (50,0 %) font référence au masculin ou au masculin générique, tandis que seulement un tiers des pronoms (33,0 %) font référence au masculin ou au masculin générique.

5.4.1 Formes d'écriture inclusive

Les FRP dans l'échantillon du manuel *Cours intensif* sont réparties comme suit entre les personnes spécifiques, les personnages et groupes masculins ou féminins, le masculin générique et les différentes formes d'écriture inclusive :

Personnes spécifiques	293	29,0 %
Personnages et groupes masculins ou féminins	49	5,0 %
Masculin générique	161	16,0 %
Dédoublement	0	0,0 %
Formes neutres	483	48,0 %
Utilisation de signes de ponctuation	20	2,0 %
TOTAL	1.006	100 %

Table 19 : Formes de représentation du genre dans *Cours intensif*

Près de la moitié des FRP (48,0 %) sont donc en forme neutre, ce qui est similaire à l'échantillon total (50,0 %). 34,0 % des FRP désignent des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins ou féminins ce qui est une proportion légèrement

supérieure à celle de l'échantillon total (30,0 %). 16,0 % sont au masculin générique, soit un peu moins que dans l'échantillon total (18,0 %). La proportion des FRP utilisant des signes de ponctuation pour une écriture inclusive est presque la même dans *Cours intensif* (2,0 %) que dans l'ensemble des FRP (1,8 %), toutefois il s'agit d'une part infime. Il n'y a pas de FRP en dédoublement dans l'échantillon de *Cours intensif*.

La moitié des FRP de l'échantillon de *Cours intensif* (50,0 %) sont en écriture inclusive. L'on constate que la majorité sont des formes neutres (96,0 %), 4,0 % des FRP en écriture inclusive intègrent des signes de ponctuation. Hormis le fait qu'il n'y pas de FRP en dédoublement, la répartition des FRP en écriture inclusive dans le manuel *Cours intensif* est très similaire à celle de l'échantillon total. Alors que plus de substantifs que de pronoms intègrent des signes de ponctuation pour l'écriture inclusive, la majorité des formes neutres sont des pronoms :

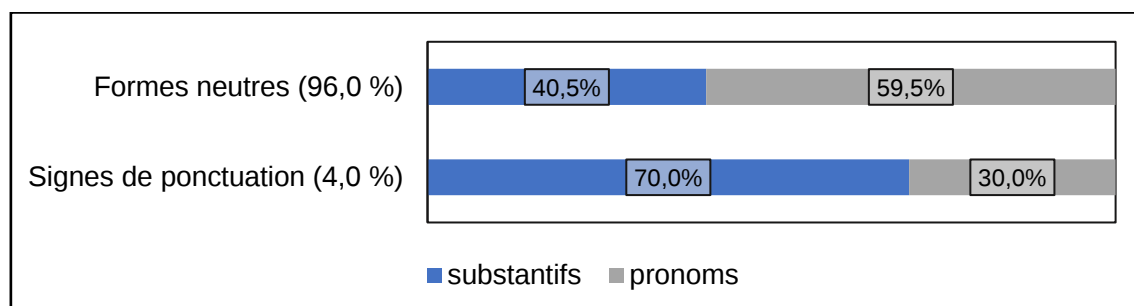


Illustration 29 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans *Cours intensif*

En ce qui concerne les FRP en **forme neutre** de l'échantillon de *Cours intensif*, environ trois quarts (77,0 %) sont des mots épicènes à genre variable, 18,0 % sont des noms collectifs et 5,0 % sont des mots épicènes à genre fixe. Alors que la majorité des noms collectifs et des mots épicènes à genre fixe sont des substantifs, près de trois quarts des mots épicènes à genre variable sont des pronoms :

Forme neutre	Substantifs	Pronoms	TOTAL
Noms collectifs	80,5 %	19,5 %	18,0 %
Mots épicènes à genre variable	28,0 %	72,0 %	77,0 %
Mots épicènes à genre fixe	95,5 %	4,5 %	5,0 %

Table 20 : Répartition des formes neutres dans *Cours intensif*

Les proportions sont similaires à celles de l'échantillon total, même s'il y a un peu moins d'écart entre les substantifs et les pronoms dans l'échantillon de *Cours intensif*. Par rapport à l'échantillon total de *Cours intensif*, 8,5 % des FRP sont des noms collectifs,

37,0 % sont des mots épïcènes à genre variable et 2,5 % sont des mots épïcènes à genre fixe.

Un peu plus de trois quarts des FRP en forme neutre (76,5 %) de l'échantillon de *Cours intensif* font référence à plusieurs genres ce qui est une proportion inférieure à l'échantillon total (81,5 %). La majorité des noms collectifs (96,5 %) se réfèrent à plusieurs genres, une infime partie de 3,5 % se réfère au masculin et au féminin. Les mots épïcènes à genre fixe font tous référence à plusieurs genres. Près d'un tiers des mots épïcènes à genre variable ne font pas référence à plusieurs genres, la proportion est supérieure à celle de l'échantillon total. L'échantillon de *Cours intensif* contient plus de mots épïcènes à genre variable qui se réfèrent au masculin générique ou au masculin et au féminin que l'échantillon total, de plus il n'y a pas de mots épïcènes à genre variable qui se réfèrent au féminin :

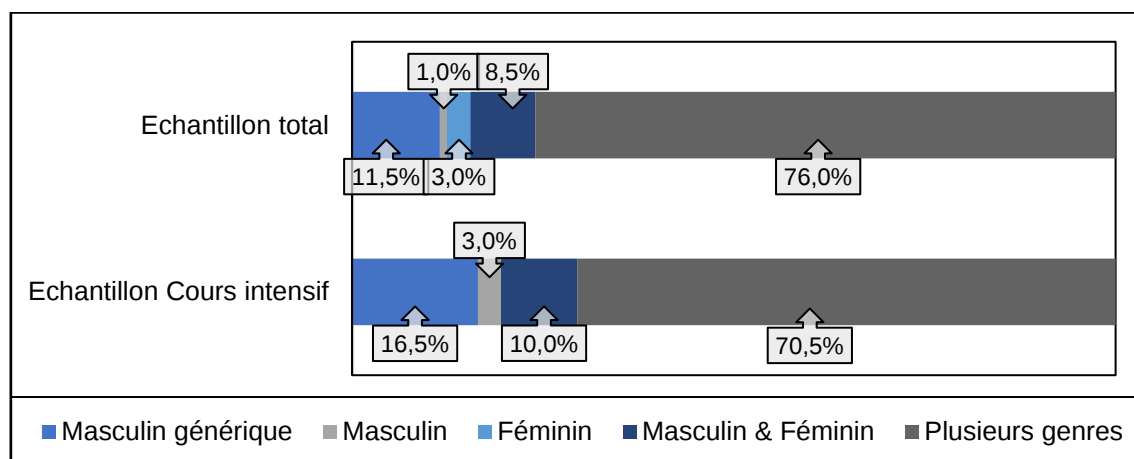


Illustration 30 : Références au genre des mots épïcènes à genre variable (Echantillon total & Cours intensif)

Dans le manuel *Cours intensif*, 2,0 % des FRP intègrent des **signes de ponctuation** pour une écriture inclusive ce qui est une proportion similaire à l'échantillon total (1,8 %). La barre oblique est utilisée dans environ un tiers des cas (35,0 %) et la parenthèse dans environ deux tiers des cas (65,0 %). Alors que la barre oblique est en majorité utilisée pour des pronoms (85,5 %), la parenthèse n'est utilisée que pour des substantifs. Toutes ces FRP font référence au genre masculin et féminin et sont donc limitées au cadre binaire.

Enfin, en ce qui concerne les FRP qui mentionnent à la fois le mot entier en masculin et en féminin, c'est le cas de 0,5 % des FRP de l'échantillon de *Cours intensif* (échantillon total : 1,5 %), dont toutes sont des FRP avec barre oblique. La majorité de ces FRP (85,5 %) indiquent la forme masculine en premier, alors que seulement 14,5 % indiquent

la forme féminine en premier, ce qui est un plus grand écart que dans l'échantillon total (masculin en premier : 68,0 % ; féminin en premier : 32,0 %).

5.4.2 Masculin générique

Dans l'échantillon du manuel *Cours intensif*, 42,0 % des FRP font référence au masculin (19,5 %) ou au masculin générique (22,5 %), ce qui est une proportion légèrement plus grande que dans l'échantillon total (40,0 %). L'échantillon de *Cours intensif* contient une proportion inférieure des FRP au masculin générique et une proportion supérieure des FRP qui font référence au masculin générique que l'échantillon total :

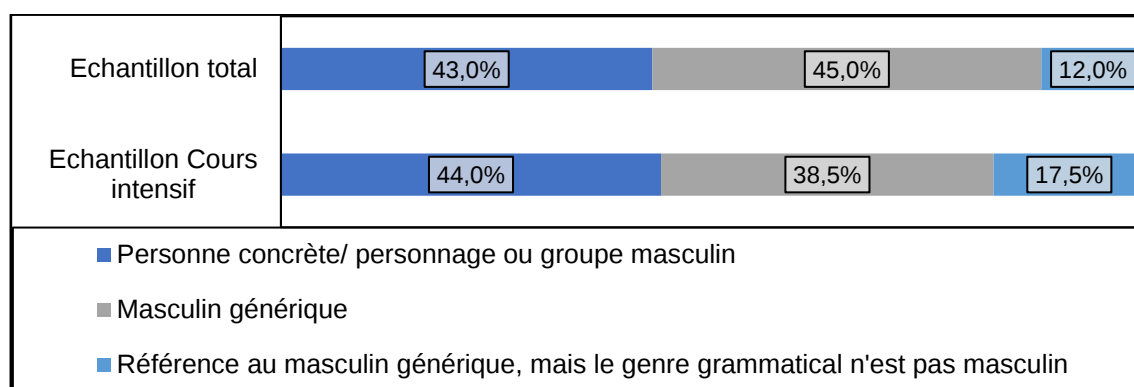


Illustration 31 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & Cours intensif)

Les FRP qui n'ont pas le genre grammatical masculin font référence au masculin générique à cause du contexte (68,5 %), à cause d'un attribut adjectif (12,5 %), déterminant (9,5 %) ou participe (9,5 %). Par rapport à l'échantillon total de *Cours intensif*, 16,0 % des FRP sont au masculin générique et 7,5 % se réfèrent au masculin générique mais n'ont pas le genre grammatical masculin. L'échantillon de *Cours intensif* contient la plus grande proportion des FRP qui font référence au genre masculin, mais dont le genre grammatical n'est pas masculin. Près d'un quart de toutes les FRP de l'échantillon de *Cours intensif* (23,5 %) sont donc employées en tant que masculin générique, ce qui est similaire à l'échantillon total (23,0 %).

Dans *Cours intensif* comme dans l'échantillon total, les FRP au masculin générique sont en majorité des substantifs au pluriel. Cependant, dans l'échantillon de *Cours intensif*, une plus grande proportion des FRP au masculin générique sont des substantifs au pluriel que dans l'échantillon total, et la proportion des pronoms est également plus élevée dans *Cours intensif* :

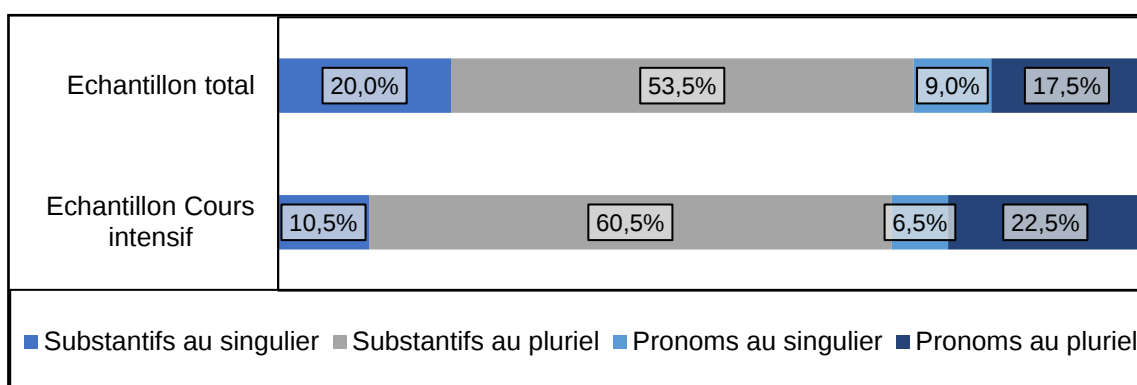


Illustration 32 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & Cours intensif)

5.4.3 Cadre (non) binaire

En ce qui concerne l'échantillon de *Cours intensif*, 62,0 % des FRP sont binaires et 38,0 % des FRP sont non binaires, ce qui est un plus grand écart que dans l'échantillon total (binaires : 59,0 %, non binaires : 41,0 %). Comme dans l'échantillon total, la plupart des FRP non binaires sont des pronoms et la plupart des FRP binaires sont des substantifs :

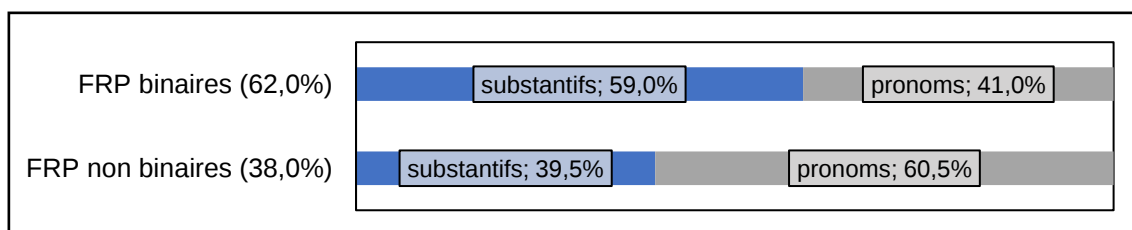


Illustration 33 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans Cours intensif

23,0 % des FRP de l'échantillon de *Cours intensif* sont des pronoms non binaires, ce qui est une proportion légèrement inférieure à l'échantillon total (25,0 %).

Si l'on considère uniquement les FRP en écriture inclusive, à savoir celles en dédoublement, celles en intégrant des signes de ponctuation et celles en forme neutre, 26,5 % sont binaires et 73,5 % non binaires dans l'échantillon du manuel *Cours intensif*, ce qui est un écart inférieur à l'échantillon total (binaires : 21,5 % ; non binaires : 78,5 %).

L'on peut constater que la majorité de ces FRP sont des pronoms, la proportion est un peu plus équilibrée que dans l'échantillon total :

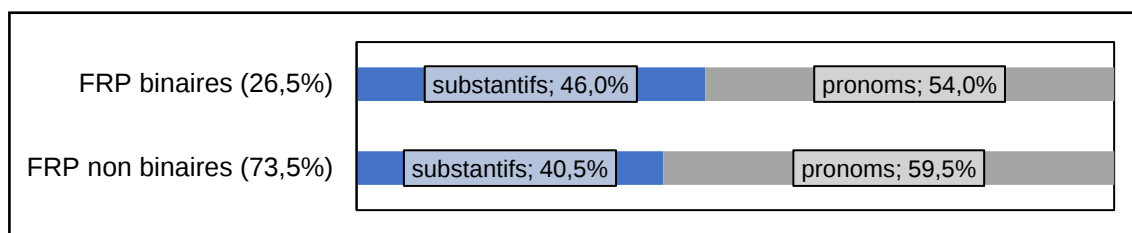


Illustration 34 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans Cours intensif

Parmi les FRP qui désignent des personnes spécifiques (29,0 % des FRP dans *Cours intensif*), la majorité (95,5 %) sont dans un cadre binaire. Les FRP qui désignent des personnages et des groupes masculins ou féminins (5,0 % des FRP dans *Cours intensif*) sont toutes dans le cadre binaire.

5.5 Résultats pour le manuel *France, Europe & Cie*

De l'échantillon total de 4.242 FRP, 16,5 % des FRP ont été tiré du manuel *France, Europe & Cie (FEC)*, il s'agit d'un effectif de 699 FRP. L'échantillon du manuel *FEC* contient plus de substantifs que de pronoms, à savoir 438 substantifs (62,5 %) et 261 pronoms (37,5 %).

En ce qui concerne la référence au genre, la plus grande partie des FRP de l'échantillon de *FEC*, à savoir 41,5 %, a une référence à plusieurs genres, ce qui est similaire à l'échantillon total (41,0 %). Comme dans l'échantillon total, la deuxième proportion la plus élevée est celle des FRP qui ont une référence au masculin générique, la proportion dans *FEC* (32,5 %) étant toutefois plus élevée que dans l'échantillon total (22,5 %) et la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés. Moins d'un huitième des FRP de l'échantillon de *FEC* se réfèrent au masculin (12,0 %), environ un dixième se réfèrent au féminin (11,5 %). 2,5 % des FRP dans *FEC* font référence au masculin et au féminin, ce qui est une proportion inférieure à l'échantillon total (5,5 %).

Dans le manuel *FEC*, l'on peut également constater une différence entre les substantifs et les pronoms, surtout en ce qui concerne la référence à plusieurs genres et la référence au masculin générique :

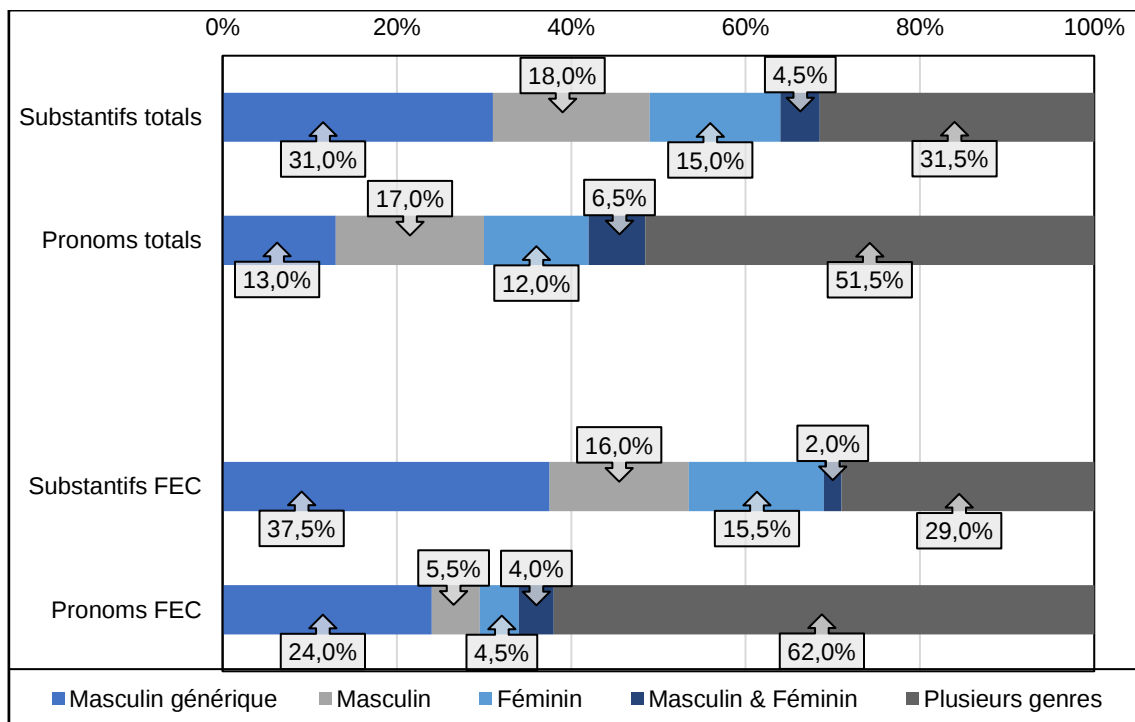


Illustration 35 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & FEC)

Alors que près de deux tiers des pronoms dans *FEC* (62,0 %) font référence à plusieurs genres, ce n'est le cas que pour près d'un tiers des substantifs (29,0 %). En revanche, plus de la moitié des substantifs (53,5 %) font référence au masculin ou au masculin générique, tandis que seulement près d'un tiers des pronoms (29,5 %) font référence au masculin ou au masculin générique. Les différences entre les substantifs et les pronoms sont plus grandes dans *FEC* que dans l'échantillon total.

5.5.1 Formes d'écriture inclusive

Les FRP dans l'échantillon du manuel *FEC* sont réparties comme suit entre les personnes spécifiques, les personnages et groupes masculins ou féminins, le masculin générique et les différentes formes d'écriture inclusive :

Personnes spécifiques	91	13,0 %
Personnages et groupes masculins ou féminins	66	9,5 %
Masculin générique	200	28,5 %
Dédoublement	1	0,2 %
Formes neutres	334	47,8 %
Utilisation de signes de ponctuation	7	1,0 %
TOTAL	699	100 %

Table 21 : Formes de représentation du genre dans *FEC*

Près de la moitié des FRP (47,8 %) sont donc en forme neutre, ce qui est similaire à l'échantillon total (50,0 %). 22,5 % des FRP désignent des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins ou féminins ce qui est une proportion inférieure à celle de l'échantillon total (30,0 %). 28,5 % sont au masculin générique, ce qui est plus que dans l'échantillon total (18,0 %). La proportion des FRP utilisant des signes de ponctuation pour une écriture inclusive est moins élevée dans *FEC* (1,0 %) que dans l'échantillon total (1,8 %), il s'agit de la proportion la moins élevée parmi les cinq manuels analysés. Une minime part des FRP (0,2 %) sont en dédoublement, ce qui correspond à l'échantillon total (0,2 %).

Environ la moitié des FRP de l'échantillon de *FEC* (49,0 %) sont donc en écriture inclusive. L'on constate que la majorité sont des formes neutres (97,5 %), 2,0 % des FRP en écriture inclusive intègrent des signes de ponctuation et 0,5 % sont en dédoublement. Les FRP sont réparties entre substantifs et pronoms comme suit :

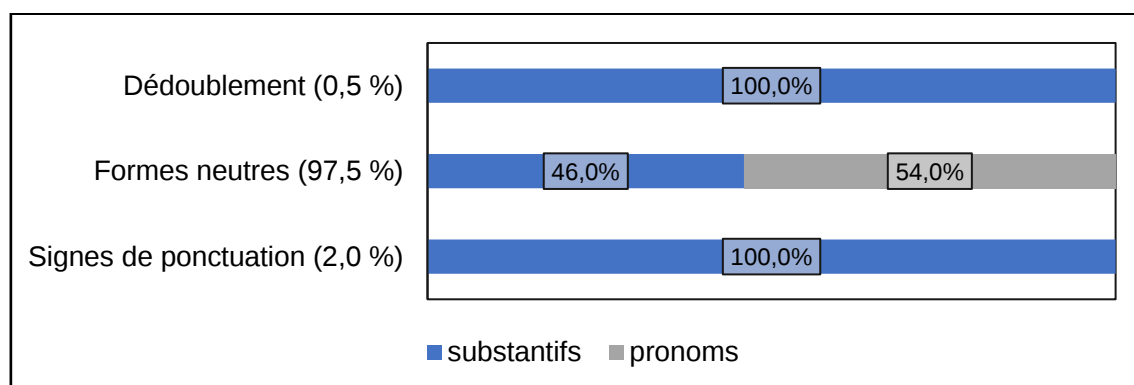


Illustration 36 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans *FEC*

Alors que dans l'échantillon total, il y a davantage de substantifs (74,0 %) que de pronoms (26,0 %) qui intègrent des signes de ponctuation, dans l'échantillon de *FEC* la proportion entre substantifs (54,0 %) et pronoms (46,0 %) est relativement équilibrée. Dans *FEC*, toutes les FRP en dédoublement et en intégrant des signes de ponctuation sont des substantifs, contrairement à l'échantillon total, où il y a aussi une petite proportion de pronoms.

En ce qui concerne les FRP en **forme neutre** de l'échantillon de *FEC*, près de trois quarts (72,5 %) sont des mots épïcènes à genre variable, 20,5 % sont des noms collectifs et 6,5 % sont des mots épïcènes à genre fixe. Alors que la majorité des noms collectifs et des mots épïcènes à genre fixe sont des substantifs, plus de deux tiers des mots épïcènes à genre variable sont des pronoms :

Forme neutre	Substantifs	Pronoms	TOTAL
Noms collectifs	87,0 %	13,0 %	20,5 %
Mots épicènes à genre variable	29,5 %	70,5 %	72,5 %
Mots épicènes à genre fixe	100,0 %	0,0 %	6,5 %

Table 22 : Répartition des formes neutres dans FEC

Pour les mots épicènes à genre variable, l'on remarque un écart inférieur entre les substantifs et les pronoms dans le manuel *FEC* (substantifs : 29,5 % ; pronoms : 70,5 %) par rapport à l'ensemble de l'échantillon (substantifs : 23,0 % ; pronoms : 77,0 %). En ce qui concerne l'échantillon total de *FEC*, 10,0 % des FRP sont des noms collectifs, 35,0 % sont des mots épicènes à genre variable et 3,0 % sont des mots épicènes à genre fixe.

La majorité des FRP en forme neutre (87,0 %) de l'échantillon de *FEC* font référence à plusieurs genres ce qui est une proportion légèrement supérieure à l'échantillon total (81,5 %). Les mots épicènes à genre fixe et les noms collectifs font tous référence à plusieurs genres. Environ un cinquième des mots épicènes à genre variable ne font pas référence à plusieurs genres, la proportion est légèrement inférieure à celle de l'échantillon total. L'échantillon de *FEC* ne contient pas de mots épicènes à genre variable qui se réfèrent au masculin et moins de mots de ce type qui se réfèrent au masculin et au féminin que l'échantillon total :

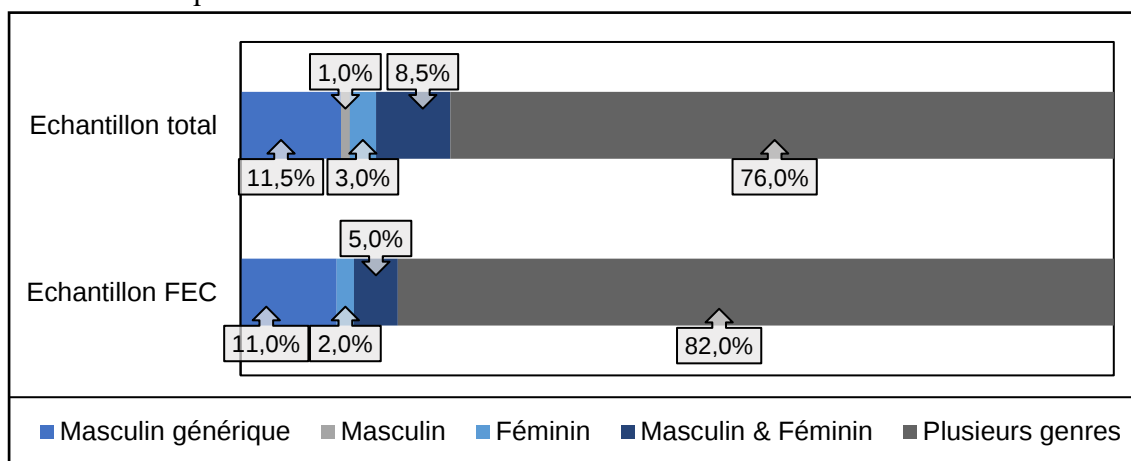


Illustration 37 : Référence au genre des mots épicènes à genre variable (Echantillon total & FEC)

Dans le manuel *FEC*, 1,0 % des FRP intègrent des **signes de ponctuation** pour une écriture inclusive ce qui est une proportion inférieure à l'échantillon total (1,8 %). La barre oblique est utilisée dans un peu plus d'un quart des cas (28,5 %) et la parenthèse dans près de trois quarts des cas (71,5 %). Les signes de ponctuation ne sont qu'utilisés pour des substantifs. Toutes ces FRP font référence au genre masculin et féminin et sont donc limitées au cadre binaire.

Dans l'échantillon de *FEC*, l'on peut trouver une FRP en **dédoublement**, il s'agit donc de près de 0,2 % des FRP ce qui correspond à l'échantillon total (0,2 %). Il s'agit de « citoyens et citoyennes ». Cette FRP fait référence au masculin générique car la FRP est suivie d'un adjectif au masculin.

Enfin, en ce qui concerne les FRP qui mentionnent à la fois le mot entier en masculin et en féminin, c'est le cas de 0,5 % des FRP de l'échantillon de *FEC* (échantillon total : 1,5 %), dont deux tiers avec barre oblique et un tiers en dédoublement. Deux tiers de ces FRP (66,5 %) indiquent la forme masculine en premier, un tiers (33,5 %) la forme féminine en premier, ce qui correspond à l'échantillon total.

5.5.2 Masculin générique

Dans l'échantillon du manuel *FEC*, 44,5 % des FRP font référence au masculin (12,0 %) ou au masculin générique (32,5 %), ce qui est une proportion légèrement supérieure à l'échantillon total (40,0 %). L'échantillon de *FEC* contient une proportion supérieure des FRP au masculin générique que l'échantillon total :

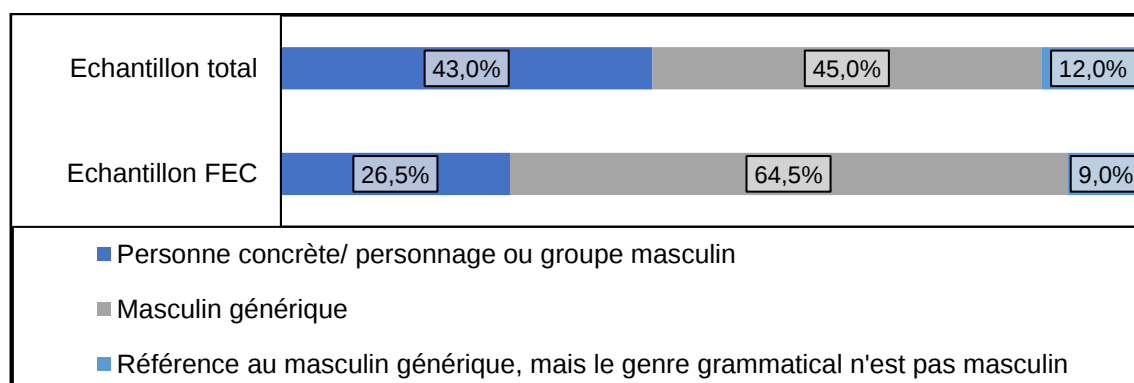


Illustration 38 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & *FEC*)

Les FRP qui n'ont pas le genre grammatical masculin font référence au masculin générique à cause du contexte (35,5 %), à cause d'un attribut adjectif (18,0 %), déterminant (32,0 %), participe (11,0 %) ou adjectif et participe (3,5 %). Par rapport à l'échantillon total de *FEC*, plus d'un quart des FRP (28,5 %) sont au masculin générique ce qui est la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés. 4,0 % se réfèrent au masculin générique mais n'ont pas le genre grammatical masculin. Environ un tiers de toutes les FRP de l'échantillon de *FEC* (32,5 %) sont donc employées en tant que masculin générique, ce qui est plus que la proportion de l'échantillon total (23,0 %) et la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés.

Dans *FEC* comme dans l'échantillon total, les FRP au masculin générique sont en majorité des substantifs au pluriel. Toutefois, dans l'échantillon de *FEC* la proportion est un peu plus équilibrée que dans l'échantillon total :

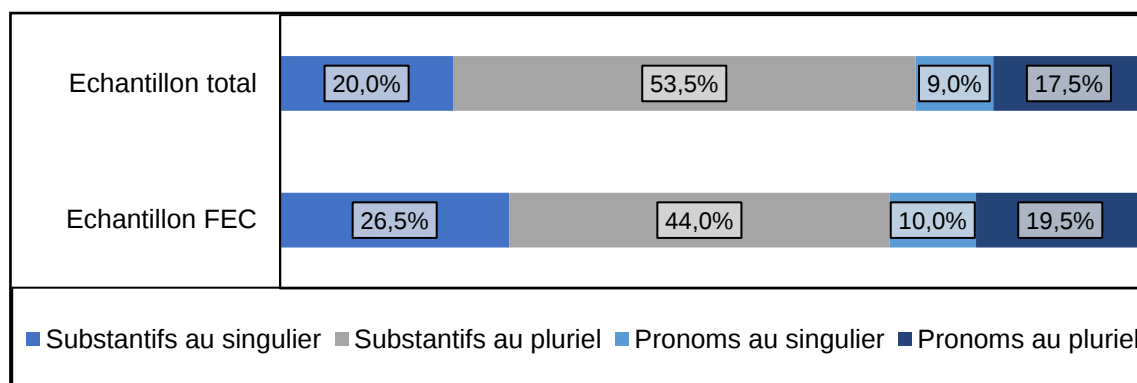


Illustration 39 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & FEC)

5.5.3 Cadre (non) binaire

En ce qui concerne l'échantillon de *FEC*, 58,5 % des FRP sont binaires et 41,5 % des FRP sont non binaires, ce qui est similaire à l'échantillon total (binaires : 59,0 %, non binaires : 41,0 %). Comme dans l'échantillon total, la plupart des FRP non binaires sont des pronoms et la plupart des FRP binaires sont des substantifs :

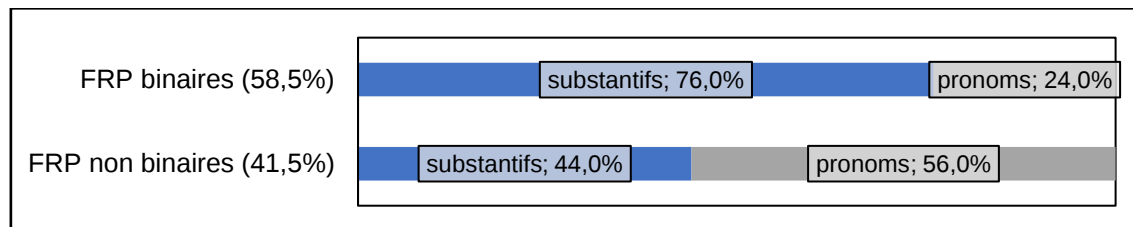


Illustration 40 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans FEC

23,0 % des FRP de l'échantillon de *FEC* sont des pronoms non binaires, ce qui est une proportion inférieure à l'échantillon total (25,0 %).

Si l'on considère uniquement les FRP en écriture inclusive, à savoir celles en dédoublement, celles en intégrant des signes de ponctuation et celles en forme neutre, 15,0 % sont binaires et 85,0 % non binaires dans l'échantillon de *FEC*, ce qui est un écart un peu plus grand que dans l'échantillon total (binaires : 21,5 % ; non binaires : 78,5 %). La proportion des FRP non binaires en écriture inclusive dans *FEC* est la plus élevée parmi les cinq manuels analysés. Les FRP en écriture inclusive binaires et non binaires sont réparties entre substantifs et pronoms comme suit :

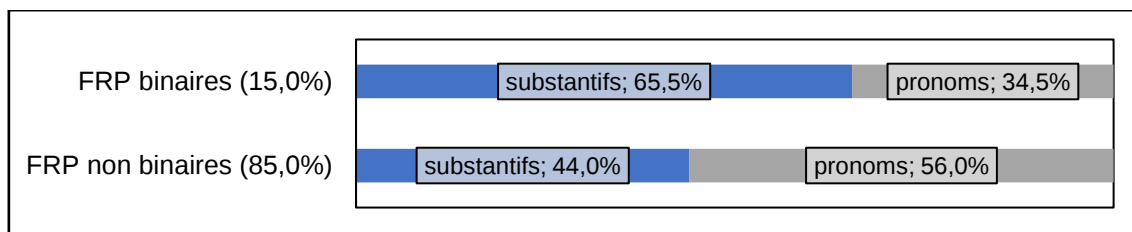


Illustration 41 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans FEC

Parmi les FRP qui désignent des personnes spécifiques (13,0 % des FRP dans *FEC*) et les FRP qui désignent des personnages et des groupes masculins ou féminins (9,5 % des FRP dans *FEC*) toutes sont dans un cadre binaire.

5.6 Résultats pour le manuel *Nouvelles Perspectives*

De l'échantillon total de 4.242 FRP, près d'un quart (23,5 %) ont été tiré du manuel *Nouvelles Perspectives*, il s'agit d'un effectif de 996 FRP. L'échantillon du manuel *Nouvelles Perspectives* contient plus de pronoms que de substantifs, à savoir 473 substantifs (47,5 %) et 523 pronoms (52,5 %).

En ce qui concerne la référence au genre, la plus grande partie des FRP de l'échantillon de *Nouvelles Perspectives*, à savoir 50,0 %, a une référence à plusieurs genres, ce qui est supérieur à la proportion de l'échantillon total (41,0 %) et la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés. Comme dans l'échantillon total, la deuxième proportion la plus élevée est celle des FRP qui ont une référence au masculin générique, la proportion dans *Nouvelles Perspectives* (22,0 %) étant similaire à l'échantillon total (22,5 %). Un huitième des FRP de l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* se réfèrent au masculin (12,5 %), près d'un dixième se réfèrent au féminin (9,5 %). 6,0 % des FRP dans *Nouvelles Perspectives* font référence au masculin et au féminin, ce qui est similaire à l'échantillon total (5,5 %).

Dans le manuel *Nouvelles Perspectives*, l'on peut également constater une différence entre les substantifs et les pronoms, surtout en ce qui concerne la référence à plusieurs genres et la référence au masculin générique :

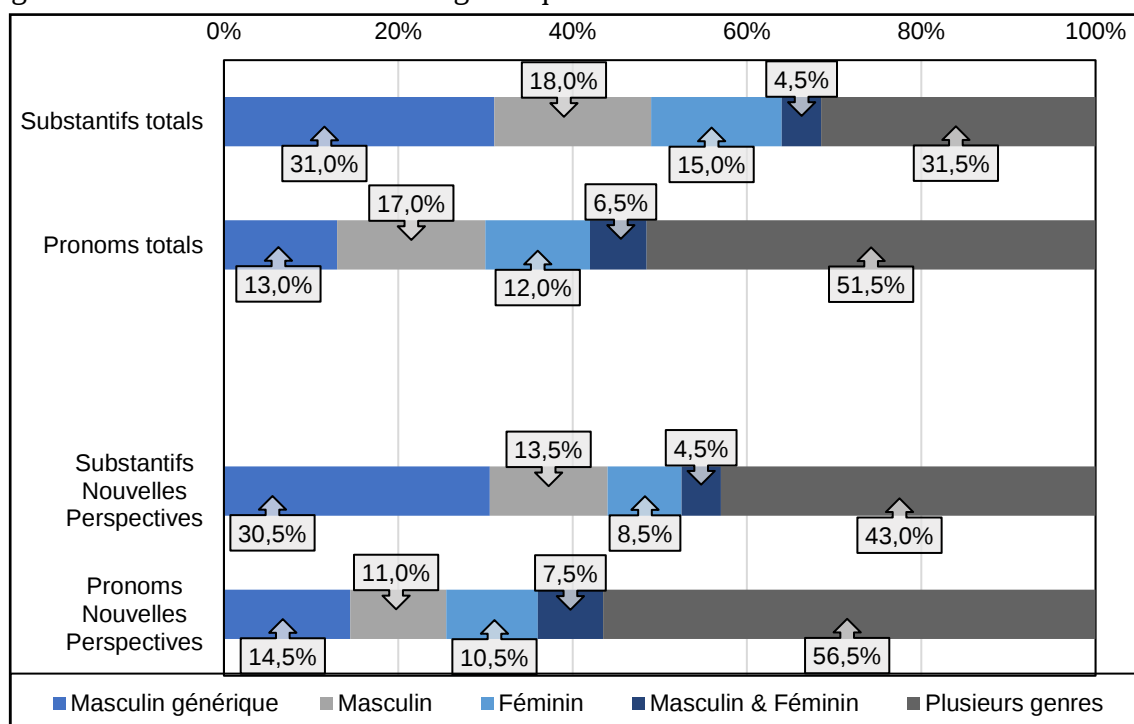


Illustration 42 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & *Nouvelles Perspectives*)

Alors que plus de la moitié des pronoms dans *Nouvelles Perspectives* (56,5 %) font référence à plusieurs genres, ce n'est le cas que pour 43,0 % des substantifs. Près de la moitié des substantifs (44,0 %) font référence au masculin ou au masculin générique, tandis que seulement environ un quart des pronoms (25,5 %) font référence au masculin ou au masculin générique. En ce qui concerne la référence à plusieurs genres, les différences dans *Nouvelles Perspectives* ne sont pas aussi grandes que dans l'échantillon total.

5.6.1 Formes d'écriture inclusive

Les FRP dans l'échantillon du manuel *Nouvelles Perspectives* sont réparties comme suit entre les personnes spécifiques, les personnages et groupes masculins ou féminins, le masculin générique et les différentes formes d'écriture inclusive :

Personnes spécifiques	134	13,5 %
Personnages et groupes masculins ou féminins	81	8,0 %
Masculin générique	176	17,5 %
Dédoublement	7	1,0 %
Formes neutres	583	58,5 %
Utilisation de signes de ponctuation	15	1,5 %
TOTAL	4242	100 %

Table 23 : Formes de représentation du genre dans *Nouvelles Perspectives*

Plus de la moitié des FRP (58,5 %) sont donc en forme neutre, ce qui est supérieur à l'échantillon total (50,0 %) et la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés. 21,5 % des FRP désignent des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins ou féminins ce qui est une proportion inférieure à celle de l'échantillon total (30,0 %). 17,5 % sont au masculin générique, ce qui est similaire à l'échantillon total (18,0 %). La proportion des FRP intégrant des signes de ponctuation pour une écriture inclusive est presque la même dans *Nouvelles Perspectives* (1,5 %) que dans l'ensemble des FRP (1,8 %), toutefois il s'agit d'une part infime. Une minime part des FRP (1,0 %) sont en dédoublement, ce qui est un peu plus que dans l'échantillon total (0,2 %) et la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés.

Plus de la moitié des FRP de l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* (61,0 %) sont donc en écriture inclusive, il s'agit de la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés. L'on constate que la majorité sont des formes neutres (96,5 %), 2,5 % des FRP en écriture inclusive intègrent des signes de ponctuation et 1,0 % sont en dédoublement. La répartition des FRP en écriture inclusive dans le manuel *Nouvelles Perspectives* est similaire à celle de l'échantillon total :

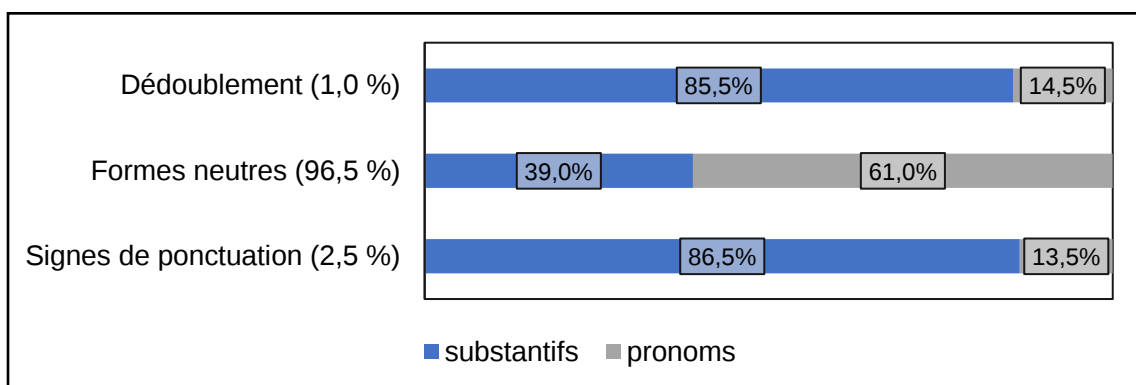


Illustration 43 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans *Nouvelles Perspectives*

En ce qui concerne les FRP en **forme neutre** de l'échantillon de *Nouvelles Perspectives*, environ trois quarts (74,0 %) sont des mots épicènes à genre variable, 22,0 % sont des

noms collectifs et 4,0 % sont des mots épïcènes à genre fixe. Alors que la majorité des noms collectifs et des mots épïcènes à genre fixe sont des substantifs, plus de trois quarts des mots épïcènes à genre variable sont des pronoms :

Forme neutre	Substantifs	Pronoms	TOTAL
Noms collectifs	91,5 %	8,5 %	22,0 %
Mots épïcènes à genre variable	19,5 %	80,5 %	74,0 %
Mots épïcènes à genre fixe	100,0 %	0,0 %	4,0 %

Table 24 : Répartition des formes neutres dans *Nouvelles Perspectives*

Pour les mots épïcènes à genre variable, l'on remarque un écart légèrement élevé entre les substantifs et les pronoms dans le manuel *Nouvelles Perspectives* (substantifs : 19,5 % ; pronoms : 80,5 %) par rapport à l'ensemble de l'échantillon (substantifs : 23,0 % ; pronoms : 77,0 %). En ce qui concerne l'échantillon total de *Nouvelles Perspectives*, 13,0 % des FRP sont des noms collectifs, 43,5 % sont des mots épïcènes à genre variable et 2,5 % sont des mots épïcènes à genre fixe.

La majorité des FRP en forme neutre (85,5 %) de l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* font référence à plusieurs genres ce qui est une proportion supérieure à l'échantillon total (81,5 %). Les mots épïcènes à genre fixe et les noms collectifs font tous référence à plusieurs genres. Environ un cinquième des mots épïcènes à genre variable ne font pas référence à plusieurs genres, la proportion est inférieure à celle de l'échantillon total :

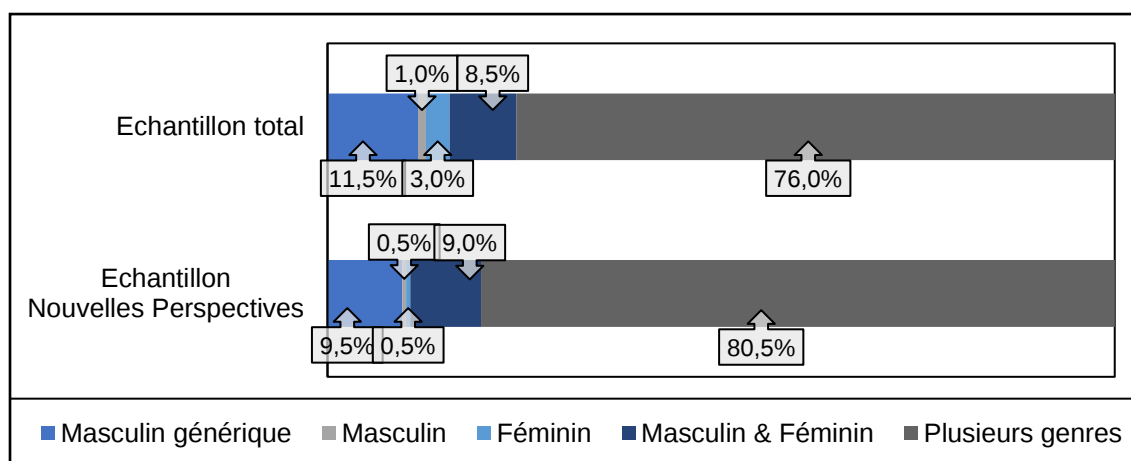


Illustration 44 : Référence au genre des mots épïcènes à genre variable (Echantillon total & *Nouvelles Perspectives*)

Dans le manuel *Nouvelles Perspectives*, 1,5 % des FRP intègrent des **signes de ponctuation** pour une écriture inclusive ce qui est similaire à l'échantillon total (1,8 %). Il n'y a que la barre oblique qui apparait dans l'échantillon de *Nouvelles Perspectives*. Parmi ces FRP, la majorité (86,5 %) sont des substantifs et 13,5 % sont des pronoms.

Toutes ces FRP font référence au genre masculin et féminin et sont donc limitées au cadre binaire.

Dans l'échantillon de *Nouvelles Perspectives*, 1,0 % des FRP sont en **dédoublément** ce qui est une proportion supérieure à l'échantillon total (0,2 %). Toutes ces FRP font référence au masculin et au féminin.

Enfin, en ce qui concerne les FRP qui mentionnent à la fois le mot entier en masculin et en féminin, c'est le cas de 2,0 % des FRP de l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* (échantillon total : 1,5 %), dont 68,0 % sont des FRP avec barre oblique et 32,0 % des FRP en dédoublement. Contrairement à l'échantillon total, près de trois quarts de ces FRP (72,5 %) indiquent la forme féminine en premier (échantillon total : 32,0 %), tandis qu'environ un quart (27,5 %) indiquent la forme masculine en premier (échantillon total : 68,0 %). Il s'agit du seul manuel parmi les manuels analysés dans lequel il y a plus des FRP qui mentionnent la forme féminine en premier.

5.6.2 Masculin générique

Dans l'échantillon du manuel *Nouvelles Perspectives* environ un tiers des FRP (34,5 %) font référence au masculin (12,5 %) ou au masculin générique (22,0 %), ce qui est une proportion inférieure à l'échantillon total (40,0 %) et la proportion la moins élevée parmi les cinq manuels analysés. L'échantillon de *Nouvelles Perspectives* contient une proportion supérieure des FRP au masculin générique que l'échantillon total :

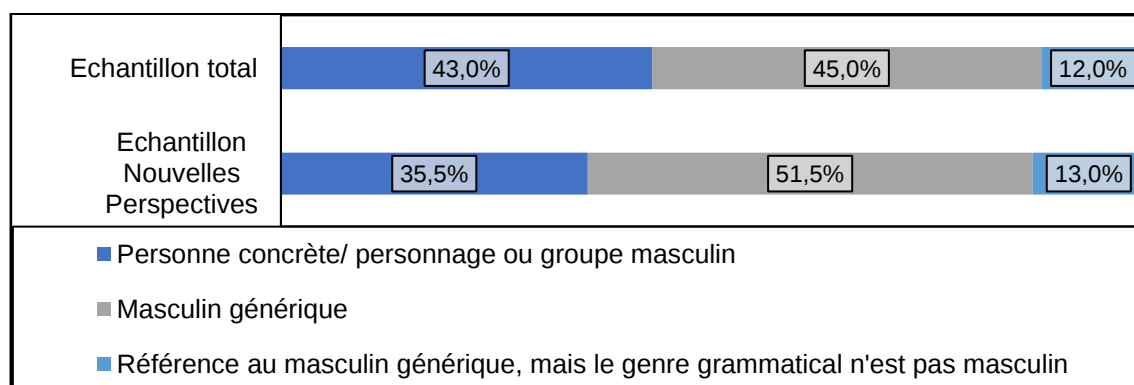


Illustration 45 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & *Nouvelles Perspectives*)

Les FRP qui n'ont pas le genre grammatical masculin font référence au masculin générique à cause du contexte (45,5 %), à cause d'un attribut adjectif (20,5 %), déterminant (9,0 %), participe (22,5 %) ou adjectif et déterminant (2,5 %). Par rapport à l'échantillon total de *Nouvelles Perspectives* près d'un cinquième des FRP (17,5 %) sont au masculin générique et 4,5 % se réfèrent au masculin générique mais n'ont pas le genre

grammatical masculin. Près d'un quart de toutes les FRP de l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* (22,0 %) sont donc employées en tant que masculin générique ce qui est presque équivalent à l'échantillon total (23,0 %).

Dans *Nouvelles Perspectives* comme dans l'échantillon total, les FRP au masculin générique sont en majorité des substantifs au pluriel, la répartition entre substantifs et pronoms est similaire dans *Nouvelles Perspectives* et dans l'échantillon total :

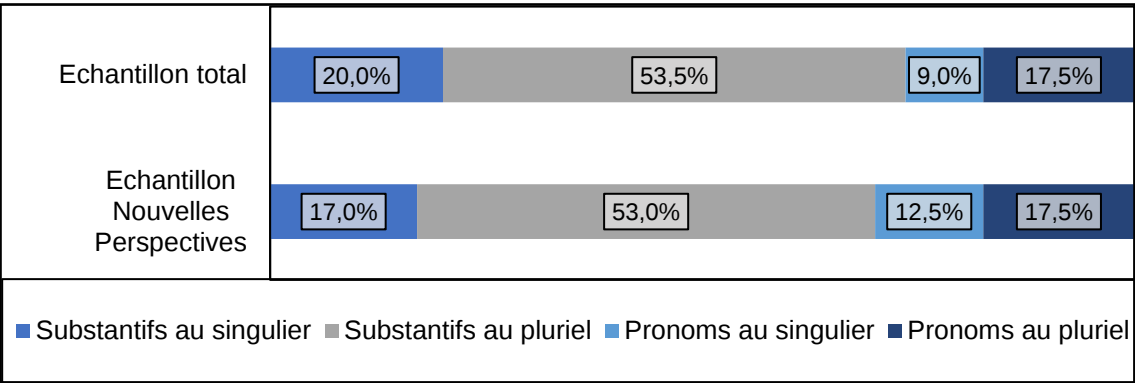


Illustration 46 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & Nouvelles Perspectives)

5.6.3 Cadre (non) binaire

En ce qui concerne l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* la moitié des FRP (50,0 %) sont binaires et la moitié des FRP (50,0 %) sont non binaires, ce qui est la répartition la plus équilibrée parmi les manuels. La proportion des FRP non binaires est la plus élevée parmi les cinq manuels analysés. Comme dans l'échantillon total, la plupart des FRP non binaires sont des pronoms et la plupart des FRP binaires sont des substantifs :

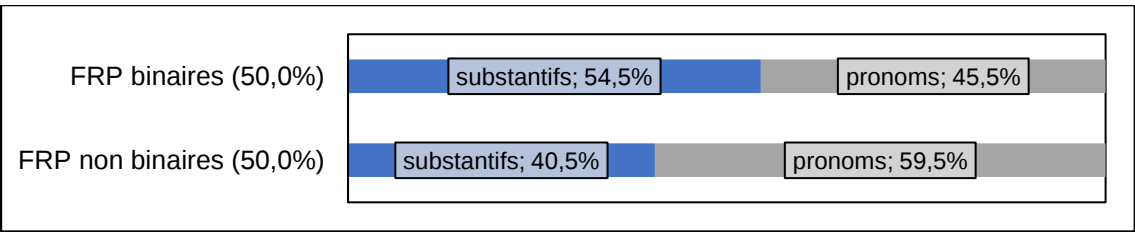


Illustration 47 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans *Nouvelles Perspectives*

29,5 % des FRP de l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* sont des pronoms non binaires, ce qui est une proportion supérieure à l'échantillon total (25,0 %) et la proportion la plus élevée parmi les cinq manuels analysés.

Si l'on considère uniquement les FRP en écriture inclusive, à savoir celles en dédoublement, celles en intégrant des signes de ponctuation et celles en forme neutre, 17,5 % sont binaires et 82,5 % non binaires dans l'échantillon de *Nouvelles Perspectives*,

ce qui est un écart un peu plus grand que dans l'échantillon total (binaires : 21,5 % ; non binaires : 78,5 %). L'on peut constater que la majorité de ces FRP sont des pronoms :

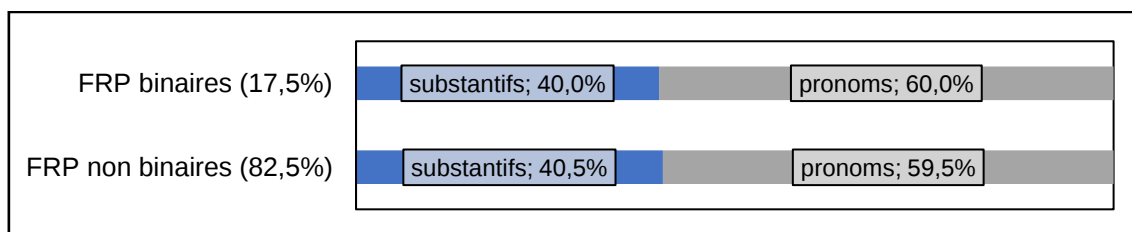


Illustration 48 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans *Nouvelles Perspectives*

Parmi les FRP qui désignent des personnes spécifiques (13,5 % des FRP dans *Nouvelles Perspectives*), la majorité (99,5 %) sont dans un cadre binaire. Les FRP qui désignent des personnages et des groupes masculins ou féminins (8,0 % des FRP dans *Nouvelles Perspectives*) sont toutes dans le cadre binaire.

5.7 Résultats en AHS et HAK/HLW

Dans ce sous-chapitre, il est question de présenter et de comparer les résultats les plus importants pour AHS et HAK/HLW. L'échantillon de manuels d'AHS contient les manuels *A plus*, *Cours intensif* et *Nouvelles Perspectives*, l'échantillon de manuels de HAK/HLW se compose des manuels *Bien fait*, *Cours intensif* et *France, Europe & Cie*. Le manuel *Cours intensif* est inclus dans les deux échantillons, car il fait partie des manuels les plus utilisés tant en AHS qu'en HAK/HLW. L'échantillon d'AHS contient au total 3.063 FRP, dont 1.455 substantifs (47,5 %) et 1.608 pronoms (52,5 %). L'échantillon de HAK/HLW contient 2.185 FRP, dont 1.229 substantifs (56,2 %) et 956 pronoms (43,8 %). Lorsque l'on additionne les FRP d'AHS et de HAK/HLW, la somme est plus élevée que le nombre de FRP de l'échantillon total, car le manuel *Cours intensif* est inclus deux fois. Pour éviter toute confusion, la majorité des valeurs dans ce sous-chapitre sont indiquées uniquement en pourcentage.

En ce qui concerne la référence au genre, 41,5 % des FRP de l'échantillon d'AHS et 39,5 % des FRP de l'échantillon de HAK/HLW font référence à plusieurs genres. Dans l'échantillon d'AHS, la deuxième plus grande proportion des FRP a une référence au masculin (19,0 %), suivi par des FRP avec une référence au masculin générique (18,5 %). L'échantillon de HAK/HLW contient plus de FRP qui font référence au masculin générique (27,5 %) que de FRP qui font référence au masculin (16,5 %). 14,5 % des FRP d'AHS et 12,5 % des FRP de HAK/HLW se réfèrent au féminin, ainsi que 6,5 % des FRP d'AHS et 4,0 % des FRP de HAK/HLW se réfèrent au masculin et au féminin.

L'échantillon de HAK/HLW contient plus de FRP qui font référence au masculin ou au masculin générique (44,0 %) que l'échantillon d'AHS (37,5 %). En ce qui concerne la répartition sur substantifs et pronoms, l'on peut constater des différences entre les échantillons d'AHS et de HAK/HLW, notamment l'écart entre substantifs et pronoms est plus grand dans l'échantillon de HAK/HLW que dans l'échantillon d'AHS :

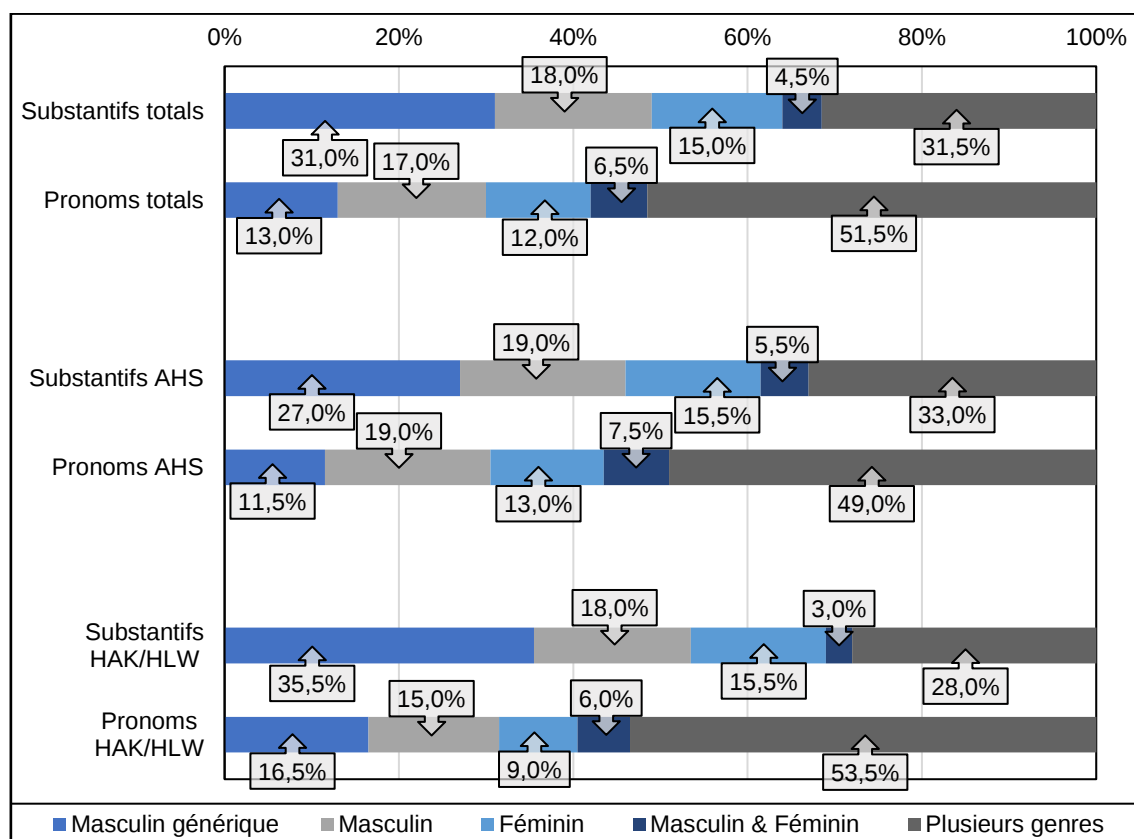


Illustration 49 : Répartition du genre des substantifs et pronoms (Echantillon total, AHS, HAK/HLW)

5.7.1 Formes d'écriture inclusive

Les FRP de l'échantillon d'AHS et de HAK/HLW sont réparties comme suit entre les personnes spécifiques, les personnages et groupes masculins ou féminins, le masculin générique et les différentes formes d'écriture inclusive :

	AHS	HAK/HLW	Echantillon total
Personnes spécifiques	25,0 %	23,0 %	23,0 %
Personnages et groupes masculins ou féminins	7,2 %	6,0 %	7,0 %
Masculin générique	14,5 %	22,0 %	18,0 %
Dédoublement	0,3 %	0,1 %	0,2 %
Formes neutres	51,0 %	47,4 %	50,0 %
Utilisation de signes de ponctuation	2,0 %	1,5 %	1,8 %

Table 25 : Formes de représentation du genre (AHS & HAK/HLW)

Plus de la moitié des FRP en AHS (53,5 %) sont en écriture inclusive, alors que près de la moitié des FRP en HAK/HLW (49,0 %) sont en écriture inclusive. La répartition entre le dédoublement, les formes neutres et les FRP intégrant des signes de ponctuation est comme suit :

	AHS	HAK/HLW	Echantillon total
Dédoubllement	0,5 %	0,1 %	0,5 %
Formes neutres	95,5 %	96,5 %	96,0 %
Signes de ponctuation	4,0 %	3,4 %	3,5 %

Table 26 : Répartition des formes d'écriture inclusive (AHS et HAK/HLW)

Dans l'échantillon d'AHS il y a donc des proportions plus élevées des FRP en dédoublement et en intégrant des signes de ponctuation que dans l'échantillon de HAK/HLW. Il s'agit toutefois des proportions infimes.

En ce qui concerne les FRP en **forme neutre**, 77,0 % des FRP en forme neutre d'AHS et 76,0 % des FRP en forme neutre de HAK/HLW sont des mots épiciènes à genre variable. Environ un quart de ces FRP ne font pas référence à plusieurs genres, la répartition entre les références au genre en AHS et HAK/HLW est la suivante :

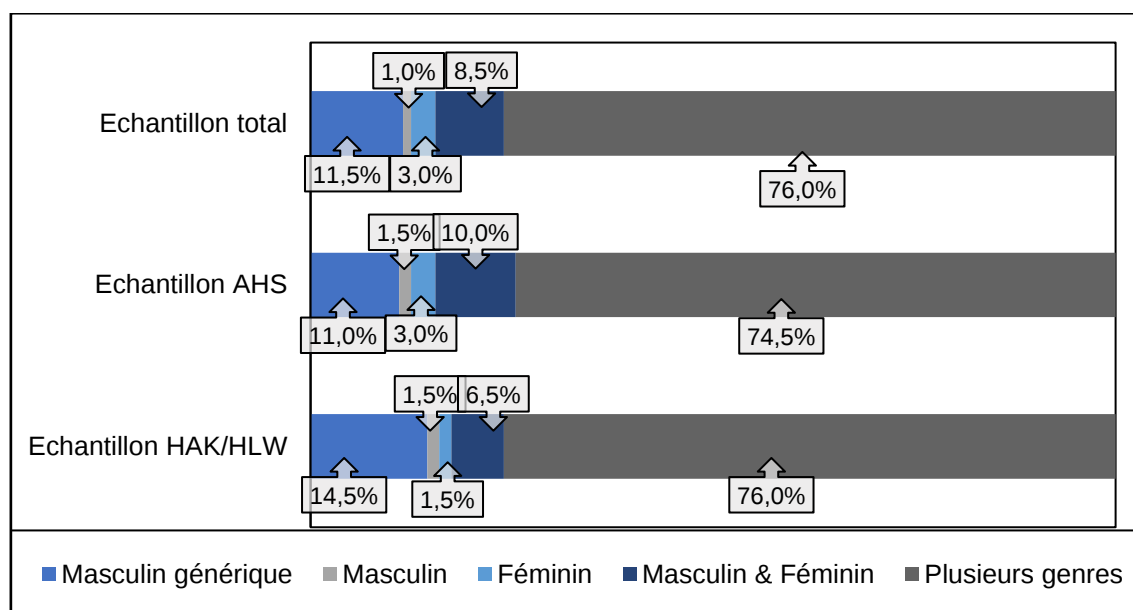


Illustration 50 : Référence au genre des mots épiciènes à genre variable (Echantillon total, AHS, HAK/HLW)

Dans l'échantillon de HAK/HLW, une proportion plus élevée de FRP se réfère au masculin générique et une proportion plus faible au masculin et au féminin que dans l'échantillon d'AHS et dans l'échantillon total.

Comme déjà évoqué, 4,0 % des FRP en écriture inclusive de l'échantillon d'AHS et 3,4 % des FRP en écriture inclusive de l'échantillon de HAK/HLW intègrent des **signes de**

ponctuation pour une écriture inclusive. En AHS, la barre oblique est utilisée dans plus de trois quarts des cas (78,5 %), tandis que la parenthèse n’est qu’utilisée que dans un peu plus d’un cinquième des cas (21,5 %). En HAK/HLW, la barre oblique et la parenthèse sont utilisées dans la même proportion, la part de chacune est de 50 %.

En ce qui concerne les FRP en **dédoublement**, la proportion est plus élevée dans l’échantillon d’AHS, néanmoins il s’agit des parties infimes. 0,5 % des FRP en écriture inclusive de l’échantillon d’AHS et 0,1 % des FRP en écriture inclusive de l’échantillon de HAK/HLW sont en dédoublement.

Enfin, en ce qui concerne les FRP qui mentionnent à la fois le mot entier en masculin et en féminin, c’est le cas de 1,5 % des FRP en AHS et 0,5 % des FRP en HAK/HLW. Près de deux tiers des FRP de l’échantillon d’AHS (64,5 %) indiquent la forme masculine en premier, alors que c’est le cas pour plus de trois quarts des FRP de l’échantillon de HAK/HLW (86,5 %).

5.7.2 Masculin générique

Comme déjà mentionné, plus d’un tiers des FRP de l’échantillon d’AHS (37,5 %) et près de la moitié des FRP de l’échantillon de HAK/HLW (44,0 %) font référence au masculin ou au masculin générique. La proportion de FRP au masculin générique est plus élevée dans l’échantillon de HAK/HLW, tandis que l’échantillon d’AHS contient une proportion plus élevée de FRP désignant des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins :

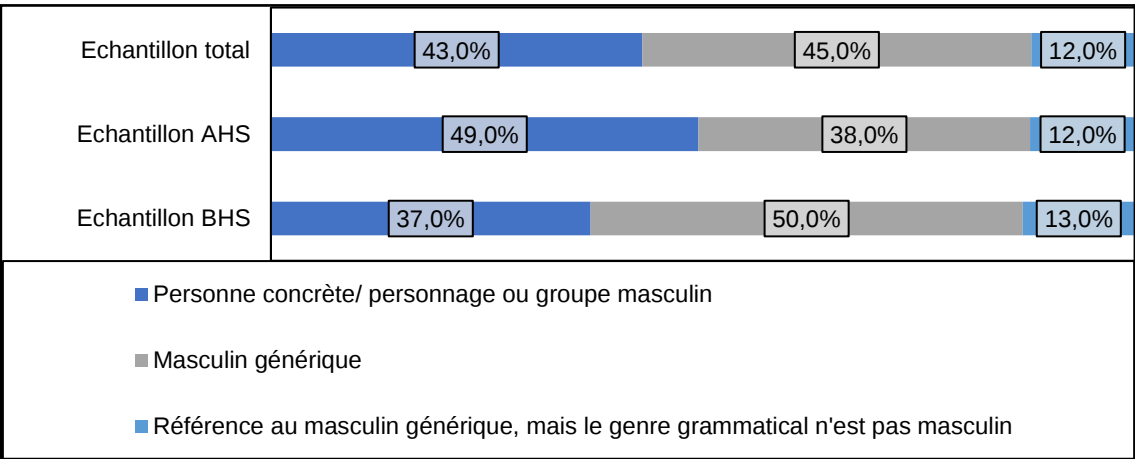


Illustration 51 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total, AHS, HAK/HLW)

Par rapport à l’échantillon total d’AHS, 14,5 % des FRP sont au masculin générique et 5,0 % se réfèrent au masculin générique mais n’ont pas le genre grammatical masculin,

ce qui veut dire qu'environ un cinquième des FRP de l'échantillon d'AHS (19,5 %) sont employées en tant que masculin générique. En ce qui concerne l'échantillon de HAK/HLW, 22,0 % des FRP sont au masculin générique et 6,0 % se réfèrent au masculin générique mais n'ont pas le genre grammatical masculin. Plus d'un quart des FRP de l'échantillon de HAK/HLW (28,0 %) sont donc employées en tant que masculin générique, ce qui est une proportion plus élevée que dans l'échantillon d'AHS et dans l'échantillon total.

5.7.3 Cadre (non) binaire

En ce qui concerne le cadre (non) binaire, la proportion des FRP non binares est plus élevée dans l'échantillon d'AHS (41,5 %) que dans l'échantillon de HAK/HLW (39,5 %). Les FRP non binares sont en majorité des pronoms :

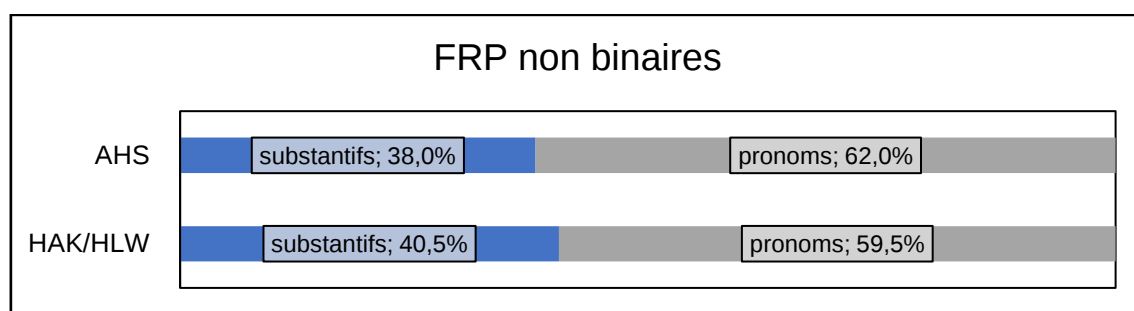


Illustration 52 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP non binares (AHS & HAK/HLW)

25,5 % des FRP de l'échantillon d'AHS sont des pronoms non binares, ce qui est une proportion similaire à l'échantillon total (25,0 %). Dans l'échantillon de HAK/HLW, 23,0 % des FRP sont des pronoms non binares.

Si l'on considère uniquement les FRP en écriture inclusive, plus de trois quarts des FRP de l'échantillon de HAK/HLW (78,5 %) ainsi que de l'échantillon d'AHS (77,0 %) sont non binares. La répartition entre substantifs et pronoms est presque la même que pour l'ensemble des FRP :

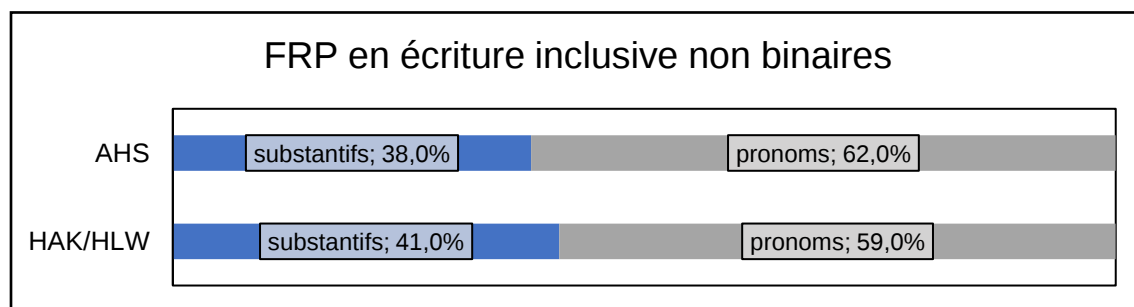


Illustration 53 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive non binares (AHS & HAK/HLW)

Parmi les FRP qui désignent des personnes spécifiques (25,0 % des FRP de l'échantillon d'AHS ; 23,0 % des FRP de l'échantillon de HAK/HLW), il y a une proportion plus élevée de FRP non binaires en HAK/HLW (3,5 %) qu'en AHS (2,0 %). Il s'agit toutefois de proportions minimales. Les FRP qui désignent des personnages et des groupes masculins ou féminins (7,0 % des FRP de l'échantillon d'AHS ; 6,0 % des FRP de l'échantillon de HAK/HLW) sont toutes dans le cadre binaire.

5.8 Synthèse des résultats

Ce sous-chapitre met en évidence les principaux résultats et les différences entre les manuels scolaires analysés. Comme déjà évoqué, l'échantillon du manuel *A plus* contient le nombre de FRP (*A plus* : 1.061 ; 25,0 %) le plus élevé parmi les cinq manuels, alors que c'est dans le manuel *Bien fait* que l'on en trouve le moins (*Bien fait* : 480 ; 11,5 %). *FEC* contient la proportion la plus élevée de substantifs, alors que *A plus* contient la proportion la plus élevée de pronoms.

En ce qui concerne la référence au genre, la majorité des FRP dans chaque manuel se réfèrent à plusieurs genres, il s'agit de 41,0 % des FRP de l'échantillon total. L'échantillon du manuel *Nouvelles Perspectives* contient la plus grande proportion des FRP se référant à plusieurs genres (50,0 %), tandis que cette proportion est la plus faible dans l'échantillon d'*A plus* (37,0 %). À l'exception d'*A plus*, la deuxième plus grande proportion est la référence au masculin générique dans tous les manuels ; dans l'échantillon total il s'agit de 22,5 % des FRP. L'échantillon de *FEC* contient la plus grande proportion des FRP se référant au masculin générique (32,5 %), tandis que cette proportion est la plus faible dans l'échantillon d'*A plus* (12,5 %).

Près d'un tiers des FRP de l'échantillon total (30,0 %) désignent des personnes spécifiques et des personnages et groupes masculins ou féminins. L'échantillon d'*A plus* contient la plus grande proportion des FRP qui désignent des personnes spécifiques ou des personnages et groupes masculins ou féminins (40,5 %), tandis que cette proportion est la plus faible dans l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* (21,5 %). La proportion des FRP au masculin générique est la plus grande dans *FEC* (28,5 %), tandis qu'elle est la plus faible dans *A plus* (9,8 %) ; 18,0 % des FRP de l'échantillon total sont au masculin générique. En ce qui concerne les FRP en forme neutre (50,0 % des FRP de l'échantillon total), la proportion est la plus élevée dans *Nouvelles Perspectives* (58,5 %), tandis qu'elle est la moins élevée dans *Bien fait* (45,5 %). C'est également dans *Nouvelles Perspectives* que la proportion des FRP en dédoublement est la plus grande (1,0 %), alors qu'il n'y en

a pas dans *Bien fait* et *Cours intensif* ; dans l'ensemble de l'échantillon, il s'agit de 0,2 % des FRP. La proportion des FRP intégrant des signes de ponctuation (1,8 % des FRP de l'échantillon total) est la plus élevée dans *A plus* (2,5 %) et la moins élevée dans *FEC* (1,0 %). Dans l'échantillon total, un peu plus de la moitié des FRP sont donc en écriture inclusive (52,0 %). La proportion des FRP en écriture inclusive est la plus élevée dans *Nouvelles Perspectives* (61,0 %), tandis qu'elle est la moins élevée dans *Bien fait* (47,5 %).

Par rapport aux FRP en **forme neutre**, dans l'échantillon total, 9,5 % des FRP sont des noms collectifs, 38,0 % sont des mots épïcènes à genre variable et 2,5 % sont des mots épïcènes à genre fixe. La proportion des noms collectifs est la plus élevée dans *Nouvelles Perspectives* (13,0 %) et la moins élevée dans *A plus* (7,5 %). En ce qui concerne les mots épïcènes à genre variable, *Nouvelles Perspectives* contient la plus grande proportion (43,5 %), tandis que *FEC* contient la proportion la plus faible (35,0 %). La proportion des mots épïcènes à genre fixe est la plus élevée dans *FEC* (3,0 %) et la moins élevée dans *A plus* (1,5 %). Tel que mentionné auparavant, la grande majorité des noms collectifs et des mots épïcènes à genre fixe font référence à plusieurs genres, tandis que 24,0 % des mots épïcènes à genre variable ne font pas référence à plusieurs genres. La proportion des mots épïcènes à genre variable qui ne se réfèrent pas à plusieurs genres est la plus élevée dans *Cours intensif* (29,5 %) et la moins élevée dans *FEC* (18,0 %). Le fait que ces mots ne font pas référence à plusieurs genres, bien qu'ils n'aient pas de genre grammatical fixe, est dû aux attributs ou au contexte de ces mots épïcènes à genre variable.

1,8 % des FRP de l'échantillon total intègrent des **signes de ponctuation** pour une écriture inclusive. Même si la proportion est minime, tous les manuels contiennent une proportion faible de FRP de ce type. La proportion est la plus élevée dans *A plus* (2,5 %) et la moins élevée dans *FEC* (1,0 %). En ce qui concerne les FRP en **dédoublément**, la proportion est encore plus minime, il s'agit de 0,2 % des FRP de l'échantillon total. Trois des cinq manuels contiennent des FRP en dédoublément, il s'agit des manuels *Nouvelles Perspectives* (1,0 %), *A plus* (0,2 %) et *FEC* (0,2 %). 1,5 % des FRP mentionnent à la fois le mot entier en masculin et en féminin dont 68,0 % mentionnent la forme masculine en premier. Dans quatre des cinq manuels, la proportion des formes qui mentionnent le masculin en premier est plus élevée que celle des formes qui mentionnent le féminin en premier, la plus élevée étant celle de *Bien fait* (100,0 %). Seul le manuel *Nouvelles*

Perspectives a une proportion plus élevée de formes où le féminin est nommé avant le masculin (forme masculine en premier : 27,5 %, forme féminine en premier : 72,5 %).

Pour examiner le **masculin générique** de plus près, il convient de rappeler que 40,0 % des FRP de l'échantillon total se réfèrent au masculin ou au masculin générique. Ces proportions se composent de mots désignant une personne spécifique masculine ou des personnages ou groupes masculins, de FRP au masculin générique et de FRP se référant au masculin mais n'ayant pas le genre grammatical masculin. La proportion des FRP se référant au masculin ou au masculin générique est la plus élevée dans *Bien fait* (48,0 %) et la moins élevée dans *Nouvelles Perspectives* (34,5 %). Comme mentionné, la proportion des FRP au masculin générique est la plus grande dans *FEC* (28,5 %), tandis qu'elle est la plus faible dans *A plus* (9,8 %). La proportion des FRP se référant au masculin mais n'ayant pas le genre grammatical masculin est la plus élevée dans *Cours intensif* (7,5 %) et la moins élevée dans *A plus* (3,0 %). Près d'un quart des FRP de l'échantillon total (23,0 %) sont employées en tant que masculin générique, cette proportion étant la plus élevée dans *FEC* (32,5 %) et la moins élevée dans *A plus* (12,8 %). 53,5 % des FRP au masculin générique sont des substantifs au pluriel. Parmi les cinq manuels, cette proportion est la plus élevée dans *A plus* (64,0 %) et la moins élevée dans *FEC* (44,0 %).

En ce qui concerne le **cadre (non) binaire**, 41,0 % des FRP de l'échantillon total sont non binaires. L'échantillon de *Nouvelles Perspectives* contient la plus grande proportion des FRP non binaires (50,0 %), tandis que cette proportion est la plus faible dans *A plus* (37,0 %). Si l'on considère uniquement les FRP en écriture inclusive, 78,5 % des FRP sont non binaires. Cette proportion est la plus élevée dans *FEC* (85,0 %) et la moins élevée dans *A plus* (73,5 %). Une grande partie des FRP non binaires sont des pronoms, à savoir près de deux tiers (61,0 %). Par rapport à l'échantillon total, un quart des FRP (25,0 %) sont des pronoms non binaires. La proportion des pronoms non binaires est la plus élevée dans l'échantillon de *Nouvelles Perspectives* (29,5 %) et la moins élevée dans *Cours intensif* (23,0 %) et *FEC* (23,0 %).

6. INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

A première vue, les résultats de l'analyse des manuels scolaires semblent plutôt positifs. D'après les résultats, une proportion non négligeable des FRP est en écriture inclusive et non binaires ; les formes neutres y contribuent notamment. Cependant, ceci est une conséquence de la manière dont l'écriture inclusive et le non binaire ont été définis dans ce travail. La dernière partie de ce travail sera dédiée à une discussion approfondie des résultats, visant à évaluer dans quelle mesure les résultats sont réellement inclusifs et non binaires. A cette fin, les résultats concernant les différentes formes d'écriture inclusive, le masculin générique et le cadre non binaire seront examinés et comparés aux différentes politiques linguistiques francophones ainsi qu'à la politique éducative autrichienne.

6.1 Ponctuation et dédoublement : des parts infimes

Dans l'ensemble, 1,8 % des FRP analysées intègrent des signes de ponctuation pour une écriture inclusive. Il ne s'agit que d'une très faible proportion, mais il est surprenant que cette forme d'écriture inclusive soit présente dans tous les cinq manuels analysés. Les signes de ponctuation sont plus utilisés dans les manuels d'AHS que dans les manuels de HAK/HLW (AHS : 2,0 % ; HAK/HLW : 1,5 %). La proportion la plus élevée se trouve dans le manuel *A plus* (2,5 %) pour l'AHS. Comme présenté dans le sous-chapitre 2.3.5, il existe une grande variété de formes d'écriture inclusive avec des signes de ponctuation, mais seules deux d'entre elles sont utilisées dans les manuels scolaires analysés, à savoir la barre oblique dans environ trois quarts des cas (76,5 %) et la parenthèse dans environ un quart des cas (23,5 %). La barre oblique est facile à comprendre, mais en même temps elle montre une séparation et ne laisse aucune place au non binaire, et elle a aussi une fonction grammaticale différente (cf. Arbogast 2017 : 17 ; Haddad 2016 : 7 ; voir sous-chapitre 2.3.5). Le fait que la barre oblique soit utilisée majoritairement pourrait être dû au fait que la barre oblique est le symbole que le ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche recommande (cf. BMBWF 2018 : 2–12, voir sous-chapitre 2.5.2). La parenthèse a la forte connotation de reléguer le féminin « entre parenthèses », et de lui accorder ainsi une position de moindre importance (cf. Arbogast 2017 : 17 ; Haddad 2016 : 7 ; voir sous-chapitre 2.3.5). A l'école, il n'est pas idéal, par l'utilisation de la parenthèse, de placer la représentation des personnes féminines en seconde position et de les présenter ainsi comme moins importantes. L'utilisation de la parenthèse peut conduire à une perception accrue du masculin comme norme, ainsi qu'à

une mise en évidence du fait que les autres genres ont peu (en ce qui concerne le féminin) ou pas (en ce qui concerne le non binaire) d'espace.

L'écriture inclusive par les signes de ponctuation étant si peu utilisée dans les manuels scolaires analysés, il est également difficile de parvenir à un consensus sur la prononciation. À l'école, une possibilité pourrait être de faire participer les élèves à la décision sur la prononciation des mots en écriture inclusive, par exemple par des discussions ou des votes. Dans ce cas, il serait important de veiller à ce que les différents genres soient représentés et que la prononciation ne soit pas inutilement compliquée. Cependant, comme l'écriture inclusive en intégrant des signes de ponctuation est rarement utilisée, de tels processus sont difficiles à mettre en œuvre, car il n'est guère possible d'essayer différentes options et de se mettre d'accord sur une approche. Une utilisation plus fréquente et plus variée des signes de ponctuation pourrait permettre de trouver un moyen d'exprimer la diversité des genres à l'oral également.

Toutefois, il est conforme à la politique linguistique francophone que les signes de ponctuation soient utilisés dans une mesure très limitée, car ils sont déconseillés au Québec (*cf.* Dupuy 2020), en Suisse (*cf.* Chancellerie fédérale ChF 2023 : 7) et en Belgique (*cf.* Dister / Moreau 2020 : 70–72) (voir sous-chapitre 2.4). En France, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) s'est prononcé en faveur de l'utilisation du point médian pour rendre l'écriture inclusive (*cf.* HCE 2022 : 15–16), mais l'Académie française (*cf.* Académie française 2017) et le pouvoir politique français (*cf.* Sénat français 2023 : 1) s'opposent à l'utilisation de signes de ponctuation, le point médian étant même interdit à l'école (*cf.* Blanquer 2021) (voir sous-chapitre 2.4.4). Le point médian n'a pas été utilisé dans les manuels scolaires analysés. On peut toutefois douter que cela soit dû à l'interdiction française ; ceci pourrait plutôt s'expliquer par le fait que le point médian n'est généralement pas connu ou répandu en Autriche.

Il convient de noter qu'à part la barre oblique et la parenthèse, aucun autre signe de ponctuation n'est utilisé pour une écriture inclusive dans les manuels scolaires, ce qui signifie qu'aucun signe de ponctuation représentant également le non binaire n'est employé. Un manuel scolaire pourrait aussi servir à montrer des formes et des possibilités d'utilisation des signes de ponctuation plus variées. Il est possible que les auteur*rices des manuels scolaires suivent les directives du ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche ou qu'ils*elles se laissent guider par les politiques linguistiques francophones. La question reste ouverte de savoir si l'utilisation

systématique de signes de ponctuation plus variés à l'école permettrait de mieux établir l'utilisation des signes de ponctuation et de parvenir à un plus grand consensus sur ce sujet. L'enseignement scolaire serait un bon cadre pour familiariser les jeunes avec des méthodes d'écriture inclusive et non binaire en utilisant des signes de ponctuation. Toutefois, si les signes de ponctuation ne sont que peu ou pas appliqués à l'école, il est peu probable que ces formes deviennent plus courantes.

Il est étonnant que seulement 0,2 % des FRP de l'échantillon total soient en dédoublement. La proportion la plus élevée se trouve dans l'échantillon du manuel *Nouvelles Perspectives* (1,0 %) pour l'AHS. Le dédoublement serait pourtant un moyen linguistique simple de rendre visible les formes masculines et féminines et de les représenter de manière équitable (cf. Abbou 2017 : 58 ; Arbogast 2017 : 17 ; voir sous-chapitre 2.3.2). Même si cette forme est limitée au cadre binaire, elle évite au moins aux personnages féminins de devenir invisibles. Il est surprenant que cette forme d'écriture inclusive soit si peu utilisée, car elle est recommandée par le ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche (cf. BMBWF 2018 : 2–12 ; voir sous-chapitre 2.5.2). Cela pourrait s'expliquer par le fait que cette forme nécessite plus d'espace, car les phrases et les textes deviennent plus longs lorsque le dédoublement est utilisé. Dans la politique linguistique belge, il est question de ne pas utiliser systématiquement le dédoublement, mais uniquement lorsque la distinction est importante, bénéfique ou pertinente. Dans les textes officiels et dans les textes destinés aux jeunes, il est déconseillé d'utiliser le dédoublement (cf. Dister / Moreau 2020 : 70–71 ; voir sous-chapitre 2.4.3). Le dédoublement est recommandé par le HCE en France pour inclure les femmes et les hommes de manière égale, mais le pouvoir politique privilégie toujours le masculin générique (cf. Gingins 2023 ; voir sous-chapitre 2.4.4). Le fait que le dédoublement soit si peu utilisé est également surprenant car il s'agit d'une forme simple à utiliser et rapide à comprendre. Si l'écriture inclusive est souvent critiquée pour être difficile à lire et à comprendre (cf. par exemple Bayrhammer 2015 ; voir sous-chapitre 2.5.3), ce n'est pas le cas pour le dédoublement (cf. Usinger 2023 : 16, voir sous-chapitre 2.3.2). Néanmoins, en raison de son usage limité, l'utilisation du dédoublement ne semble pas être un moyen approprié, du moins en langue française, pour représenter les hommes et les femmes de manière égale.

Comme il n'y a que peu de FRP avec des signes de ponctuation ou sous forme de dédoublement, il y a aussi peu de FRP qui mentionnent à la fois le mot entier en masculin

et en féminin. Cela ne concerne que 1,5 % des FRP, dont 68,0 % indiquent la forme masculine en premier. Dans quatre des cinq manuels scolaires analysés, la proportion des formes qui mentionnent le masculin en premier est plus élevée que celle des formes qui mentionnent le féminin en premier. Dans cette petite proportion déjà, l'on constate donc une prédominance du masculin ce qui a un impact négatif sur la représentation égalitaire des genres. Le fait que le masculin occupe une place plus importante et les conséquences que cela peut avoir seront discutés plus en détail dans le sous-chapitre suivant sur le masculin générique.

6.2 La part non négligeable du masculin générique

Le problème décrit dans le sous-chapitre 2.1.2, à savoir qu'il n'existe que deux valeurs de genre en français et que le masculin est donc souvent utilisé comme forme neutre (*cf.* Académie française 2019a) est visible dans les résultats de l'analyse des manuels scolaires. Le masculin est utilisé en tant que générique et comme forme neutre représentant tous les genres pour près d'un cinquième des FRP analysées (18,0 %), et 5,0 % des FRP analysées sont employées en tant que masculin générique en raison du contexte ou de l'attribut. Au total, près d'un quart des FRP (23,0 %) sont employées en tant que masculin générique. La proportion est plus élevée en HAK/HLW (28,0 %) qu'en AHS (19,5 %). Dans le manuel *FEC* pour HAK/HLW, même près d'un tiers des FRP (32,5 %) sont employées en tant que masculin générique.

Un autre problème est l'expression du genre dans la structure morphologique de la langue française (*cf.* Audring 2013 : 7, 11 ; voir sous-chapitre 2.1.2), ce qui ressort également des résultats. Etant donné qu'en français, le genre d'un mot n'est pas seulement visible sur les substantifs et les pronoms, mais peut aussi être visible sur les adjectifs, les déterminants et les participes, de nombreux substantifs ou pronoms qui n'ont pas de genre grammatical fixe sont attribués à un genre, leur référence au genre n'est donc pas neutre. Dans l'échantillon analysé, 5,0 % des FRP n'ont pas de genre grammatical fixe, mais sont employées en tant que masculin générique. Cette proportion est la plus élevée dans le manuel *Cours intensif* (7,5 %). Comme décrit dans le sous-chapitre 2.1.2, une partie de ce problème pourrait être évitée par l'utilisation de l'accord de proximité (*cf.* Arbogast 2017 : 18 ; Labrosse 2021 : 497–499 ; Viennot *et al.* 2015 : 37). Par ailleurs, l'utilisation d'attributs neutres (lorsqu'il s'agit d'adjectifs) ou d'une écriture inclusive en fonction du genre pour les attributs (lorsqu'il n'existe pas de forme neutre) pourrait contribuer à

résoudre ce problème. Une solution plus progressive serait d'utiliser des néologismes, mais ce n'est pas encore très répandu (*cf.* Kosnick 2022 : 62 ; voir sous-chapitre 2.3.4).

Alors que le ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche et l'office québécois de la langue française déconseillent l'utilisation du masculin générique et bien qu'il existe de nombreux arguments contre le masculin générique, par exemple parce qu'il n'est pas perçu comme neutre et générique (*cf.* Haddad 2016 : 15 ; voir sous-chapitre 2.3.1), le masculin générique est toujours recommandé par les pouvoirs politiques (linguistiques) francophones, comme en Belgique (*cf.* Dister / Moreau 2020 : 69–71), en France (*cf.* Gingins 2023) et en Suisse (*cf.* Chancellerie fédéral CHF 2023 : 3–6) (voir sous-chapitre 2.4). Dans la politique linguistique belge, cela est justifié par une compréhension plus facile, en Suisse, le masculin générique est toujours considéré comme un moyen d'expression non spécifique au genre. Le masculin générique est même vu comme un moyen de représenter le genre non binaire, car il ne se limite pas à un cadre binaire. Toutefois, étant donné que le masculin générique rend invisible tous les autres genres que le masculin (*cf.* Haddad 2016 : 15 ; voir sous-chapitre 2.3.1), il ne fait aucun sens d'utiliser le masculin générique comme forme représentant également les personnes non binaires.

Contrairement au ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche, l'association des parents d'élèves en Autriche se prononce en faveur de l'utilisation du masculin générique dans les manuels scolaires. Cette décision est justifiée par une meilleure compréhension et lisibilité ainsi que par le fait que l'accent doit être mis sur le contenu d'un manuel scolaire (*cf.* Bayrhammer 2015 ; *Der Standard* 2015 ; Hollnagel 2015 ; voir sous-chapitre 2.5.3). Toutefois, l'écriture (non) inclusive utilisée transmet également un certain contenu : l'utilisation du masculin générique met clairement l'accent sur la domination masculine. Ainsi, en termes de contenu, l'idée que le genre masculin est plus important est véhiculée par la langue. Du point de vue du contenu, il serait important de représenter également les autres genres dans la langue.

L'utilisation fréquente du masculin générique peut être due, en partie, à la familiarité orthographique et phonétique des formes masculines. La forme féminine est souvent moins répandue et semble donc incorrecte (*cf.* Compennolle 2007 : 2–3 ; voir sous-chapitre 2.3.1). C'est un autre aspect qui rend l'utilisation du masculin générique problématique, particulièrement en contexte scolaire. Il est important que les élèves n'apprennent pas seulement la forme masculine, mais aussi d'autres formes pour s'y

familiariser. Si le masculin générique est utilisé, les élèves ne rencontrent pas d'autres formes. Les résultats de l'analyse montrent que dans l'échantillon, près de trois quarts des mots au masculin générique (73,5 %) sont des substantifs. Au-delà de la forme masculine des substantifs, les élèves ne devraient pas seulement connaître la forme féminine, mais aussi des formes inclusives du point de vue du genre. Il est particulièrement étonnant, par exemple, que dans l'échantillon le mot *amis* soit si souvent utilisé au masculin générique, car l'utilisation d'une écriture inclusive (par exemple *ami*e*) ne poserait même pas de problème de prononciation. De même, pour des mots comme *Français*, *habitants* et *allemands*, il serait important de se rendre compte qu'il existe également une écriture inclusive, car il est très clair qu'il n'y a pas que des personnes de genre masculin qui vivent dans un pays. Pour les mots issus du contexte entrepreneurial (*entrepreneur(s)*, *franchisé(s)*), il serait même souhaitable d'avancer d'autres formes que le masculin, l'entrepreneuriat étant traditionnellement connoté au masculin. L'utilisation de différentes formes d'écriture inclusive peut aider les élèves à se familiariser avec d'autres formes d'écriture et à les utiliser intuitivement. Il est surprenant de constater que les mots *amie/ami*, *ami(e)* et *Français/es* sont également utilisés en écriture inclusive avec des signes de ponctuation dans les manuels scolaires analysés.

L'argument selon lequel la langue ne devrait pas changer (cf. Compennolle 2007 : 2–3 ; voir sous-chapitre 2.3.1) et que par conséquent, le masculin générique devrait continuer à représenter différents genres, peut également être considéré comme problématique dans le contexte scolaire. Il est important de montrer aux élèves comment penser de manière critique et remettre en question les normes existantes, ainsi que de reconnaître que la langue est un moyen en constante évolution et qu'ils*elles peuvent décider eux*elles-mêmes comment utiliser l'écriture inclusive et nommer les genres dans la langue. Si les élèves se familiarisent avec les moyens linguistiques alternatifs au masculin générique pour représenter les genres, ils*elles pourront ensuite décider eux*elles-mêmes des formes qu'ils*elles utiliseront. Au sein de l'école, il est envisageable de poser les prémisses des changements futurs.

Comme décrit précédemment, l'utilisation du masculin générique contribue au maintien d'un ordre où le masculin est dominant et la norme, perpétuant ainsi de manière continue des modèles de genre inappropriés. Ancrées dans la langue, ces différences entre les genres persistent (cf. Reiss 2010 : 751–752 ; voir sous-chapitre 2.2). Le fait qu'un quart de toutes les FRP analysées soient employées comme masculin générique montre que cet

ordre masculin continue à occuper une place dans les manuels scolaires. Enfin, il est important de souligner à nouveau que l'utilisation du masculin générique dans les manuels scolaires, ainsi que la forte proportion de FRP employées en tant que masculin générique dans l'échantillon (23,0 %), sont problématiques car elles rendent les femmes invisibles et leur attribuent une place secondaire dans la société (cf. Haddad 2016 : 15 ; voir sous-chapitre 2.3.1). A l'école, tou*tes les élèves doivent être vu*es et se sentir représenté*es, quelle que soit leur identité de genre, sans être relégué*es au second plan. Il serait donc important, notamment dans les manuels scolaires, d'éviter l'utilisation du masculin générique et de recourir à des formes plus inclusives pour représenter le genre.

6.3 Les formes neutres comme cadre non binaire limité

Nous avons vu que la moitié de toutes les FRP de l'échantillon (50,0 %) sont des mots en forme neutre. La proportion des FRP en forme neutre est plus élevée dans l'échantillon d'AHS (51,0 %) que dans l'échantillon de HAK/HLW (47,4 %), le manuel *Nouvelles Perspectives* a la plus grande proportion des FRP en forme neutre (58,5 %) parmi les cinq manuels analysés. Environ trois quarts des FRP en forme neutre (76,5 %) sont des mots épïcènes à genre variable, dont la majorité sont des pronoms (77,0 %). Près d'un cinquième (19,0 %) sont des noms collectifs et 4,5 % sont des mots épïcènes à genre fixe. Bien que les mots épïcènes et les noms collectifs soient des moyens efficaces pour formuler de manière neutre et sans connotation de genre spécifique (cf. Brouillette 2021 : 4 ; voir sous-chapitre 2.3.3), les résultats montrent que toutes les FRP grammaticalement neutres ne sont pas utilisées de manière neutre. Alors que la plupart des noms collectifs et des mots épïcènes à genre fixe ne se réfèrent pas à un genre spécifique, environ un quart des mots épïcènes à genre variable (24,0 %) font référence au genre masculin et/ou féminin, ou sont employés en tant que masculin générique. Cette constatation met en lumière une fois de plus la complexité de l'expression du genre dans la structure morphologique de la langue française (cf. Audring 2013 : 7, 11 ; voir sous-chapitre 2.1.2). Si le genre n'était pas visible sur les attributs des substantifs et des pronoms, il y aurait plus de mots en forme neutre qui seraient véritablement neutres. Comme déjà décrit, il serait donc important d'utiliser des écritures neutres ou inclusives pour les attributs des substantifs ou des pronoms qui se réfèrent à des personnes.

La prédominance des FRP en forme neutre reflète la préférence de la politique linguistique québécoise pour ce type d'expression. Au Québec, la formulation neutre est clairement considérée comme un moyen inclusif de représenter toutes les identités de

genre, y compris celles des personnes non binaires. Alors qu’au Québec des listes sont mises à disposition par l’office québécois de la langue française (OQLF) pour trouver des formulations neutres comme alternatives aux formulations binaires (cf. OQLF 2019 ; voir sous-chapitre 2.4.1), les manuels scolaires utilisent plutôt des formulations neutres qui sont déjà bien établies et pour lesquelles il n’existe pas d’alternative binaire. Dans l’échantillon, la plupart des mots épiciques, en plus des pronoms neutres, sont des mots qui ne sont pas spécifiquement utilisés comme alternatives à des mots spécifiques de genre, tels que *jeunes, enfants, touristes, personne(s) ou personnage(s)* (voir sous-chapitre 5.1.1).

La politique linguistique belge recommande de ne pas utiliser trop de formulations neutres, car cela peut rendre un texte abstrait et difficile à comprendre (cf. Dister / Moreau 2020 : 70–72, voir sous-chapitre 2.4.3). Cette impression n’a pas émergé lors de l’analyse des manuels scolaires, principalement parce que beaucoup de formulations neutres sont utilisées lorsqu’il n’y a pas d’alternative binaire. Finalement, tout dépend des formulations neutres utilisées et de la notoriété de ces mots.

En outre, comme indiqué précédemment, il n’y a pas de néologismes dans l’échantillon analysé. Cela est problématique, car ainsi, aucun moyen n’est mis à disposition pour rendre la diversité des genres explicitement visible. Par conséquent, les élèves qui ne s’identifient pas dans un cadre binaire ne peuvent pas exprimer leur genre de manière appropriée. Pour les élèves non binaires, il est important qu’une langue exprimant divers genres et n’excluant personne soit utilisée en classe (cf. Sauntson 2020 : 155 ; voir sous-chapitre 2.5.1). De même, il est essentiel que tou*tes les élèves apprennent à s’exprimer hors d’un cadre binaire et sachent comment désigner des personnes non binaires. Les élèves sont censé*es comprendre comment la langue contribue à la formation de l’identité (cf. Menard-Warwick / Mori / Williams 2014 : 472) et quel est le potentiel culturel de la langue (cf. Versini 2022 : 69) (voir sous-chapitre 2.5.1). Une représentation adéquate de la diversité des genres devrait impliquer également l’utilisation de pronoms non binaires comme *iel* (cf. Kosnick 2022 : 64–65 ; voir sous-chapitre 2.5.1) et ne devrait pas se limiter aux pronoms qui n’ont pas de genre spécifique. L’absence de pronoms non binaires explicites dans l’échantillon analysé suggère que ce n’est pas une priorité pour les auteur*rices des manuels scolaires analysés. Il est compréhensible que de tels pronoms ne soient pas utilisés de manière extensive dans les manuels scolaires tant qu’il n’y a pas de consensus sur les néologismes dans l’espace francophone et que leur utilisation est

même déconseillée. Toutefois, il serait souhaitable que les pronoms non binaires explicites ou d'autres néologismes soient introduits dans les manuels scolaires, en indiquant qu'ils doivent être utilisés avec précaution. Le degré d'utilisation peut ensuite toujours être décidé par les élèves eux*elles-mêmes ou par consensus en classe. Il serait au moins important de laisser une place à un tel débat afin de sensibiliser les élèves à ce sujet.

En l'absence de néologismes et de signes de ponctuation représentant le non binaire, l'on peut maintenant se demander dans quelle mesure les personnes non binaires sont représentées dans les manuels scolaires analysés. Si l'on ne regarde que les résultats, on a le sentiment qu'en principe, une grande partie des FRP analysées sont non binaires. En effet, une grande proportion des FRP (41,0 %) et plus des trois quarts des FRP en écriture inclusive (78,5 %) sont comptées comme non binaires. Les proportions des FRP non binaires sont assez similaires en AHS et en HAK/HLW. La plus grande proportion des FRP non binaires se trouve dans le manuel *Nouvelles Perspectives* (50,0 %), tandis qu'en ce qui concerne les FRP en écriture inclusive, la plus grande proportion des FRP non binaires se trouve dans le manuel *FEC* (85,0 %). Selon la définition dans ce travail, de nombreuses FRP analysées sont donc non binaires. Il faut cependant noter que parmi ces FRP non binaires, beaucoup sont des pronoms qui n'ont pas de genre spécifique. Ainsi, environ trois quarts des mots épicènes à genre variable sont des pronoms (77,0 %), dont une grande partie ne se réfère pas à un genre spécifique. Au total, les pronoms qui n'ont pas de genre spécifique et qui ne sont pas non plus attribués à un genre par des attributs représentent un quart (25,0 %) des FRP. Cela contribue à la grande proportion des FRP non binaires dans l'échantillon. Toutefois, il faut être conscient que la définition de non binaire est très large dans ce travail (voir sous-chapitre 2.1.1). En fait, tous les mots qui n'ont pas de genre grammatical spécifique sont considérés comme non binaires, sauf si le contexte ou les attributs indiquent le contraire. Cette définition contribue à ce qu'il semble que le non binaire ne soit pas si mal représenté dans les manuels scolaires analysés. Toutefois, il ne faut pas oublier que les personnes ou les identités non binaires ne sont jamais explicitement rendues visibles dans l'ensemble de l'échantillon. L'on peut donc se demander si le résultat concernant le non binaire est vraiment significatif d'une représentation non binaire adéquate. Il est douteux que l'utilisation exclusive de mots neutres du point de vue du genre suffise à représenter le genre non binaire. Il faudrait qu'il y ait explicitement de la place pour des expressions non binaires afin de représenter

de manière adéquate des personnes non binaires. En ce cas, la formulation neutre pourrait être un bon complément.

L'absence de néologismes et donc de formes explicitement non binaires va de pair avec les recommandations des politiques linguistiques francophones ; en effet l'utilisation de néologismes est déconseillée au Québec (*cf.* OQLF 2020), en Suisse (*cf.* Chancellerie fédérale ChF 2023 : 7) et en Belgique (*cf.* Dister / Moreau 2020 : 70–72) (voir sous-chapitre 2.4). Il convient toutefois de noter que dans les politiques linguistiques du Québec et de la Suisse, l'inclusion des personnes non binaires à travers des formulations neutres est explicitement mentionnée. Dans la politique linguistique suisse il est souligné qu'il faut utiliser des moyens linguistiques déjà existants pour inclure le non binaire (*cf.* Chancellerie fédérale ChF 2023 : 7 ; voir sous-chapitre 2.4.2), dans la politique linguistique québécoise l'utilisation de nouveaux mots ou signes pour la représentation non binaire est déconseillée (*cf.* Dupuy 2020 ; voir sous-chapitre 2.4.1). Comme déjà évoqué, l'on peut se demander dans quelle mesure cela est suffisant pour une représentation non binaire adéquate si l'on ne fait pas explicitement de la place pour la représentation non binaire, par exemple à travers des néologismes ou des signes de ponctuation. D'une part, la formulation neutre a l'avantage d'être plus facile à mettre en œuvre et de susciter peut-être moins de critiques, mais d'autre part, elle peut aussi être comprise comme un moyen d'invisibilisation et de faible valorisation. Malgré tout, il serait donc important de donner de l'espace au genre non binaire à l'école, au-delà des formulations neutres, afin de créer une prise de conscience sur le sujet.

En Belgique, la représentation du non binaire est hors de question, car la politique linguistique insiste sur la compréhensibilité et déconseille les nouvelles formes et utilisations de la langue. L'objectif du guide belge n'est qu'une « meilleure visibilité des femmes » et un « traitement égal du féminin et du masculin », il n'y pas plus que le genre masculin et le genre féminin (*cf.* Dister / Moreau 2020 : 39–43 ; voir sous-chapitre 2.4.3). L'on peut se demander quel est le sens du guide belge si aucune nouvelle forme et aucun signe de ponctuation ne doit être utilisé, et si la formulation neutre et le dédoublement ne doivent être utilisés que dans un cadre limité. Une écriture inclusive devrait en tout cas être plus diversifiée et permettre un changement.

La situation concernant la représentation du non binaire est tout aussi difficile en France. Alors que le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) se prononce en faveur de l'utilisation inclusive de la langue à travers les formulations neutres, l'emploi

du dédoublement et l'utilisation du point médian, et recommande même les néologismes comme moyen de représentation non binaire (*cf.* HCE 2022 : 15–22 ; voir sous-chapitre 2.4.4), l'Académie française et le pouvoir politique s'y opposent fortement. L'utilisation du point médian a été interdite à l'école en 2021 (*cf.* Blanquer 2021), en 2023 le Sénat français a voté pour une loi interdisant l'écriture inclusive dans les « publications émanant de personnes publiques ou de personnes privées chargées d'une mission de service public » (Sénat français 2023 : 1) (voir sous-chapitre 2.4.4). En principe, comme décrit précédemment, le masculin générique doit être utilisé, il est considéré comme une forme neutre de représentation du genre. L'utilisation d'une terminologie non binaire ne fera donc pas l'objet d'un consensus en France dans un proche avenir, du moins pas du côté du pouvoir politique (linguistique). Il est surprenant que le HCE recommande autre chose que le pouvoir politique (linguistique) français, étant donné que le HCE est nommé par le premier ministre français. Il semble que les arguments contre l'utilisation du masculin générique et pour l'importance de la représentation non binaire soient tout simplement ignorés par le pouvoir politique (linguistique).

Le programme scolaire d'AHS prévoit une réflexion critique sur les inégalités de genre afin d'élargir son propre champ d'action et ses perspectives de vie (*cf.* BMBWF 2023a), dans le programme scolaire de HLW il est question de compétences en matière de genre et de diversité (*cf.* BMBWF 2015 : 3) (voir sous-chapitre 2.5.2). Pour ce faire, il serait toutefois nécessaire de rendre explicitement visibles des réalités non binaires afin d'élargir la perspective des élèves. Dans le programme scolaire de HAK, l'écriture inclusive est mentionnée en lien avec l'enseignement de l'allemand (*cf.* BMBWF 2014 : 18–28), dans le programme d'AHS (*cf.* BMBWF 2023a) et de HLW (*cf.* BMBWF 2015), l'écriture inclusive n'est pas mentionnée (voir sous-chapitre 2.5.2), donc l'écriture inclusive en tant que moyen de représentation non binaire n'apparaît pas non plus. Les recommandations du côté de la politique de l'éducation en Autriche concernant la représentation non binaire sont donc plutôt superficielles et ne transmettent pas une image adéquate des rôles de genre. Alors que l'accent est mis sur la représentation du féminin, il n'est pas vraiment question explicitement d'une représentation non binaire, ce qui serait pourtant souhaitable.

En résumé, l'on peut donc dire que le genre non binaire n'apparaît dans les manuels scolaires analysés que sous la forme d'expressions non spécifiques au genre. Il est préférable d'utiliser une formulation neutre plutôt que d'utiliser uniquement le masculin

générique ou de rester dans un cadre binaire, mais sans conscience de la présence du non binaire, la formulation neutre ne contribue pas à une représentation adéquate du non binaire. L'on peut donc en conclure que la formulation neutre n'est qu'un moyen limité de représenter le non binaire.

6.4 Limitations et perspectives de recherche

Pour conclure, j'aimerais aborder quelques limites de ce travail et des perspectives qui sont apparues au cours du travail et qui pourraient être examinées de plus près.

Dans mon travail sur les manuels scolaires, je n'ai pas considéré l'évolution des manuels scolaires, les conditions cadres institutionnels et les auteur*rices des manuels. Cela pourrait être une autre perspective intéressante pour comprendre pourquoi certaines formes d'écriture ont été utilisées et pas d'autres. En outre, aucune distinction n'a été faite entre les textes de lecture et les consignes. Souvent, les textes de lecture sont rédigés par d'autres auteur*rices que les auteur*rices des manuels scolaires. J'ai délibérément choisi de ne pas faire la distinction, car ce qui m'intéressait explicitement, c'était la manière d'écrire par rapport au genre dans l'ensemble des manuels scolaires, mais une distinction permettrait une analyse encore plus approfondie. L'analyse était en outre limitée par le fait qu'elle ne portait que sur un seul niveau d'apprentissage. Il serait tout à fait intéressant de comparer l'utilisation de l'écriture inclusive à différents niveaux d'apprentissage.

Une autre limite est que je n'ai analysé que la partie principale des manuels scolaires. De plus, je n'ai considéré que des mots dans des phrases complètes. Certes, la partie la plus importante du manuel scolaire a été analysée, mais des listes de vocabulaire ou des désignations de personnes isolées pourraient également être intéressantes à analyser par rapport à l'écriture inclusive. Cependant, la méthode d'analyse choisie n'a pu être appliquée qu'à des phrases entières afin de pouvoir déterminer la référence au genre de chaque FRP. Pour aller plus loin, il serait intéressant de réfléchir à une possibilité d'analyser également les listes de vocabulaire de manière systématique.

Certaines difficultés et limites de cette analyse sont apparues lors de la collecte des données. Même si j'ai essayé de définir précisément toutes les catégories du schéma d'analyse, il reste quelque part une certaine subjectivité lorsque la collecte des données est effectuée par une personne. Bien que j'aie visé à collecter les données de la manière la plus objective possible, je suis consciente que l'échantillon peut contenir des nuances subjectives. Pour une collecte de données encore plus objective, une possibilité serait de

collecter plusieurs fois les mêmes données et/ou de les faire collecter par différentes personnes et de les comparer ensuite.

Un point qui a déjà été largement abordé est la définition de l'écriture inclusive et du non binaire dans ce travail. J'ai délibérément choisi une définition aussi large afin d'obtenir des résultats. Cela s'explique par le fait que je m'attendais à ce que les politiques linguistiques francophones, la politique éducative autrichienne et les manuels scolaires soient plutôt restrictifs en ce qui concerne l'écriture inclusive, ce qui est confirmé par les résultats. Il en résulte que les résultats semblent plus positifs qu'ils ne le sont.

Dans l'ensemble, les données disponibles permettraient d'obtenir davantage de résultats et d'effectuer encore d'autres analyses. Afin de ne pas dépasser le cadre de ce travail, tous les résultats n'ont malheureusement pas pu être présentés et/ou discutés dans le travail. Par exemple, j'aurais aussi trouvé intéressant de regarder de plus près les personnes spécifiques et les mots désignant des personnes et groupes masculins ou féminins. Cependant, étant donné que l'accent de ce travail était mis sur l'écriture inclusive, les résultats à cet égard étaient secondaires par rapport à l'intérêt de la recherche et il n'était pas possible de les discuter plus en détail. Il y aurait encore beaucoup de matière à analyser et à discuter. De même, il serait intéressant d'analyser les FRP au sein d'un manuel scolaire, par exemple pour voir si les mêmes mots sont parfois utilisés au masculin générique et parfois en écriture inclusive (par exemple « ami*e », « Français*e »). Mais cela n'a pas non plus été possible dans le cadre de ce travail. Ce ne sont que deux exemples de ce qui pourrait encore être analysé avec les données disponibles. Le schéma d'analyse utilisé dispose encore d'un grand potentiel pour des analyses plus approfondies et complémentaires.

Au-delà du cadre de ce travail, il serait encore intéressant de se pencher plus précisément sur la prononciation de l'écriture inclusive. Dans l'espace francophone, il n'y a pas encore de consensus clair à ce sujet, donc mener des recherches dans ce domaine serait certainement bénéfique.

7. CONCLUSION

Cette dernière partie du travail sert à répondre à la question de recherche et à vérifier les hypothèses. Concernant la première hypothèse, on peut constater que les manuels analysés utilisent différentes formes d'écriture inclusive, mais que la formulation neutre prédomine. Même si le dédoublement et les signes de ponctuation sont utilisés, il s'agit de parties infimes. Il n'y a pas de néologismes dans les manuels analysés. Mais en principe, la première hypothèse est valable, car différentes formes d'écriture inclusive sont utilisées. Par rapport à la deuxième hypothèse, on remarque que près d'un quart des mots analysés sont employés au masculin générique, il ne s'agit donc pas de la majorité, ce qui signifie que cette hypothèse n'est pas valable. Il serait toutefois souhaitable de ne pas avoir de mots au masculin générique du tout, car près d'un quart représente tout de même une proportion non négligeable. En ce qui concerne la troisième hypothèse, on voit que l'écriture inclusive est en majorité utilisée dans un cadre non binaire. La troisième hypothèse ne peut donc pas non plus être vérifiée. Cependant, cela est dû à la définition du non binaire dans ce travail et non à une représentation adéquate du non binaire dans les manuels analysés. Pour répondre à la question de recherche, on peut donc dire que la formulation neutre est le moyen prédominant pour une écriture inclusive dans les manuels scolaires de FLE en Autriche analysés. Il y a des liens avec différentes politiques linguistiques francophones (comme la préférence pour la formulation neutre) et la politique éducative autrichienne (comme l'utilisation de la barre oblique), il existe cependant également des formes d'écriture inclusive qui sont recommandées mais qui ne sont presque pas utilisées dans les manuels scolaires (comme le dédoublement). L'écriture inclusive n'est en tout cas pas employée de manière cohérente dans les manuels scolaires, comme le prévoit le ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche de l'Autriche.

Dans l'ensemble, on peut donc conclure qu'une plus grande variété d'écriture inclusive serait souhaitable dans les manuels scolaires. Les manuels scolaires sont un moyen de transmettre des connaissances et servent à l'apprentissage, il serait donc approprié de familiariser les élèves avec différentes possibilités d'utiliser la langue de manière inclusive et de leur faire comprendre pourquoi cela est important. Si différentes formes d'écriture inclusive sont utilisées dès le début, les élèves y sont habitué*es et les problèmes de compréhension peuvent être évités. Ainsi, les jeunes peuvent choisir eux*elles-mêmes entre différentes possibilités d'écriture inclusive et déterminer eux*elles-mêmes la manière dont ils*elles utilisent la langue par rapport au genre.

8. BIBLIOGRAPHIE

- Abbou, Julie *et al.* (2018) : « Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculatation : Entretien », in : *Semen* 44, 133–151.
- Abbou, Julie (2017) : « (Typo)graphies anarchistes. Où le genre révèle l'espace politique de la langue », in : *Mots. Les langages du politique* 113, 53–72.
- Abbou, Julie (2011) : « Double gender marking in French : a linguistic practice of antisexism », in : *Current Issues in Language Planning* 12/1, 55–75.
- Académie française (2019a) : « Dictionnaire de l'Académie française », 9^e édition. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9G0530> (consulté le 13 octobre 2023).
- Académie française (2019b) : « La féminisation des noms de métiers et de fonctions ». https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf (consulté le 01 novembre 2023).
- Académie française (2017) : « Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite 'inclusive' ». <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive> (consulté le 01 novembre 2023).
- Alpheratz, My (2019) : « Français inclusif : du discours à la langue ? ». <https://hal.science/hal-02323626v2/document> (consulté le 06 novembre 2023).
- Alpheratz, My (2018) : « Français inclusif : conceptualisation et analyse linguistique », in : *SHS Web of Conferences* 46, 1–21.
- Arbogast, Mathieu (2017) : *La rédaction non-sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques*, Aubervilliers : Institut national d'études démographiques.
- Arrigoni, Germain (2017) : « Le premier ministre Edouard Philippe bannit l'écriture inclusive des textes officiels », *France bleu* (21 novembre 2017).
- Ashley, 2017 : « Qui est-ille ? Le respect langagier des élèves non-binaires, aux limites du droit », in : *Service social* 63/2, 35–50.
- Audring, Jenny (2013) : « Gender as a complex feature », in : *Language Sciences* 43, 5–17.
- Ayoun, Dalila (2007) : « The second language acquisition of grammatical gender and agreement », in : Ayoun, Dalila (éd.) : *French Applied Linguistics*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 130–170.
- Baltes-Löhr, Christel (2023) : *Geschlecht als Kontinuum. Über das Aufbrechen binärer Ordnungen und über gelebte Pluralitäten*, Bielefeld : Transcript.
- Bauer, Karin *et al.* (2023) : *Nouvelles Perspectives B1*, Linz : Veritas.
- Bayrhammer, Bernadette (2015) : « "Genderwahnsinn" in Schulbüchern », *Die Presse* (12 janvier 2015).
- Beauvoir, Simone de (1960) : *Das andere Geschlecht. Eine Deutung der Frau*, Hamburg : Rowohlt.
- Beck, Laura / Mittermair, Roland / Stangl, Veronika (2018) : *France, Europe & Cie*, Linz : Trauner Verlag.
- Becker-Schmidt, Regina (1993) : « Geschlechterdifferenz – Geschlechterverhältnis : Soziale Dimensionen des Begriffs „Geschlecht“ », in : Hark, Sabine (éd.) (2001) : *Dis/Kontinuitäten : Feministische Theorie*, Opladen : Leske + Budrich, 108–120.
- Blanquer, Jean Michel (2021) : « Règles de féminisation dans les actes administratifs du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et les pratiques d'enseignement ». <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo18/MENB2114203C.htm> (consulté le 06 novembre 2023).

- Brandt, Helga / Owen, Linda R. / Röder, Brigitte (1998) : « Frauen- und Geschlechterforschung in der ur- und frühgeschichtlichen Archäologie », in : Auffermann, Bärbel / Weniger, Gerd-Christian (éds.) : *Frauen – Zeiten – Spuren*, Mettmann : Neanderthal Museum, 15–42.
- Brouillette, Marilyn Dupuis (2021) : « Rédaction épicienne et écriture inclusive », *Canadian Journal for New Scholars in Education* 12, 1–5.
- Brousselle, André (2014) : « Le sexe et le genre : la différence anatomique des sexes entre réalité déniée et réalité augmentée », in : *Adolescence* 1, 181–197.
- Bundesministerium für Bildung (**BMB**) (2011) : « Erziehung zur Gleichstellung von Frauen und Männern. Informationen und Anregungen zur Umsetzung ab der 5. Schulstufe ». https://pubshop.bmbwf.gv.at/index.php?rex_media_type=pubshop_download&rex_media_file=192_up_gleichstellung_5stufe_2016.pdf (consulté le 02 novembre 2023).
- Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Forschung (**BMBWF**) (2023a) : « Bundesrecht konsolidiert : Gesamte Rechtsvorschrift für Lehrpläne – allgemeinbildende höhere Schulen, Fassung vom 03.11.2023 ». <https://www.ris.bka.gv.at/GeltendeFassung.wxe?Abfrage=Bundesnormen&Gesetzesnummer=10008568> (consulté le 03 novembre 2023).
- Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Forschung (**BMBWF**) (2023b) : « Reflexive Geschlechterpädagogik und Gleichstellung in Unterrichtsmitteln : Ein Leitfaden ». https://www.bmbwf.gv.at/dam/jcr:4e2dd1c4-34fd-4957-84f6-abe46d048259/reflpg_leitfaden.pdf (consulté le 06 novembre 2023).
- Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Forschung (**BMBWF**) (2018) : « Geschlechtergerechte Sprache : Leitfaden im Wirkungsbereich des BMBWF ». https://www.bmbwf.gv.at/dam/jcr:35f7a7bb-8f27-4030-bc0b-734daa356450/ggsp_lf.pdf (consulté le 01 novembre 2023).
- Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Forschung (**BMBWF**) (2015) : « Höhere Lehranstalt für wirtschaftliche Berufe / Lehrplan ». https://api.abc.berufsbildendeschulen.at/uploads/HLW_a30e28a503.pdf (consulté le 03 novembre 2023).
- Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft und Forschung (**BMBWF**) (2014) : « Lehrplan der Handelsakademie ». <https://www.hak.cc/!hakcc/download?file=syllabus/lehrplan-hak-2014.pdf&serviceid=43ec8c0f-7bec-407b-af0e-87af6a3ce931> (consulté le 03 novembre 2023).
- Butler, Judith (1997) : *Körper von Gewicht. Die diskursiven Grenzen des Geschlechts*, Frankfurt am Main : Suhrkamp Verlag.
- Butler, Judith (1991) : *Das Unbehagen der Geschlechter*, Frankfurt am Main : Suhrkamp Verlag.
- Carroll, John B. / Levinson, Stephen C. / Lee, Penny (2012) : *Language, Thought, and Reality, Second Edition : Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge : MIT Press.
- Cameron, Deborah (2005) : « Language, Gender, and Sexuality : Current Issues and New Directions », in : *Applied linguistics* 26/4, 482–502.
- Chamberland, Line / Puig, Mai (2015) : « Guide des pratiques d’ouverture à la diversité sexuelle et de genre en milieu collégial et universitaire ». <https://chairedspg.uqam.ca/upload/files/Guide%20final%20fran%C3%A7ais%20graphiste%202.pdf> (consulté le 06 novembre 2023).
- Chancellerie fédérale ChF (2023) : « Pour un usage inclusif du français dans les textes de la confédération ».

- <https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/langues/aides-redaction-et-traduction/guide-pour-un-usage-inclusif.html> (consulté le 3 juillet 2023).
- Compernelle, Rémi Adam van (2007) : « ‘Une pompière ? C’est affreux !’ Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France », in : *Langage et société* 120, 1–23.
- Corbett, Greville G. (2013) : « Gender typology », in : *The expression of gender* 6, 87–130.
- Corbett, Greville G. (1991) : *Gender*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Cordier, Bernard (2022) : « Entre sexe et genre, qui suis-je », in : *Annales Médico-Psychologiques* 180, 332–336.
- Decreuse-Schober, Ursula / Matzl, Bettina (2020) : *Bien fait ! Modulaire BHS 4*, Wien : Hölder-Pichler-Tempsky.
- Der Standard (2024) : « Nehammer will Binnen-I aus Verwaltung und Unis verbannen », *Der Standard* (13 janvier 2024).
- Der Standard (2015) : « Elternvertreter führen Kampf gegen Gendern in Schulbüchern weiter », *Der Standard* (15 juin 2015).
- Dister, Anne / Moreau, Marie-Louise (2020) : *Inclure sans exclure. Les bonnes pratiques de rédaction inclusive*, Bruxelles : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la langue française.
- Dubois, Jean *et al.* (1991) : « Dictionnaire de linguistique », Paris : Larousse.
- Duden dictionnaire en ligne (2023) : <https://www.duden.de/woerterbuch> (consulté le 19 octobre 2023).
- Dupuy, Alexandra (2020) : « L’écriture inclusive : la définir pour la mieux comprendre ». <https://correspo.ccdmd.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/correspondance-lecriture-inclusive-la-definir-pour-mieux-la-comprendre.pdf> (consulté le 30 juin 2023).
- Elmiger, Daniel (2022) : « Quel est mon/ton/son pronom ? Invariabilité, autodétermination et le pronom *iel* », in : *GLAD ! Revue sur le langage, le genre, les sexualités* 12, 1–8.
- Elmiger, Daniel (2018) : « Les genres récrits n° 3 », in : *GLAD ! Revue sur le langage, le genre, les sexualités* 04, 1–6.
- Fodor, Jerry A. / Bever, Thomas G. / Garrett, Merrill F. (1974) : *The psychology of language : an introduction to psycholinguistics and generative grammar*, New York : McGraw-Hill.
- Frank, Karsta (1992) : *Sprachgewalt : Die sprachliche Reproduktion der Geschlechterhierarchie. Elemente einer feministischen Linguistik im Kontext sozialwissenschaftlicher Frauenforschung*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Freed, Alice F. (2020) : « Women, language and public discourse », in : Caldas-Coulthard, Carmen Rosa (éd.) : *Innovations and challenges. Women, Language and Sexism*, Oxon / New York : Routledge, 3–18.
- Fuchs, Eckhardt / Niehaus, Inga / Stoletzki, Almut (2014) : *Das Schulbuch in der Forschung. Analysen und Empfehlungen für die Bildungspraxis*, Göttingen : V&R unipress.
- Gabel, Barbara (2023) : « Le point médian de la discorde : l’écriture inclusive dans le viseur du législateur », *France24* (31 octobre 2023).
- Gildemeister, Regine (1992) : « Die soziale Konstruktion von Geschlechtlichkeit », in : Hark, Sabine (éd.) (2001) : *Dis/Kontinuitäten : Feministische Theorie*, Opladen : Leske + Budrich, 51–68.
- Gingins, Lyssia (2023) : « Écriture inclusive : le Sénat veut l’interdire pour ‘protéger la langue française’ », *Le Monde* (31 octobre 2023).

- Greco, Luca (2019) : « Linguistic Uprisings: Toward a Grammar of Emancipation », in : *H-France Salon* 11, 1–13.
- Gregor, Gertraud *et al.* (2021) : *A plus ! 4. Nouvelle édition*, Linz / Berlin : Veritas / Cornelsen.
- Guen, Viviane Le (2019) : « L'Académie française ne s'oppose plus à la féminisation des noms de métiers », *France bleu* (28 février 2019).
- Haddad, Raphaël (2016) : *Manuel d'écriture inclusive*, Paris : Mots-Clés.
- Hagemann-White, Carol (1988) : « Wir werden nicht zweigeschlechtlich geboren », in : Hark, Sabine (éd.) (2001) : *Dis/Kontinuitäten : Feministische Theorie*, Opladen : Leske + Budrich, 24–34.
- Haut conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (**HCE**) (2023) : « A propos du HCE : Présentation et missions ». <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/a-propos-du-hce/presentation-et-missions/> (consulté le 01 novembre 2023).
- Haut conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (**HCE**) (2022) : « Pour une communication publique sans stéréotypes de sexe ». https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_egacom_sans_stereotypes-2022-versionpublique-min-2.pdf (consulté le 01 novembre 2023).
- Henke, Winfried / Rothe, Hartmut (1998) : « Biologische Grundlagen der Geschlechtsdifferenzierung », in : Auffermann, Bärbel / Weniger, Gerd-Christian : *Frauen – Zeiten – Spuren*, Bielefeld : Neanderthal Museum, 43–64.
- Hladschik, Patricia (2016) : *Empfehlungen für nicht-diskriminierende Schulbücher. Fokus Gender und sexuelle Orientierung*, Wien : Edition polis.
- Hollnagel, Paul (2015) : « Elternvertretung startet die Initiative „GeGendern - Gegen Gendern in Schulbüchern“ », APA-OTS (5 juin 2015).
- Houdebine, Anne-Marie (1992) : « Sur la féminisation des noms de métiers en France », in : *Recherches féministes* 5/1, 153–159.
- Institut national de la recherche scientifique (2021) : « Guide de rédaction inclusive ». <https://inrs.ca/wp-content/uploads/2021/03/Guide-redaction-inclusive-inrs-vf.pdf> (consulté le 06 novembre 2023).
- Kammerhofer, Annemarie *et al.* (2019) : *Cours intensif 3*, Wien : Österreichischer Bundesverlag Schulbuch.
- Kerger, Sylvie / Brasseur, Laurence (2021) : « Les représentations du genre dans les manuels scolaires. Une étude à l'école fondamentale luxembourgeoise ». <https://orbilu.uni.lu/bitstream/10993/47978/1/2021%20Etude%20sur%20les%20repr%20du%20genre%20dans%20les%20manuels%20scolaires.pdf> (consulté le 11 septembre 2023).
- Kiesendahl, Jana / Ott, Christine (2015) : « Linguistik und Schulbuchforschung », in : Kiesendahl, Jana / Ott, Christine : *Linguistik und Schulbuchforschung. Gegenstände – Methoden – Perspektiven*, Göttingen : V&R unipress, 7–16.
- Kosnick, Kiki (2022) : « Inclusive language pedagogy for (un)teaching gender in French », in : Meyer, E. Nicole / Hoft-March, Eilene (éds.) : *Teaching diversity and inclusion. Examples from a French-speaking classroom*, Oxon / New York : Routledge, 57–67.
- Labrosse, Céline (2021) : « Le langage non sexiste : une autre perspective », in : *La revue du barreau canadien* 99, 488–503.
- Labrosse, Céline (1996) : *Pour une grammaire non sexiste*, Montréal : Les Éditions du remue-ménage.
- Lakoff, Robin (1975) : *LANGUAGE and Woman's Place*, New York : Harper Colophon Books.
- Larousse dictionnaire en ligne (2023) : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> (consulté le 13 octobre 2023).

- Laurent, Nicolas / Delaunay, Bénédicte (2012) : *Bescherelle. La grammaire pour tous*, Paris : Hatier.
- L'équipe des rédacteurs d'Academia (2021) : « Contre la récupération du handicap par les personnes anti-écriture inclusive ». <https://academia.hypotheses.org/29829> (consulté le 06 novembre 2023).
- Matthews, Peter Hugoe (2014) : *The Concise Oxford Dictionary Linguistics*, Oxford : Oxford University Press (3e éd.).
- Menard-Warwick, Julia / Mori, Miki / Williams, Serena (2014) : : « Language and Gender in Educational Contexts », in : Ehrlich, Susan / Meyerhoff, Miriam / Holmes, Janet : *The Handbook of Language, Gender, and Sexuality. Second Edition*, Chichester : Wiley Blackwell, 471–490.
- Mikl-Leitner, Johanna (2023) : « Johanna Mikl-Leitner: Gendern – der Stern des Anstoßes », *Der Standard* (3 juillet 2023).
- Miller, Robert L. (1968) : *The linguistic relativity principle and humboldtian ethnolinguistics*, The Hague : Mouton.
- Moser, Franziska / Hannover, Bettina / Becker, Judith (2013) : « Subtile und direkte Mechanismen der sozialen Konstruktion von Geschlecht in Schulbüchern. Vorstellung eines Kategoriensystems zur Analyse der Geschlechter(un)gerechtigkeit von Texten und Bildern », in : *Gender. Zeitschrift für Geschlecht, Kultur und Gesellschaft* 3, 77–93.
- Office québécois de la langue française (**OQLF**) (2021) : « Qu'est-ce qu'un doublet? ». <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=23991> (consulté le 30 octobre 2023).
- Office québécois de la langue française (**OQLF**) (2020) : « Rédaction épiciène, formulation neutre, rédaction non binaire et écriture inclusive ». <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25421/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/formulation-neutre/redaction-epicene-formulation-neutre-redaction-non-binaire-et-ecriture-inclusive> (consulté le 30 juin 2023).
- Office québécois de la langue française (**OQLF**) (2019) : « Liste de termes épiciènes ou neutres ». <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25465/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/formulation-neutre/liste-de-termes-epicenes-ou-neutres> (consulté le 30 juin 2023).
- Omer, Danielle (2020) : « La fin du masculin générique ? Expériences et débats autour de l'écriture inclusive ». <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02977447/document> (consulté le 3 juillet 2023).
- Ott, Christine (2017) : *Sprachlich vermittelte Geschlechterkonzepte*, Berlin / Boston : De Gruyter.
- Ott, Christine (2015) : « Bildungsmedien als Gegenstand linguistischer Forschung. Thesen, Methoden, Perspektiven », in : Kiesendahl, Jana / Ott, Christine : *Linguistik und Schulbuchforschung. Gegenstände – Methoden – Perspektiven*, Göttingen : V&R unipress, 19–37.
- Pech, Marie-Estelle (2017a) : « Édouard Philippe bannit l'écriture inclusive de l'administration », *Le Figaro* (21 novembre 2017).
- Pech, Marie-Estelle (2017b) : « Un manuel scolaire écrit à la sauce féministe », *Le Figaro* (22 septembre 2017).
- Reiss, Kristina (2010) : « Linguistik: Von Feministischer Linguistik zu Genderbewusster Sprache », in : Becker, Ruth / Kortendiek, Beate (éds.) : *Handbuch Frauen- und Geschlechterforschung. Theorie, Methoden, Empirie*, Wiesbaden : VS Verlag.

- Sauntson, Helen (2020) : « Language- based discrimination in schools: intersections of gender and sexuality », in : Caldas-Coulthard, Carmen Rosa (éd.) : *Innovations and challenges. Women, Language and Sexism*, Oxon / New York : Routledge, 144–158.
- Schneider, Michael J. / Foss Karen A. (1976) : « Thought, Sex, and Language : The Sapir-Whorf Hypothesis as Implicit Ideology and Rhetorical Strategy in the American Women's Movement ». <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED135025.pdf> (consulté le 9 octobre 2023).
- Sénat français (2023) : « L'essentiel sur la proposition de loi visant à interdire l'usage de l'écriture inclusive ». <https://www.senat.fr/lessentiel/ppl21-404.pdf> (consulté le 01 novembre 2023).
- Singh, Anneliese A. / Meng, Sarah / Hansen, Anthony (2013) : « "It's Already Hard Enough Being a Student": Developing Affirming College Environments for Trans Youth », in : *Journal of LGBT Youth* 10 / 3, 208–223.
- Spender, Dale (1980) : *Man made language*, London / Boston / Henley : Routledge & Kegan Paul.
- Spitzmüller, Jürgen / Warnke, Ingo H. (2011) : *Diskurslinguistik. Eine Einführung in Theorien und Methoden der transtextuellen Sprachanalyse*, Berlin / Boston : De Gruyter.
- Swamy, Vinay / Mackenzie, Louisa (2022) : « Introduction », in : Swamy, Vinay / Mackenzie, Louisa (éds.) : *Devenir non-binaire en français contemporain*, Paris : Éditions Le Manuscrit, 1–20.
- Tibblin, Julia et al. (2022) : « There are more women in joggeur·euses than in joggeurs: On the effects of gender-fair forms on perceived gender ratios in French role nouns », in : *Journal of French Language Studies* 33, 28–51.
- Tucker, G. Richard / Lambert W.E. / Rigault A. A. (1977) : *The French speaker's skill with grammatical gender. An Example of Rule-Governed Behavior*. The Hague : Mouton.
- United Nations (2023) : « Gender inclusive language ». <https://www.un.org/en/gender-inclusive-language/> (consulté le 16 octobre 2023).
- Urban, Wilbur Marshall (1939) : *Language and Reality : The Philosophy of Language and the Principles of Symbolism*, New York : Routledge (2004), first published 1939 by George Allen & Unwin Ltd.
- Usinger, Johanna (2023) : *Einfach können – Gendern*, Berlin : Dudenverlag.
- Versini, Dominique Carlini (2022) : « How Can We Teach French Inclusively? : Challenges and Resistance », in : Meyer, E. Nicole / Hoft-March, Eilene (éds.) : *Teaching diversity and inclusion. Examples from a French-speaking classroom*, Oxon / New York : Routledge, 68–76.
- Viennot, Éliane et al. (2015) : *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe.
- Voß, Heinz-Jürgen (2010) : *Making Sex Revisited. Dekonstruktion des Geschlechts aus biologisch-medizinischer Perspektive*, Bielefeld : Transcript.
- Weinbrenner, Peter (1992) : « Grundlagen und Methodenprobleme sozialwissenschaftlicher Schulbuchforschung », in : Fritzsche, K. Peter (éd.) : *Schulbücher auf dem Prüfstand. Perspektiven der Schulbuchforschung und Schulbuchbeurteilung in Europa*, Braunschweig : Westermann, 33–54.
- Wittig, Monique (1983) : « The Point of View : Universal or Particular ? », in : *Feminist Issues* 3/2, 63–69.
- Wittig, Monique (1980) : « The Straight Mind », in : *Feminist Issues* 1/1, 103–111.
- Yaguello, Marina (1978) : *Les mots et les femmes*, Paris : Payot.

9. ANNEXES

9.1 Liste des tableaux

Table 1 : Exemples de la liste de termes épiciènes ou neutres de l'OQLF	19
Table 2 : Les manuels scolaires les plus utilisés en AHS, HAK et HLW	35
Table 3 : Les manuels scolaires utilisés pour l'analyse	36
Table 4 : Les pages choisies au hasard pour l'analyse	37
Table 5 : Les substantifs et les pronoms les plus fréquents dans l'échantillon	51
Table 6 : Formes de représentation du genre	53
Table 7 : Répartition des formes neutres	54
Table 8 : Les FRP en forme neutre les plus fréquentes	55
Table 9 : Les FRP avec des signes de ponctuation les plus fréquentes	57
Table 10 : Les FRP en dédoublement	57
Table 11 : Les substantifs au masculin générique les plus fréquents	59
Table 12 : Les pronoms au masculin générique les plus fréquents	60
Table 13 : Substantifs et pronoms dans le cadre binaire et non binaire	61
Table 14 : Substantifs désignant des personnes spécifiques, personnages et groupes masculins ou féminins	62
Table 15 : Formes de représentation du genre dans A plus	63
Table 16 : Répartition des formes neutres dans A plus	65
Table 17 : Formes de représentation du genre dans Bien fait	69
Table 18 : Répartition des formes neutres dans Bien fait	70
Table 19 : Formes de représentation du genre dans Cours intensif	75
Table 20 : Répartition des formes neutres dans Cours intensif	76
Table 21 : Formes de représentation du genre dans FEC	81
Table 22 : Répartition des formes neutres dans FEC	83
Table 23 : Formes de représentation du genre dans Nouvelles Perspectives	88
Table 24 : Répartition des formes neutres dans Nouvelles Perspectives	89
Table 25 : Formes de représentation du genre (AHS & HAK/HLW)	93
Table 26 : Répartition des formes d'écriture inclusive (AHS et HAK/HLW)	94

9.2 Liste des illustrations

Illustration 1 : Extrait des données collectées	47
Illustration 2 : Répartition des FRP sur les manuels scolaires	50
Illustration 3 : Nombre de pronoms et substantifs dans les manuels différents	51
Illustration 4 : Référence au genre des substantifs et pronoms	52
Illustration 5 : Pourcentage de substantifs et pronoms parmi les FRP en écriture inclusive	54
Illustration 6 : Référence au genre des mots épiciènes à genre variable	56
Illustration 7 : Signes de ponctuation utilisés	56
Illustration 8 : Répartition substantifs / pronoms pour les formes avec signes de ponctuation	56
Illustration 9 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique	58
Illustration 10 : Raison pour lesquelles des FRP non masculines font référence au masculin générique	58

Illustration 11 : Répartition des FRP au masculin générique	59
Illustration 12 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires	60
Illustration 13 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires	61
Illustration 14 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & A plus)	63
Illustration 15 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans A plus.....	64
Illustration 16 : Référence au genre des mots épïcènes à genre variable (Echantillon total & A plus).....	65
Illustration 17 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & A plus)	66
Illustration 18 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & A plus)	67
Illustration 19 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans A plus.....	67
Illustration 20 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans A plus	68
Illustration 21 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & Bien fait)	69
Illustration 22 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans Bien fait	70
Illustration 23 : Référence au genre des mots épïcènes à genre variable (Echantillon total & Bien fait).....	71
Illustration 24 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & Bien fait)	72
Illustration 25 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & Bien fait)	73
Illustration 26 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans Bien fait	73
Illustration 27 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans Bien fait.....	74
Illustration 28 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & Cours intensif)	75
Illustration 29 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans Cours intensif.....	76
Illustration 30 : Référence au genre des mots épïcènes à genre variable (Echantillon total & Cours intensif).....	77
Illustration 31 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & Cours intensif)	78
Illustration 32 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & Cours intensif).....	79
Illustration 33 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans Cours intensif.....	79
Illustration 34 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans Cours intensif	80

Illustration 35 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & FEC)	81
Illustration 36 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans FEC	82
Illustration 37 : Référence au genre des mots épicènes à genre variable (Echantillon total & FEC)	83
Illustration 38 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & FEC).....	84
Illustration 39 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & FEC)	85
Illustration 40 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans FEC.....	85
Illustration 41 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans FEC	86
Illustration 42 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total & Nouvelles Perspectives).....	87
Illustration 43 : Pourcentage de substantifs et de pronoms parmi les FRP en écriture inclusive dans Nouvelles Perspectives	88
Illustration 44 : Référence au genre des mots épicènes à genre variable (Echantillon total & Nouvelles Perspectives)	89
Illustration 45 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total & Nouvelles Perspectives).....	90
Illustration 46 : Répartition des FRP au masculin générique (Echantillon total & Nouvelles Perspectives).....	91
Illustration 47 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP binaires et non binaires dans Nouvelles Perspectives	91
Illustration 48 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive binaires et non binaires dans Nouvelles Perspectives	92
Illustration 49 : Référence au genre des substantifs et pronoms (Echantillon total, AHS, HAK/HLW).....	93
Illustration 50 : Référence au genre des mots épicènes à genre variable (Echantillon total, AHS, HAK/HLW).....	94
Illustration 51 : FRP qui font référence au genre masculin ou au masculin générique (Echantillon total, AHS, HAK/HLW)	95
Illustration 52 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP non binaires (AHS & HAK/HLW).....	96
Illustration 53 : Répartition entre substantifs et pronoms des FRP en écriture inclusive non binaires (AHS & HAK/HLW).....	96

9.3 Définition des catégories dans le schéma d'analyse

catégorie	description	0	1	2	3	4	5	6	7	8
FRP	forme de référence de la personne	-	-							
type d'école	type d'école	-	AHS	HAK/HLW	AHS&HAK/HLW					
titre	titre du manuel	-	A plus	Bien fait mod. BHS	Cours intensif	France, Europe, Cie	Nouv. Persp. AHS			
maison d'édition	maison d'édition du manuel	-	hpt	öbv	Trauner	Veritas				
année	année de publication du manuel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
page	page où la FRP se trouve	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SUB	substantif	ne s'applique pas	s'applique							
PRO	pronoms personnels (atone, tonique, COD), possessifs, démonstratifs et indéfinis	ne s'applique pas	s'applique							
Pconc	personne concrète	ne s'applique pas	s'applique							
Nom	nom	ne s'applique pas	nom	abréviation d'un nom						
Sing	singulier	ne s'applique pas	s'applique							
Pl	pluriel	ne s'applique pas	s'applique							
GG	genre grammatical	-	masculin	féminin	féminin & masculin	pas de GG fixe				
RéfG	référence au genre	-	masculin	féminin	féminin & masculin	plusieurs genres	masculin générique			
MG	masculin employé générique	ne s'applique pas	s'applique							
GC	référence à un genre concret	ne s'applique pas	masculins	mot masculin pour des personnages ou des groupes						
FEI	forme d'écriture inclusive	ne s'applique pas	s'applique	personnages ou des groupes féminins						
DD	dédoublement (forme masculine & féminine entière)	ne s'applique pas	s'applique							
Néo	néologisme	ne s'applique pas	s'applique							
Neutre	formulation neutre	ne s'applique pas	s'applique							
NC	nom collectif	ne s'applique pas	s'applique							
varMépi	mot épiciène variable en genre (par exemple l'élève)	ne s'applique pas	s'applique							
fixMépi	mot épiciène fixe en genre (la e. la personne)	ne s'applique pas	s'applique							
Ponc	utilisations d'un signe de ponctuation	ne s'applique pas	p. sur la ligne	p. médian	parenthèse	E-majuscule	barre oblique	tirets	tirets en bas	astérisques
p. ligne	point sur la ligne	ne s'applique pas	s'applique							
p. médian	point médian	ne s'applique pas	s'applique							
parenthèse	parenthèse	ne s'applique pas	s'applique							
E-maj	E-majuscule	ne s'applique pas	s'applique							
barre obl	barre oblique	ne s'applique pas	s'applique							
tirets	tirets	ne s'applique pas	s'applique							
t en bas	tirets en bas	ne s'applique pas	s'applique							
astérisques	astérisques	ne s'applique pas	s'applique							
autre	autre forme d'écriture inclusive	ne s'applique pas	s'applique							
comb	combinaison de formes d'écriture inclusive	ne s'applique pas	s'applique							
ordre	quelle forme est citée en premier	ne s'applique pas	forme masculine en premier	forme féminine en premier						
Cont	la référence au genre est clair à cause du contexte	ne s'applique pas	s'applique							
adj	attribut adjectif	ne s'applique pas	1 adjectif	2 adjectifs	3 adjectifs	4 adjectifs				
forme a part	forme de l'attribut adjectif	forme comme FRP	1 adjectif neutre	2 adjectifs neutres	3 adjectifs neutres	adjectif au masculin	autre combinaison			
part	attribut participe	ne s'applique pas	1 participe	2 participes	3 participes	4 participes				
forme p	forme de l'attribut participe	forme comme FRP	-	-	-	participe au masculin	autre combinaison			
dét	attribut déterminant	ne s'applique pas	1 déterminant	2 déterminants	3 déterminants	4 déterminants				
formé	forme de l'attribut déterminant	forme comme FRP	-	-	-	déterminant au masculin générique	autre combinaison			
comba	combinaison des attributs	ne s'applique pas	s'applique							

9.4 Abstract (français)

Ce travail examine l'utilisation de l'écriture inclusive dans les manuels scolaires de français langue étrangère en Autriche et comment cela correspond aux directives de différentes politiques linguistiques francophones et de la politique de l'éducation en Autriche. Pour ce faire, le travail analyse linguistiquement cinq manuels scolaires de différentes séries. A travers un schéma d'analyse basé sur le travail *Sprachlich vermittelte Geschlechterkonzepte* de Christine Ott (2017), les substantifs et les pronoms qui se réfèrent à des personnes sont examinés. L'analyse se concentre sur les formes d'écriture inclusive utilisées, sur la mesure dans laquelle le masculin générique est employé ainsi que sur la question de savoir si l'écriture inclusive est limitée à un cadre binaire. Les résultats mettent en évidence une tendance claire vers des formulations neutres, bien que le masculin générique soit tout de même fréquemment employé. Afin de situer les résultats de manière adéquate, ils sont comparés aux concepts présentés dans le cadre théorique, aux politiques linguistiques francophones et à la politique éducative autrichienne.

9.5 Abstract (deutsch)

Die vorliegende Arbeit untersucht die Verwendung gendersensibler Sprache in Schulbüchern für Französischunterricht in Österreich und inwiefern sich Parallelen zu politischen Richtlinien im frankophonen Raum und Vorgaben der österreichischen Bildungspolitik ziehen lassen. Dazu wird je ein Exemplar aus fünf unterschiedlichen Schulbuchreihen linguistisch analysiert. Anhand eines Analyseschemas auf Basis der Arbeit *Sprachlich vermittelte Geschlechterkonzepte* von Christine Ott (2017) werden dabei Substantive und Pronomen, die sich auf Personen beziehen, untersucht. Die Analyse konzentriert sich auf die verwendeten Formen gendersensibler Sprache, das Ausmaß, in dem das generische Maskulinum verwendet wird, sowie darauf, ob die verwendete Sprache auf einen binären Rahmen beschränkt ist. Die Ergebnisse zeigen eine klare Tendenz zu neutralen Formulierungen, wenn auch das generische Maskulinum immer noch häufig vorkommt. Ein Vergleich mit den im theoretischen Rahmen vorgestellten Konzepten, mit frankophonen Sprachpolitiken und der österreichischen Bildungspolitik ermöglicht eine adäquate Einordnung der Ergebnisse.